FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

1135

ANNÉE 1962

THÈSE

N°

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLOME D'ÉTAT)

PAR

NGUYEN-THANH Buu

Né le 4 Novembre 1934 à Hué (Vietnam)

Présentée et soutenue publiquement le 1962

LA MÉDECINE NAVALE ET EXOTIQUE FRANÇAISES AU XVIIE ET XVIIIE SIÈCLE

Président : M. LEMAIRE, Professeur

Imprimerie LEQUESNE
VERNON (Eure)

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1962 **THÈSE** N°

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLOME D'ÉTAT)

PAR

NGUYEN-THANH Buu

Né le 4 Novembre 1934 à Hué (Vietnam)

Présentée et soutenue publiquement le *196*

LA MÉDECINE NAVALE ET EXOTIQUE FRANÇAISES AU XVIIE ET XVIIIE SIÈCLE

Président : M. LEMAIRE, Professeur

R. UNIV. BIBLIOTHEEK LEIDEN

Imprimerie LEQUESNE
VERNON (Eure)

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41538128_0023

PROFESSEURS HONORAIRES :

MM. ALAJOUANINE (T.), AUBIN (A.), BENARD (H.), BUILLIARD (H.), CADENAT (F.), CHABROL (E.), CHAMPY (C.), DEBRE (R.), FEY (B.), GASTINEL (P.), HALPHEN (E.), HAZARD (R.), HEUYER (G.), LANTUEJOUL (P.), LAROCHE (G.), LEVY-SOLAL (E.), LIAN, MATHIEU (P.), MOCQUOT (P.), MONDOR (H.), MONOD (R.), MOREAU (R.), MOULONGUET (P.), OLIVIER (E.), PASTEUR VALLERY-RADOT, PETIT-DUTAILLIS (D.), QUENU (J.), RICHET (C.), SENEQUE (J.), STROHL (A.), TANON (L.).

DOYEN ..... Léon BINET
Membre de l'Institut

Ier ASSESSEUR ..... Jean VERNE
2me ASSESSEUR ..... Gaston CORDIER.

I.- PROFESSEURS.

I°- CHAIRES DE SCIENCES FONDAMENTALES MM.

a) Professeurs titulaires :

Anatomie	DELMAS (A)
Anatomie pathologique	DELARUE (J)
Anesthésiologie	BAUMANN (J)
Biochimie médicale	JAYLE (M-F) / SCHAPIRA (G)
Biologie appliquée à l'Education physique et aux Sports	CHAILLEY-BERT (P)
Biologie médicale	FAUVERT (R)
Cancérologie médicale et sociale	BERNARD (J)
Embryologie	GIROUD (A)
Histoire de la Médecine et de la Chirurgie (Lariboisière)	N...
Histologie	VERNE (J)
Hygiène et médecine préventive	JOANNON (P)
Médecine du Travail	DESOILLE (H)
Médecine légale	PIEDELIEVRE (R)
Microbiologie (Bactériologie et virologie)	FASQUELLE (R)
Parasitologie	GAILLIARD (H)
Pathologie chirurgicale	HUGUIER (J)
Pathologie exotique	LAVIER (G)
Pathologie expérimentale et comparée	MERKLEN (F.P)
Pathologie médicale	MILLIEZ (P)
Pathologie respiratoire	TURIAF (J)
Pathologie et thérapeutique générales	BOUDIN (G)
Pharmacologie	CHEYMOL (J)
Physiologie	BINET (L) / BARGETON (D)
Physiologie et pathologie obstétricale	LEPAGE (F)
Physique médicale	DOGNON (A) / DJOURNO (A)
Radiologie médicale	DESGREZ (H)
Technique chirurgicale et Chirurgie expérimentale	N...
Thérapeutique	CONTE (M)

b) Professeurs à titre personnel :

	MM.
Biochimie médicale	DESGREZ (P) / POLONOVSKI (J)
Biologie médicale	BOURLIERE (F)
Embryologie	TUCHMANN (H)
Hygiène et médecine préventive	DEPARIS (M)
Parasitologie	BRUMPT (L-C)
Pathologie chirurgicale	LAURENCE (G)
Pharmacologie	LEVY (Mlle J.)
Physiologie	PARROT (J.)
Physique médicale	KELLERSHOHN (L)

2°- CHAIRES DE SCIENCES CLINIQUES

a) Professeurs titulaires :

Clinique carcinologique chirurgicale (Necker)	REDON (H)
Clinique cardiologique (Broussais)	MOUQUIN (M)
Cliniques chirurgicales — Beaujon	LORTAT-JACOB (J.L)
Cliniques chirurgicales — Cochin	LEGER (L)
Cliniques chirurgicales — Hôtel-Dieu	PATEL (J)
Cliniques chirurgicales — Pitié	CORDIER (G)
Cliniques chirurgicales — Saint-Antoine	GOSSET (J)
Cliniques chirurgicales — Salpêtrière	SICARD (A)
Cliniques chirurgicales — Tenon	OLIVIER (Cl)
Clinique de chirurg. infantile et orthop. (Efts malades)	FEVRE (M)
Clinique chirurg. orthop. et réparatrice (Cochin)	MERLE d'AUBIGNE (R)
Clinique de chirurgie cardio-vasculaire (Broussais)	GAUDART d'ALLAINES (F.de)
Clinique de chirurgie pleuro-pulmonaire (Laënnec)	MATHEY (J)
Clinique endocrinologique (Pitié)	DECOURT (J)
Clinique de Génétique médicale (Enfants malades)	LAMY (M)
Clinique gynécologique (Broca)	FUNCK-BRENTANO (P.)
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques (St-Louis)	DEGOS (R)
Clinique des maladies des Efts (Enfants malades)	CATHALA (J)
Clinique des maladies infectieuses (Claude-Bernard)	MOLLARET (P)
Clinique des maladies mentales et de l'encéphale (Sainte-Anne)	DELAY (J.)
Clinique des maladies métaboliques (Necker)	HAMBURGER (J)
Clinique des maladies du sang (Broussais)	MARCHAL (G)
Clinique des maladies du système nerveux (Salpêtrière)	CASTAIGNE (P)
Cliniques médicales — Boucicaut	LENEGRE (J)
Cliniques médicales — Broussais	SOULIE (P)
Cliniques médicales — Cochin	JUSTIN-BESANÇON (L)
Cliniques médicales — Cochin	BROUET (G)
Cliniques médicales — Hôtel Dieu	BARIETY (M)
Cliniques médicales — Lariboisière	SEZE (S. de)
Cliniques médicales — Pitié	DREYFUS (G)
Cliniques médicales — Saint-Antoine	KOURILSKY (R)
Clinique médicale d'hydrologie thérapeutique et climatologie (Bichat)	DEBRAY (C.)
Clinique médicale propédeutique (Broussais)	GENNES (L. de)
Clinique médico-sociale du diabète sucré et des maladies de la nutrition (Hôtel-Dieu)	DEROT (M.)
Clinique de neuro-chirurgie (Pitié)	DAVID (M)
Clinique neurologique (Salpêtrière)	GARCIN (R.)
Cliniques obstétricales — Baudelocque	LACOMME (M)
Cliniques obstétricales — FOCH (Suresnes)	MERGER (R)
Clinique obstétricale et gynécologique (Port-Royal)	VARANGOT (J)
Clinique ophtalmologique (Hôtel-Dieu)	RENARD (G)
Clinique oto-rhino-laryngologique (Lariboisière)	AUBRY (M.)

MM.

Clinique de pédiatrie et de puériculture (St.V.Paul)	LELONG (M)
Clinique de pédiatrie sociale (Enfants malades)	MARIE (J)
Clinique de pneumo-phtisiologie (Laennec)	BERNARD (E)
Clinique de neuro-psychiatrie infantile (Salpêtrière)	MICHAUX (L)
Clinique de rhumatologie médicale et sociale (Cochin)	COSTE (F)
Clinique stomatologique (Pitié)	DECHAUME (M)
Clinique thérapeutique chirurgicale (Vaugirard)	ROUX (M)
Clinique thérapeutique médicale (Saint-Antoine)	LEMAIRE (A)
Clinique toxicologique	GAULTIER (M)
Clinique traumatologique	PADOVANI (P)
Clinique urologique (Necker)	COUVELAIRE (R)
Séméiologie médicale	DOMART (A)
Séméiologie et clinique chirurgicales	POILLEUX (F)
Hygiène et clinique de la première enfance (Trousseau)	TURPIN (R)

b) Professeurs à titre personnel :

Médecine ..... BOUR (H), LHERMITTE (F), PEQUIGNOT (H)

II - PROFESSEURS SANS CHAIRE, PROFESSEURS AGREGES ET MAITRES DE CONFERENCES - AGREGES.

Anatomie	CABROL (C), COUINAUD (C), GILLOT (G), OLIVIER (G)
	GAUTHIER-VILLARS pr.s.ch.
Anatomie pathologique	ABELANET (R), BUSSER (F), CHOMETTE (G), GOUYGOU m.conf., NEZELOFF (Ch), ORCEL (L), PAILLAS (J)
Anesthésiologie	KERN (E), VOURC'H (G)
Bactériologie	BARBIER (P), CHRISTOL (D), LE MINOR (L), TOURNIER (P)
	BAULIEU Et.M.conf.
Biochimie médicale ..	BOURELLON (R), CARTIER (P), DREYFUS (J.C), GONNARD (P), KRUH (H), JEROME (H)
Biologie appliquée à l'Education Physique et aux Sports .	PLAS F.
Carcinologie	BOIRON (M), DENOIS (P), MATHE (G), SELIGMANN (M)
Dermato-Syphiligraphie .	CIVATTE (J), DUPERRAT (B)
Electro-Radiologie	LEDOUX-LEBARD
Hématologie	BESSIS (M), BILSKI PASQUIER, DAUSSET (J), DUHAMEL (G)
Histologie	COUJARD pr.s.ch, MAROIS (M), RACADOT (J)
Hydrologie	BESANCON (F), CORNET (A)
Hygiène	BOYER pr.s.ch., BLANCHER (G), CORRE-HURST, SAPIN-JALOUSTRE
Maladies infectieuses ..	BASTIN (R), DUPONT (V)
Médecine légale	DEROBERT pr.s.ch, FOURNIER (E), GUENIOT (M), HADENGUE (A)
Médecine du travail ...	ALBAHARY (C)
Neuro-chirurgie	PERTUISET (B)

MM.

Obstétrique .....
- GRANJON (A)
- HERVET (E)
- LE LORIER (G)
- LEVY (J)
- MORIN (P)
- MUSSET (R)
- ROBEY (M)
- SENEZE (F)
- SUREAU (C)
- THOYER-ROZAT (J)

Ophtalmologie .....
- BREGEAT (P)
- DUBOIS (A)
- SARAUX (H)

Orthopédie .....
- JUDET (R)
- MEARY (R)
- POSTEL (M)
- RAMADIER (J)

O. R. L. .....
- DEBAIN (J)
- PAILOUS (P)

Parasitologie .....
- GOLVAN (Y)
- LAPIERRE (J)

Pathologie chirurg.
- BARCAT (J)
- BINET (J.P.)
- CAUCHOIX (J)
- CERBONNET (G)
- CHATELIN (C.L)
- DUBOST (Ch.)
- DUBOST (Cl.)
- FAUREL (J)
- FLABEAU (F)
- GARBAY (M)
- GARNIER (H)
- GAUDART d'ALLAINES
- GERMAIN (A)
- LATASTE (J)
- LEVEQUE (B)
- LOYGUE (J)
- MERCADIER (M)
- NATALI (J)
- PELLERIN (D)
- PERROTIN (J)
- ROBERT (H)
- THOMERET (G)

Pathologie exotique .
- SCHNEIDER (J)
- BENHAMOU (J.P)

Pathologie expérimentale .....
- BERTHAUX (P)
- BOIVIN (P)
- CROSNIER (J)
- HARTMANN (L)
- LEEPER (J)
- MAURICE (J)
- MIKOL (Cl)
- RICHET (G)

MM.

Pathologie médicale .....
- AUSSANNAIRE
- BOUVIER (J)
- BOUVRAIN (Y)
- BRICAIRE (H)
- BRISSAUD (H)
- BROCARD (H)
- BUGE (A)
- CATINAT (J)
- CHRETIEN (J)
- COBLENTZ (B)
- CONTAMIN (F)
- COURY (C)
- ETIENNE (J.P.)
- FREZAL (F)
- FRITEL (D)
- HENNEQUET (A)
- HIMBERT (F)
- HOUSSET (E)
- LAROCHE (Ch.)
- LESOBRE (R)
- MACREZ (G)
- MOREAU (L)
- NICK (J)
- ROYER (P)
- TOURNEUR (R)
- WOLFROMM (R)

Pédiatrie-Puériculture ....
- JOSEPH (R)
- LAFOURCADE (J)
- LEPERCQ (G)
- MANDE (R)
- MOZZICONACCI
- POLONOVSKI
- VIALATTE

Pharmacologie .....
- BOISSIER (J)
- LECHAT (P)

Physiologie .....
- BARRES (G)
- DEJOURS (P)
- DURAND (J)
- GIRARD m.conf.
- HUGELIN (A)
- SCHERRER (J)
- CHANTEUR (J)
- GOUGEROT m.conf
- GREMY (F)

Physique médicale .....
- MILHAUD (G)
- PELLERIN (P)
- ROUCAYROL (J.C)
- TUBIANA (M)

Pneumo phtisiologie .....
- KREIS (B)
- MEYER (A)
- RENAULT (P)

Psychiatrie ..... PICHOT (P)

Psychiatrie infantile { DENIKER (P) / DUCHE (B) / FLAVIGNY (H) / LAFRESLE (J)

Rhumatologie ..... DELBARRE (F) / CERNEA (P)

Stomatologie ..... CHAPUT m.c.agr. / GRELLET (M)

Thérapeutique ..... { CHASSAGNE (P) / LAMOTTE (M) / MARCHE (J)

Urologie ..... { AUVERT (J) / MOULONGUET (A) / QUENU (L)

III - PROFESSEURS SANS CHAIRE ET AGREGES CHARGES DE COURS DE CLINIQUE ANNEXE A TITRE PERMANENT.

Anatomie ..... DEBEYRE (J)

Clinique chirurgicale { ABOULKER (P) / AMFLINE (A) / VERNE (J.M)

Clinique médicale ... { PERRAULT (M) / RAMBERT (P) / THIEFFRY (S)

Clinique obstétricale { GRASSET (J) / MAYER (M)

Clinique ophtalmologique ..... { DESVIGNES (P) / OFFRET (G)

Clinique O. R. L. .. MADURO (R)

Clinique pédiatrique puériculture ..... LAPLANE (R)

Clinique psychiatrique BARUK (H)

Clinique urologique .. KUSS (R)

IV - PROFESSEURS DETACHES DANS LES UNIVERSITES ETRANGERES

Bactériologie ..... HAUDROY (P)

Pathologie chirurgicale ..... RUDLER (J)

V - CHARGES DE COURS D'HYGIENE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE { BOLTANSKI (E) / LAUNAY (C)

Secrétaire général de la Faculté ..... M. LENA (J)

Secrétaire principal ..... Melle CHANTREUIL (G)

Conservateur en Chef de la Bibliothèque / Conservateur du Musée d'Histoire de la Médecine ..... M. le Docteur HAHN (A)

Conservateur ..... Melle DUMAITRE (P)

Bibliothécaires ..... { Mmes CONTET (J) FORGET (F) / Mlles LAURENT (H), LE NOIR (G) / " QUIEVREUX (E)

A

Mes Parents

l'hommage d'un Fils reconnaissant

A

Ma Femme

Mes Enfants

A

Mes Beaux-Parents

A

Notre Maître
Monsieur le Professeur P. HUARD
Professeur agrégé d'Anatomie,
Membre correspondant de l'Académie Nationale de la Médecine,
Professeur d'histoire de la Médecine à la Faculté (Rennes)
Directeur du Centre de Recherches de Sciences et Technologie
extrême-orientales à l'Ecole française d'Extrême-Orient (Paris).

Il nous a guidé avec bienveillance, mettant
à notre disposition ses documents.
Sans son érudition et sa bienveillance,
ce travail n'aurait pu être mené à bonnes
fins.

L'hommage de notre profonde reconnaissance.

A

Notre Maître,

Monsieur le Professeur LEMAIRE

de la Faculté de Médecine de Paris

qui a bien voulu accepter de présider cette thèse,

Hommage de notre profonde reconnaissance

A

Monsieur le Professeur Georges LAVIER
Professeur de Médecine coloniale,
Officier de la Légion d'Honneur
Membre de l'Académie de Médecine,

dont les travaux sur l'histoire de la
Médecine exotique sont devenus classiques,

Hommage de notre profond respect.

A

Nos Maîtres,
Messieurs les Médecins et Chirurgiens
de l'Hôpital de VERNON

Monsieur LESTOCQUOY
Monsieur NEEL
Monsieur BAILLY
Monsieur TROUILLARD

Monsieur HOCHART,
Directeur de l'Hôpital
de VERNON,

Avec notre reconnaissance.

- INTRODUCTION -

L'histoire de la Médecine navale française a été renouvelée au cours de ces dernières années par les travaux des Ecoles bordelaise, nantaise et rennaise.

Les élèves du Service de Santé de la Marine ont exploré les archives de Rochefort et de la Rochelle, Le Professeur HARDOUIN a montré les rapports des chirurgiens de Rennes avec la Marine.

Les thèses de CHALIGNE, CHICHE, GRUNDLATT, JORET, ont mis en valeur la richesse des archives de la Loire-Atlantique ainsi que des dépôts de Lorient, de la Rochelle et de Rochefort dont l'importance était déjà connue. Elles ont montré que les chirurgiens naviguants embarqués sur les navires de la Compagnie des Indes, sur les négriers ou sur ceux qui faisaient la route du sucre ont été sous-estimés qualitativement et quantativement. Négligés au profit de leurs confrères de la Marine Royale, ils ont droit à la place importante qui leur a été assignée par les belles recherches des Prs. AUVIGNE et KERNEIS.

Tous les travaux que nous venons d'évoquer, pour intéressants qu'ils soient, sont des travaux localisés à tel ou tel aspect de la médecine navale au XVIIIe siècle. L'ambition du présent travail est de donner une vue d'ensemble de l'expansion médico-chirurgicale française sur les mers et dans les terres lointaines au cours du XVIIe et du XVIIIe siècles. Nous avons voulu également montrer la place de la médecine navale dans le cadre de la médecine métropolitaine de l'époqu Sans doute, bien des lacunes sont encore à combler et bien des recherches restent à faire. Nous espérons du moins offrir à de futurs chercheurs un point de départ susceptible de faciliter leur effort.

Nous remercions Madame le Dr Nicole GENTY, Bibliothécaire de l'Académie de Médecine qui nous a donné accès aux documents les plus précieux.

Notre plan sera le suivant :

PREMIERE PARTIE : LA MEDECINE NAVALE.

I - Structure générale de la Médecine Navale.

2 - La Marine Royale.

A - Service de Santé à Terre.

a) Les Ecoles de Médecine Navale
b) Les Jardins botaniques
c) Le recrutement des Officiers de Santé
d) Le service des prisonniers.

B - Service de Santé à la Mer.

a) Organisation - Navires-hôpitaux.
b) Effectifs.

3 - L'Armement privé.

a) Les Chirurgiens d'Amirauté.
b) Les Chirurgiens Navigants.

4 - L'Hygiène navale.

a) Pertes sanitaires.
b) Facteurs de mortalité.

5 - La Pathologie navale.

6 - Le fonctionnement de la Police sanitaire

7 - Le niveau professionnel des Officiers de la Santé de la Marine

8 - Pièces annexes

a) Règlement de l'hôpital des chiourmes de Brest (I749)
b) Tableau des malades de la Marine à Brest (I757)
c) Projet de règlement pour les écoles de Médecine et de Chirurgie de la Marine à Brest (I775).
d) Acte de décès de Chardon de Courcelles.
e) Mémoire concernant l'école de Chirurgie de Brest (I763)
f) Règlement pour l'instruction des Médecins destinés à servir dans les hôpitaux militaires de la Marine tant en Europe qu'aux colonies (I783).

DEUXIEME PARTIE : LA MEDECINE EXOTIQUE.

I - Etablissements d'Amérique : Canada, Louisiane, Etats-Unis, Guyane, Antilles, St-Pierre et Miquelon

2 - Afrique

3 - Proche-Orient

4 - Mascaraignes

5 - Indes

6 - Extrême-Orient

7 - La Pathologie exotique en France.

CONCLUSIONS.

INDEX SOMMAIRE des Médecins et Chirurgiens de la Marine et des pays d'Outre-Mer.

BIBLIOGRAPHIE.

St Pierre et Miquelon
CANADA
ETATS - UNIS
LOUISIANE
LES ANTILLES
St Domingue
GUYANE
AFRIQUE
PROCHE-ORIENT
INDES
EXTREME-ORIENT
Iles Mascareignes

- PREMIERE PARTIE -

LA MEDECINE NAVALE FRANÇAISE AUX XVIIe et XVIIIe SIECLES

Dans la première partie du Moyen-Age, la navigation étant uniquement au cabotage et les voyages au long cours ne dépassaient pas la traversée de la Méditerranée.

Au XIIe siècle un bateau s'use vite et doit être remplacé tous les 5 ans. Mais bientôt la nef des Croisés est dépassée par la caraque dont certains modèles portugais jaugent I300 à I400 tonneaux. Le rayon d'action a créé la notion des mers territoriales : l'Adriatique pour Venise, la Ligure pour Gênes et plus tard la Manche (MARE BRITANNICA) pour l'Angleterre.

En I277 la première caraque gênoise atteint Bruges
En I278 la seconde caraque gênoise atteint Londres
En I298 des lignes régulières relient Gênes à la Mer du Nord
En I320 une ligne vénitienne vient doubler la ligne gênoise.

A partir du XVIe siècle, sous des influences levantines et italiennes, de nouveaux gréements, l'emploi de cartes, de boussoles, d'astrolabes et d'horloges à eau augmentent considérablement le tonnage des navires, qui dès lors, abandonnent les anciens mouillages devenus impraticables. A l'extrême dispersion des centres portuaires fait suite une concentration basée sur les possibilités de mouillage en eau profonde et d'abris. Accessoirement le droit d'asile, la franchise commerciale, l'existence de foires maritimes et de colonies étrangères sont des facteurs déterminants. A navires nouveaux conviennent des ports nouveaux, et aussi des maladies nouvelles inconnues des équipages restreints des anciennes marines. Ainsi Jean [illegible] (I460-I525) énumère-t-il les médicaments nécessaires à bord des navires (Practica copiosa in arte chirurgica). La médecine navale nait.

C'est au XVIIe siècle que grâce aux progrès dans les constructions navales et aux progrès de la navigation scientifique, la navigation au long cours supplante l'antique cabotage dont les techniques maritimes rudimentaires avaient fait [illegible]. Les pirates remplacent les naugrageurs.

Son développement, aux XVIIe et XVIIIe siècles, est étroitement lié à la création de la Marine Royale par RICHELIEU grand maître de la navigation (I626) et son successeur COLBERT (I66I), devenu ministre en I66I. L'orgueilleuse devise d'un jeton de marine (Tout me cède ou me fuit) dit le sentiment de grandeur qui anime les dirigeants de l'époque, fiers d'avoir créé l'inscription maritime et le système des classes (I670) ; l'hydrographie ; des ports nouveaux (Rochefort I666), ainsi qu'une législation coloniale (code noir I685) et maritime (I689).

L'empire colonial ainsi créé s'effondre avec le traité de Paris (I763). Mais la fin du XVIIIe est remarquable par sa renaissance maritime et coloniale, la création de nouveaux ports de guerre (Marseille, Lorient), les progrès de l'hydrographie et de la construction navale dont SANNE est l'un des maîtres incontestés. Parallèlement, de gros efforts sont faits pour rendre moins meurtrières les campagnes lointaines des bâtiments isolés et la concentration des armées navales qui s'accompagnent encore d'une mortalité et d'une morbidité considérables. L'hygiène navale est à l'ordre du jour dans toutes les nations maritimes et, en particulier, en France.

A l'exemple des Anglais, Louis XVI qui s'intéressait beaucoup à la géographie prit l'initiative de longs voyages d'exploration, continués après lui. Rappelons ceux de BOUGAINVILLE (I766-69), (avec le chirurgien VIVES (I700-80) et le naturaliste COMMERSON) ; de KERGUELEN (I773), de LAPEROUSE (I773), qui servit à l'établissement de la ration alimentaire, de d'ENTRECASTEAUX (I79I), envoyé à sa recherche, et de BAUDIN. A cette époque, il n'y a pas encore de médecins de la marine naturalistes.

I - STRUCTURE GENERALE DE LA MEDECINE NAVALE.

Elle était très complexe. En dehors des 3 ports de Brest, Rochefort et Toulon et du service à la mer et dans les colonies, appartenant en propre à la marine royale, on perd souvent de vue que longtemps les galères, stationnées à Marseille constituèrent un organisme autonome et qu'il y avait également des "chirurgiens d'amirauté" dans tous les ports de commerce pour vérifier le niveau technique des chirurgiens de bord. En dehors des 3 grands ports de guerre, la marine royale avait d'autres établissements tels que Dunkerque (le meilleur port de France, en I690), et Port Louis, dans lesquels étaient en service des "chirurgiens du Roi et de la Marine". On retrouve également ceux-ci à Nantes et à Bordeaux. La Compagnie des Indes avait également son organisation propre, militaire et navale, au laquelle le Pr. KERNEIS (et ses élèves) ont bien attiré l'attention.

Elle constituait une transition entre l'armement privé, proprement dit, et la marine royale. Et il n'était pas rare qu'un chirurgien serve successivement sur les vaisseaux du roi et de la Compagnie des Indes, dans l'armée de terre ou dans les colonies. Il n'était pas exceptionnel non plus que des matelots fussent soignés dans les organisations de la puissante et officieuse compagnie.

La confusion était donc facile entre les divers organismes de la médecine navale et coloniale. Dans leur répertoire bibliographique des travaux des médecins et pharmaciens de la marine française (I870), BERGER et REY ajoutent aux noms des officiers de santé de la marine de guerre, ceux de la marine de commerce et de certaines colonies. Du fait du nombre insuffisant des officiers de santé, il fallait faire souvent appel à des praticiens civils locaux ou à des spécialistes venus de Paris. Le cumul du gouvernement de la Bretagne et de l'amirauté de France par le Duc de Penthièvre permettait, d'ailleurs, une certaine osmose entre la médecine navale et la médecine civile. En temps d'épidémies dans les ports de guerre, les intendants de la généralité intéressée, les chirurgiens d'épidémie, le médecin inspecteur chargé de son contrôle étaient appelés à interférer avec les officiers de santé de la marine royale.

Il ne faut pas oublier, en effet, que la fin du XVIIIe siècle est une époque de transition où les institutions charitables médiévales, devenues notoirement insuffisantes et anarchiques, sont, peu à peu, remplacées par une organisation centralisée qui prend en charge la santé publique non pas par référence à la charité chrétienne, mais pour remplir, administrativement, une obligation de l'Etat.

Dernière remarque : des praticiens qui n'avaient, suivant notre optique, aucun rapport avec la Marine, pouvaient se parer de titres ronflants paraissant les y rattacher. Nous devons faire un effort pour retrouver leur mentalité. En voici quelques exemples : Vincent ABBADIE (I737-) , chirurgien du duc de PENTHIEVRE se disait dans son précis des hernies (Nantes I787) chirurgien général de la Marine, probablement parce qu'il faisait partie de la maison de l'Amiral de France.

Pour des raisons plus obscures, POMME (+ I8I2) se faisait appeler, en l'an VII médecin consultant de la Marine Française. BRU, maître en chirurgie de Montauban, s'était promu chirurgien-major de la Marine pour les établissements vénériens dans tous les ports de France.

Plus modestement, P.L. VERDIER, chirurgien herniaire n'était que fournisseur de la Marine, comme BOYVEAU-LAFFECTEUR (I750-I8I2) qui, depuis I788, lui vendait,

au prix fort, son rob antisyphilitique(I), dont l'histoire a été déjà racontée par Paul DELAUNAY.

2 - LA MARINE ROYALE.

Dès le XVIIe siècle, les équipages de la flotte comptaient 53.000 matelots et I 200 officiers. Ils ne comprenaient pas le corps des galères établi à Marseille dont l'importance fut longtemps plus grande que celle de Toulon. Son général et son lieutenant général restèrent autonomes et indépendants de la Marine Royale, jusqu'en I748, date à laquelle la chiourme marseillaise (4.000 forçats) fut répartie à Toulon, Rochefort et Brest.

A - SERVICE DE SANTE A TERRE.

Ses débuts furent d'abord très modestes : un premier médecin et un chirurgien dans chaque port, Toulon (I667), Rochefort et Brest (I675). Les chirurgiens "entretenus" (6 dans chaque port) apparaissent en I679.

Dès la fin du XVIIe siècle, la structure médicale des ports est constituée ; Premier et second Médecins (c'est-à-dire docteurs en Médecine) ; Premier et second chirurgiens ; Apothicaires. Les médecins dirigent le service de santé et éclairent l'autorité supérieure. Ils ne naviguent qu'exceptionnellement et, tout en rendant les plus grands services s'opposent à l'ascension hiérarchique des chirurgiens navigants qui assuraient aussi le service des troupes et des hôpitaux des colonies.

Des hôpitaux (2) furent créés à Tonny-Charente (I666), à Brest (I689), à Rochefort (ancien hôpital, I683, hôpital de l'Ile d'Aix I750, nouvel hôpital, I782)

(I) P. DELAUNAY - Le monde médical parisien au XVIIIe siècle. Thèse de Paris I906
Médecine militaire d'autrefois B.S.H.M. I9I2 - I3

(2) Par comparaison, rappelons que la marine royale britannique disposait de nombreux hôpitaux civils et de 3 hôpitaux royaux :

- Greenwich créé en I705 avec 24I0 lits.
- Haslar, créé en I746 avec I800 lits (Lind trotter)
- et Plymouth, créé en I744 avec I250 lits.

Ils étaient complétés par des Etablissements annexes :

- Bath (eaux) Formation sanitaire thermale
- Bethlem ou Hoxton (psychiâtrie)
- et Royal Eye infirmary créé en I805.

ou à Toulon (Saint-Mandrier I674, premier hôpital du bagne, I748, second hôpital du bagne, I777, hôpital principal, I785, Lazaret de Saint-Mandrier I790, troisième hôpital du bagne (I798).

En dehors des hôpitaux, les marins malades avaient le droit de se faire soigner chez des logeurs ou des logeuses dites "hôtesses". Dans un état du I9 Décembre I757, nous voyons qu'il existe à Brest, 3204 malades hospitalisés et I076 se faisant soigner chez des particuliers. 33 sont morts dans les hôpitaux et 9 chez des particuliers. CHALIGNE signale les mêmes pratiques à Lorient, siège officiel de la Compagnie des Indes. Elles ne s'expliquent que par le manque de place dans les hôpitaux et le peu d'attirance qu'ils exerçaient sur les malades.

Il ne faudrait pas croire que les établissements de la Marine, se soient strictement limités à Brest, Rochefort et Toulon. L'Amirauté de France contrôlait des organismes dépendant d'elle à Calais, à Nantes, à Bordeaux etc... On conçoit donc qu'il y ait eu un service de santé de la Marine royale en dehors des trois ports de guerre et en dehors des effectifs entretenus ou commissionnés par le ministère de la Marine. Il est, pour le moment, mal connu. C'est pour avoir rendu service aux autorités portuaires de Calais que COSTE est nommé Médecin de la Marine royale, honoris causa. Nous trouvons une situation analogue à Nantes qui, au XVIIIe siècle armait I332 navires pour le commerce et la traite des noirs (3). C'était un des plus grands ports de France. Il était le siège d'une Amirauté et d'un Arsenal, placé sous l'autorité de l'Amiral de France, également gouverneur de Bretagne. Il y avait un médecin du Roi pour le port et l'arsenal de la Marine. Le plus connu a été LEMERLE : (I75I-I8I5). Mais il était professeur à la Faculté de Médecine et n'a jamais appartenu au Service de Santé de la Marine, proprement dit.

A Bordeaux, également port de commerce très important, un certain LAFITEAU est chirurgien major de la Marine Royale. C'est le premier maître de BACQUE, lui-même chirurgien de la Marine, puis professeur à l'Ecole de Médecine de Bordeaux.

En temps de guerre, ou d'épidémie, la situation était encore plus compliquée.

---

(3) Les Chirurgiens du Roi et de la Marine à Nantes ont été d'après Joret :
[illegible] GAILLET (I705-92) en service de I748 à I768 ; Hyacinthe BASSAMPRET en service I[illegible]2 à I760 ; Alain BRISSON en service de I760 à I785 (I732-98) ; J.B.O. GODEBERT [illegible]-98) en service de I786 à I793.

HAMY a bien montré comment, après la bataille navale de BEVEZIERS, les nav. hôpitaux (4) (flûtes) de TOURVILLE débarquèrent les blessés et les malades à Calais, Dieppe, Le Havre, Boulogne. Là des praticiens civils conventionnés les prennent en charge.

Après la bataille de Saint-Cast (I758), ce sont des chirurgiens civils, et en particulier rennais, CLEPEL, MALECOT qui viennent participer au traitement des blessés (HARDOUIN). Egalement CHIPOLIAN de St-Malo (CHALIGNE).

Pendant l'épidémie de Brest (I757-58) on fait également appel aux praticiens civils pour renforcer les effectifs du Service de Santé de la Marine. J.M. RAPATEL (I736-93) chirurgien de Rennes et plusieurs de ses confrères répondent à cet appel, dont LA BOUJARDIERE fils et Urbain CHALIGNE (I7I8-I758) qui meurt. Cet apport rennais étant insuffisant, MALOET, MACQUART, J.B. BOYER et A. CHOMEL (I730-I758) viennent de Paris à Brest. BOYER et CHOMEL succombent victimes de l'épidémie.(5) (6).

Il existe d'ailleurs toute une organisation basée sur des chirurgiens dits d'épidémie, contrôlée, le cas échéant par un médecin du Roi. C'est le cas de PUTOD de CHEVAND, inspecteur des épidémies de Bretagne (I786).

Au XVIIe siècle, la centralisation des services, telle que nous la concevons ne fait que commencer. Il est très fréquent que des médecins civils soignent des malades militaires. C'est le cas de Philippe de KERMEN, doyen des chirurgiens et échevin de Quimper. Agé de 90 ans, en I775, il réclame au duc de Penthièvre, amiral de France et gouverneur de Bretagne ses honoraires (restés impayés) pour les soins qu'il a donnés aux soldats et marins (7).

En dehors du territoire métropolitain, des hôpitaux furent construits outre-mer.

---

(4) Nous avons peu de renseignements sur ces navires hôpitaux. LE HUEN est le seul qui s'en soit un peu préoccupé dans sa thèse sur CHARDON DE COURCELLES. Les navires hôpitaux furent d'abord de vieux navires désarmés servant aussi de prison. Ils apparaissent au XVIe siècle. Au XVIIIe siècle, les Anglais ont des bâtiments spécialement construits ou aménagés pour être des navires hôpitaux. Par exemple le Blenheim, transformé en I743 ; le Scarborough, le Britannia, le Chester, l'Enterprise. Pendant la guerre de Sept ans, ils créent une véritable flotte : Ruly, Canterbury, Solebury, Princesse Caroline. Pendant la guerre, le Service de Santé dispose du A. Tiger, du Cambridge, de l'Union et du Medway. Pendant la période Nelsonienne, l'Argonaute, le Pegasus et le Jupiter sont en service.

(5) RICHEVIN CHATELIN - Contribution à l'étude de la chirurgie dans l'Ouest de la France au XVIIIe siècle et principalement à Rennes d'après les travaux du Pr. Hardouin. Thèse de Rennes, I959 n° I5.

(6) DUJUY - Les épidémies en Bretagne au XVIIIe siècle. Ann. de Bretagne, I886, p. [illegible]

(7) Archives d'Ille et Vilaine (I324, I330, I334).

Parmi ceux-ci, nous citerons les hôpitaux créés à New-York, à Philadelphie et à Louisiane pour les marins français blessés ou malades. Ils ne furent supprimés qu'en I794 à la suite de la mission de COULLOMB (I756-I84I) (7bis) aux Etats-Unis.

a) LES ECOLES DE MEDECINE NAVALE.

Les Ecoles de Médecine Navale naquirent de l'impossibilité où était le gouvernement d'utiliser la structure individualiste des facultés et collèges de médecine et des communautés de chirurgiens à des tâches d'ordre national.

Trois écoles furent donc créées par le Ministre de la Marine à Rochefort (I722), Toulon (I725) et Brest (I73I). Rochefort fut l'établissement-pilote qui servit d'abord de modèle aux autres et qui a conservé, aujourd'hui encore, dans un cadre imposant et inchangé, une magnifique bibliothèque, un musée et de nombreux souvenirs de sa grande époque. Ces écoles firent l'objet d'une réglementation assez abondante, grâce à laquelle les trois brahches de l'art de guérir (médecine, chirurgie, pharmacie) alors en opposition dans le reste du royaume, furent, pour la première fois, enseignées simultanément.

Malgré des phases difficiles où l'antagonisme traditionnel entre la Médecine et la Chirurgie n'épargna pas les Ecoles Navales, celles-ci donnèrent des résultats particulièrement remarquables à la veille de la Révolution. C'est ce qui va nous montrer l'étude analytique des Ecoles.

- L'Ecole de Rochefort a fait l'objet de la thèse récente de LE BOUVET. Créée par Jean COCHON-DUPUY (I674-I757), correspondant de l'Académie Royale des Sciences, elle fut illustrée par son fils GASPARD et son cousin COCHON-DUVIVIER.

Elle se développe autour d'un hôpital dont l'histoire a été récemment excellemment retracée par le Dr. DEJUSSIEU. Nous reproduisons in-extenso son excellente étude trop peu connue.

"La ville de Rochefort sur Mer, dont la fondation remonte à I665, est peut on dire une véritable création de la Marine. A cette époque l'envasement considérable du port de BROUAGES fit chercher, dans la région, sur les bords de la Charente un emplacement destiné à l'aménagement d'un nouvel arsenal. C'est le Ier Mai I665 qu'une commission se réunissant à Brouages et comprenant : Messieurs COLBERT de TERRAN, Intendant de la Marine à La Rochelle, le chevalier de CLERVILLE, CHASTILLON, BLONDEL, GIRANDIERE, REGNIER JAROSSE auxquels était adjoint un médecin, le sieur BAUDIN que l'importante décision de fonder ROCHEFORT fut prise.

CLERVILLE donna le plan des fortifications, BLONDEL les plans de la Ville, par contre il semble que BAUDIN soit resté muet sur les conditions de salubrité et d'hygiène de ce projet. Rien ne subsiste à ce sujet dans les archives. Cependant de très nombreuses objections d'ordre médical auraient dû s'élever

(7bis) M.LOUVET - Le Service de Santé français pendant la guerre d'Indépendance des Etats-Unis. (I77I-I782). Hippocrate, I934.

donné l'état de l'arrière pays : marécages, miasmes, chaleur, paludisme, inondations saisonnières, qui nous le verrons, ont conditionné l'établissement et la construction des différents Hôpitaux de la Marine à Rochefort.

I666 -

Le début des travaux d'établissement de l'Arsenal et de la ville amènent une population ouvrière très importante. Bientôt il y eut un grand nombre de malades à tel point que le I5 Novembre I666 Colbert de TERRAN fit établir à Tonnay Charente le premier hôpital de la Marine dans le Prieuré Saint-Eloy.

Le Roi donnait alors huit sous par jour pour les besoins de chaque malade et quinze cents livres par an à un chirurgien huguenot Daniel LANGLOIS. Une seule femme et sa servante assuraient les soins des malades. Malgré la création de cet Hôpital d'arrière, si l'on peut dire, le nombre des malades croissant toujours, l'Hôpital de Tonnay Charente fut très rapidement encombré et devint insuffisant. De nombreuses maladies se déclarèrent alors ; fièvre pourprée, pestilensielle qui augmentèrent le nombre des morts. Les exhortations de l'évêque de Saintes ne changèrent pas la population épouvantée qui refusa de secourir les malades. Après la mort de ceux qui en avaient la charge tous ces malades se trouvèrent abandonnés et livrés à eux-mêmes. Ce sont les Capucins soutenus par leur confiance en Dieu qui accomplirent cette mission de charité en s'occupant de l'Hôpital et de ces malades. Pendant neuf mois ils restèrent seuls maîtres de cet Hôpital dévasté et moribond. Cependant à Rochefort même, les travaux de l'Arsenal continuaient ce qui permit en Août I673 à Monsieur DESCLOZEAU d'informer le Ministre de la Marine que les munitionnaires pouvaient prendre possession du magasin des vivres.

Les conditions de salubrité et d'hygiène de la ville loin de s'améliorer étaient pendant certaines saisons voisines de la catastrophe. C'est le mois de septembre pendant la saison dite "caniculaire" qui faisait payer le plus lourd tribu à la population. Par ailleurs sur le plan sanitaire, les autorités locales étaient à peu près complètement démunies. Il n'existait que l'Hôpital de Tonnay Charente trop petit pour une population qui s'accroissait régulièrement et d'une façon importante.

L'influence des causes d'insalubrité inhérentes au sol étaient alors dans toute sa force. Les campagnes voisines submergées une grande partie de l'hiver, étaient recouvertes au printemps d'une multitude de flaques d'eau stagnantes d'où s'échappaient des miasmes putrides.

Les masses d'ouvriers de toutes professions, que le Gouvernement était obligé d'entretenir, ne trouvaient d'abris dans la ville que dans des maisons basses et humides bâties à la hâte lors des premières concessions. Ces malheureux, traînaient une existence misérable et ne tardaient pas à périr épuisés par la douleur et par l'action d'un climat pernicieux. Le retour périodique de ces épidémies compromettait à chaque saison l'avenir même du nouvel établissement. Devant ces résultats peu favorables, il faut bien l'avouer, se posait la question de savoir si l'on se maintiendrait dans des lieux aussi inhospitaliers.

Depuis la fondation de la ville quelques chirurgiens et apothicaires étaient venus s'installer. L'un deux MOUSSEAUX, fut spécialement attaché à la Marine en I672. Toutefois, les habitants désiraient vivement voir venir des médecins instruits, car on sait le peu de garantie qu'offraient les chirurgiens de cette époque

Aussi dans l'intervalle qui s'écoula entre la prise de possession de l'Hôpital de Tonnay Charente par les Frères de la Charité en 1672 et son évacuation sur celui que la Marine venait d'édifier en 1683, Le Roi nomma le premier médecin et chirurgien major du Port de Rochefort le Sieur [illegible]

Une ordonnance royale du 23 Septembre 1673 prévoit la création d'un nouvel Hôpital de la Marine cette fois-ci intra-muros. Il est à noter par parenthèse que cet Hôpital de Rochefort servira pour la Marine Levant.

Il est bien évident, que la situation sanitaire de la ville de Rochefort que nous avons laissé entrevoir un peu plus haut n'allait pas en s'améliorant. Aussi est-ce en grande hâte que l'on appliqua l'ordonnance de 1673.

Le nouvel Hôpital fut commencé en 1681 près du magasin aux Vivres situé à la Porte de Charente. Quoique inachevé il fut ouvert en 1683 et reçut immédiatement [illegible] malades traités à Tonnay Charente et dans des maisons particulières.

[illegible]

L'Hôpital de la Porte de Charente ou Grand Hôpital permit de doter [illegible] chirurgiens et médecins de Services Hospitaliers. Il se composait de quatre salles, de 50 lits environ chacune. Deux salles occupaient le rez-de-chaussée :

- L'une disposée du côté cour la salle Notre-Dame
- L'autre côté chenal des vivres la salle Saint-Joseph.
- Au premier étage les salles Saint-Charles et Saint-Louis.

Le pavillon d'angle vis-à-vis de la Porte Charente était occupé en [illegible] par l'apothicaire au premier ; salle des Gardes de la Marine et des écrivains. [illegible] deuxième logement des chirurgiens et des apothicaires avec six lits. Au total ce nouvel hôpital comportait 200 lits environ, mais comme la tradition hospitalière de cette époque le voulait il y avait 2 malades par lit. C'est donc environ 400 malades que pouvait absorber cet hôpital.

Le 18 Juillet 1684 il fut confié aux Soeurs de Saint-Vincent-de-Paul par contrat d'engagement, signé avec COLBERT : "Elles avaient la charge des infirmeries et des malades"

Ce sont les années 1693 et 1694 qui verront après de très nombreuses épidémies se modifier à nouveau l'Hôpital. Des améliorations intérieures furent décidées, c'est ainsi que le nombre des lits fut porté à 400.(contre 200). Par ailleurs un marché fut conclu pour l'agrandissement du cimetière situé dans les gorges du [illegible] dit de l'Hôpital. De plus on afferma une maison particulière pour y loger les [illegible] des Compagnies "gastés du mal vénérien" un chirurgien venait les voir et leur [illegible]

Parallèlement à la construction et à l'aménagement de ce Grand Hôpital [illegible] l'Hôpital fondé par Monsieur BEGON "qui s'occupe des pauvres femmes malades et des pauvres filles orphelines qui y sont en fort grand nombre, à cause [illegible] tués ou qui meurent à la mer, lesquelles restent sans aucun bien [illegible] personne que celui d'être reçues au dit Hôpital". Cet établissement conserva très longtemps son rôle de soins et deviendra un Orphelinat de la Marine qui existe encore de nos jours.

C'est en I698 que M. BEGON fonde et plante un jardin botanique dans la cour du Grand Hôpital.

Il faut attendre I782 pour voir l'Hôpital Maritime se déplacer à nouveau et occuper son emplacement actuel et sans doute définitif.

Cependant il fallut un certain nombre d'évènements avant d'arriver à cette construction nouvelle.

I7I9 -

Monsieur COCHON DUPUY demande, étant donné les conditions atmosphérique et principalement l'humidité, le chauffage,des salles de malades par des poêles, sans succès. Un Hôpital à l'Ile d'Oléron est ouvert pour les soldats de la nouvelle levée.

I745 -

De nombreuses épidémies sévissent dans l'escadre, dans la ville, épidémies des colons de Louisbourg. Devant l'ampleur de cette épidémie, l'Hôpital de la Porte Charente est débordé. Des installations sanitaires supplémentaires sont ouvertes à l'Ile d'Aix, Port des Barques, Batterie du Vergeroux, Ile d'Oléron. Des maisons particulières sont également réquisitionnées.

I750 -

Monsieur COCHON DUPUY demande un agrandissement de l'Hôpital ainsi que plus d'hygiène. Il établit un projet qui consiste à élever sur une partie du jardin avoisinant l'ancien édifice. La construction d'un nouveau pavillon avec corps de logis en retour semblables à ceux construits primitivement près de la Porte Charente. Ce projet approuvé par le Ministre n'aboutit pas. En compensation, on donne à l'Hôpital un morceau de terrain marécageux, occupant la rive gauche de chenal aux vivres pour servir de potager et à l'alimentation des malades. Faible compensation il faut bien l'avouer.

Devant le nombre accru de malades à l'intérieur de la ville, les épidémies d'escadres, la marine, reprenant en cela les idées de PONTCHARTRAIN datant de I696, dote l'Ile d'Aix d'un établissement Hospitalier. Cette création évite le transbordement des malades souvent fort peu commode. Les bâtiments de la Flotte pouvant s'ancrer dans le Port de l'Ile, cet établissement permet par ailleurs l'isolement des malades. Quoiqu'il en soit, on crée un Hôpital de I50 lits.

I775 -

L'idée de l'abandon du Port de Rochefort ne se posait plus. Le retour d'une guerre maritime allait en démontrer les avantages et lui redonner le mouvement et la vie nécessaire à la prospérité et permettre la construction et les approvisionnements de la Flotte de l'Atlantique.

Dès cette période, sur les conseils de l'ingénieur MAIGRE, commence à être entrepris la lutte contre les foyers d'infections.

En mars I776, un édit royal sur les inhumations permit de demander l'éloignement des deux cimetières, cause d'insalubrité évidente. Le cimetière avoisinant l'Hôpital ouvert en I683 dans la gorge du bastion dont la surface était de I6 ares environ, et où avaient été inhumés 20.000 cadavres, fut transf[illegible]

Le nouveau cimetière fut ouvert en un lieu situé entre la métairie Montplaisir et celle de Brousailles, emplacement de l'actuel cimetière de la Marine.

I778 - I779 -

Années marquées par la recrudescence des épidémies. Les établissements provisoires sont réouverts pour accueillir le surplus de malades que l'Hôpital ne peut absorber.

I780 -

Marque une apogée dans les mauvaises conditions hygiéniques de la vie rochefortaise. Le contre-coup des mauvaises conditions atmosphériques générales se fait sentir d'une façon véritablement désastreuse à Rochefort. Jamais on avait observer un mouvement épidémique aussi soutenu et aussi prompt. Le 6 août, il y avait I.054 malades, le 4 septembre I.400 dans l'Hôpital du Port, et 27I à Port des Barques. La mortalité s'élève, le personnel de la Chiourme en particulier, souffre considérablement, sur I.062 forçats, 533 moururent. Devant l'ampleur d'un tel désastre, on comprend aisément l effroi des sujets étrangers à la ville à venir y servir. Les années I78I et I782, années de guerre, n'améliorent pas la situation sanitaire. C'est sur les Hôpitaux de Saintes et de Saint-Savinien que les malades furent envoyés, pour décharger les services de l'Hôpital du Port. Le Bagne est envoyé à Brest et à Toulon ; la population est dispersée, les troupes envoyées vers d'autres garnisons pour éviter d'accroître la contamination.

L'Inspecteur Général POISSONIER propose alors l'établissement d'un Hôpital de convalescents à Saint-Savinien, soit dans le Couvent des Augustins, ou au lieu dit la Pépinière. La Commission chargée d'examiner cette proposition rédige deux projets, l'un de 300 lits à Saint-Augustin, l'autre de 70 lits à la Pépinière. En transmettant les deux projets au Ministre, on lui expose les avantages et inconvénients de cette création ainsi que les dépenses entraînées. On fait valoir qu'il serait préférable de construire un nouvel Hôpital hors des remparts de la ville pouvant contenir I.200 lits, les dépenses s'élèveraient à 300 ou 400 mille francs. Devant le silence du Ministre, le 2 Avril I782, on expédie les plans de construction du nouvel Hôpital. Le I9 Avril un autre rapport est expédié avec les projets de salubrité à entreprendre pour améliorer l'hygiène de la ville.

I°- Procurer à la ville de l'eau potable, les trois-quarts des habitants en étant dépourvus. (Le problème de l'eau est resté presque jusqu'à nos jours, capital pour la ville.)

2°- Construire des Casernes pour y loger les 3.000 marins et éviter les conséquences fâcheuses de l'encombrement chez les hôtesses.

3°- Paver les rues

4°- Construire un nouvel Hôpital au lieu dit la Butte.

Ces projets étaient dûs à l'ingénieur TOUFAIRE. (8)

---

8) L'ingénieur Pierre TOUFAIRE (né à Chateaudun le I4 Décembre I739, mort à Toulon le 3 Septembre I794) auquel on devait déjà l'établissement d'Indret, la création du Creusot et la construction de la Fonderie de canons de Ruelle, reçut l'ordre de s'occuper sans perdre de temps, de rédiger des plans pour la construction du nouvel hôpital.

Ces souhaits à peine partis l'ordre du Ministre arrive de faire construire l'Hôpital de Saint-Savinien. Le Conseil de Port répond qu'étant donné la saison avancée, il est hors de question d'entreprendre une telle construction, que l'établissement projeté serait toujours insuffisant et que le mieux serait de construire le nouvel Hôpital au lieu indiqué.

Assez paradoxalement, le Ministre chargea le Docteur DUBREUIL, Médecin n'appartenant pas au Corps de Santé de la Marine, d'étudier la question. Ce dernier, fit à Monsieur de SASTRIES un rapport favorable. Le 26 Juillet I782, le Ministre donna son accord pour la construction du nouvel hôpital à l'endroit le meilleur pour son établissement.

Le 25 Janvier I783 l'accord définitif était acquis pour le lieu dit "La Butte".

Ainsi, après de nombreuses années de lutte et d'incessantes demandes, la question de la construction du nouvel Hôpital était résolue du moins théoriquement. En effet, les travaux d'assainissement de la ville ne tardèrent pas à ralentir faute de crédits.

En I786, I787, I788, les épidémies reprirent avec une violence accrue, les malades furent évacués sur l'Hôpital d'Angoulême, les troupes et la population dispersées. Cependant l'Hôpital dont la construction fut commencée en I783 se poursuivait activement. Dans le cours de l'année I787 on s'occupe de l'ameublement et il est passé commande de 900 lits en fer forgé, innovation présentée par le Médecin TARDY (en effet, il n'existait jusqu'à cette date que des lits en bois).

Le 6 Juin I786 la cérémonie de bénédiction de cet Etablissement par le Curé de Rochefort devant les Autorités du Port consacre l'ouverture du nouvel Hôpital. Trois jours après les malades sont installés, abandonnant l'Hôpital de la Porte Charente. Cet Hôpital devenant par la suite une caserne pour les troupes de Marine.

En I783 les Soeurs de Saint-Vincent-de-Paul refusèrent de prêter le serment civique. Cependant, en modifiant leurs vêtements elles demeurèrent tout de même comme infirmières à l'Hôpital. Lorsqu'il y avait des départs, elles étaient remplacées par des Soeurs Citoyennes qui étaient des laïques choisies par la Mère Supérieure.

---

(8) suite.- Le Ministre de la Marine le convoqua à Paris [illegible] et lui ordonna de demeurer à Paris le temps nécessaire pour préparer trois plans sommaires qu'il voulait discuter avec lui.

Le 3I Octobre I782, TOUFAIRE avait dressé les trois plans, le IO Décembre, le Ministre faisait signer au Roi l'ordre d'exécuter le plan choisi. Il semble par ailleurs que TOUFAIRE se heurta au Ministre au sujet de prévisions de crédits, affectés à cette nouvelle construction.

En première approximation le chiffre de 386.960 livres fut arrêté. Cependant, à la moitié des travaux cette somme fut épuisée, le Ministre mécontent se résigna, étant donné l'état d'avance des travaux, à allouer 230.039 livres supplémentaires.

Le Ministre réprimanda TOUFAIRE en lui reprochant "de ne pas avoir donné dans l'origine toute l'attention que cette question 'crédit' exigeait."

./.

A partir de I786 l'emplacement de l'Hôpital Maritime de Rochefort sera conservé et c'est l'endroit où il s'élève aujourd'hui.

La façade principale est élevée au fond d'une cour qui a environ I3.000 mètres carrés. Deux ailes principales qui font retour perpendiculairement à cette façade endadre la cour et sont terminées, à leurs extrêmités par deux beaux pavillons qui font face au plan d'entrée. Deux autres ailes également en retour s'étendent derrière le corps principal et se prolongent jusque dans le jardin de l'Etablissement. Dans les parties Nord, Ouest, et Est le périmètre de l'Hôpital est entouré d'un mur d'une haute élévation. Le Sud est limité par un parpet à hauteur d'appui, surmonté d'une grille en fer à travers laquelle on peut admirer l'ensemble de l'édifice. En avant se trouve une belle promenade, le Cour d'ABLOIS.

Les salles au nombre de I8, ménagées dans les pavillons latéraux, contiennent I.285 lits. Deux de ces salles sont consacrées aux blessés, une aux galeux, une aux vénériens, deux autres particulières pour les condamnés aux fers.

A l'entrée de chaque salle existe à droite, un cabinet particulier pour une des soeurs hospitalières, à gauche les lieux d'aisance, incommode voisinage, qui répond des miasmes que l'on détruit difficilement. L'existence de ces latrines a été longtemps l'objet de critiques sérieuses, aussi a-t-on cherché au moyen d'un aqueduc achevé en I820, à obvier au grave inconvénient, de voir près des lits des malades un foyer d'infection. Cette construction soutèrraine reçoit incessamment les matières stercorales, les eaux de lavages et va les conduire dans la rivière à près de 500 mètres.

Le Corps principal est occupé au rez-de-chaussée à droite par le réfectoire des Soeurs, un salon de réception, les cuisines et dépendances ; à gauche la tisanerie, la pharmacie, les magasins de distribution à la suite desquels se trouvent les salles destinées aux leçons de pharmacie et aux préparations de chimie

Au premier étage l'HÔTEL DE MARS destiné aux officiers malades est divisé en II salles, il occupe le côté gauche. Du côté opposé on rencontre successivement les dortoirs et l'infirmerie des religieuses, leur oratoire.

Au second étage existe d'un côté le logement de l'Aumonier et de quelques autres Agents de l'Etablissement, quatre salles abritent les sous-officiers malades. De l'autre côté se situe la lingerie journalière et la lingerie de dépôt.

Au centre de l'édifice on a aménagé un péristyle spacieux d'où partent deux volées d'escalier qui conduisent aux étages supérieurs. Au-dessus du péristyle la Chapelle entourée d'un appui à balustre où les malades s'agenouillent pour entendre l'Office Divin.

---

(8) suite.- Le dernier mot de TOUFAIRE n'était pas encore dit en I786 ; l'Intendant fait parvenir au Ministre l'état des dépenses de l'exécution du nouvel Hopital qui s'élève à 959.000 livres.

Devant l'énoncé de cette somme, le Ministre n'était plus mécontent mais bien furieux : il répondit que Mr TOUFAIRE devait être bien prévenu. Le Roi ne voulait plus entendre parler d'aucune demande au sujet de ce nouvel Hôpital.

Dans les cours latérales on trouve la buanderie, les séchoirs divers et les bains. Le pavillon de gauche (côté Ouest) de l'entrée est consacré presque en entier à l'école de Médecine, au babinet d'Histoire Naturelle, aux préparations d'Anatomie, à la Bibliothèque, et au logement des Officiers de Santé de service. La salle de dissection se trouvait également dans ce pavillon, elle a été transportée ultérieurement ainsi que l'emphithéâtre dans une cour latérale. Au lieu et place de l'ancienne salle de dissection on a ouvert une salle des Actes où se passaient les différents concours. Actuellement les murs de cette salle sont tapissés des portraits de ceux qui ont contribué à la renommée de l'Ecole de Médecine Navale de Rochefort.

Il faut reconnaître que si depuis sa construction cet édifice a subi des modifications elles sont surtout d'ordre intérieur notamment dans l'aménagement ou l'ordonnance des salles. Son aspect extérieur a été conservé intact car ses proportions sont harmonieuses et de belle allure. Il s'agit là d'une réalisation grandiose si l'on pense qu'elle fût conçue en I783." DEJUSSIEU.

- L'Ecole de Brest, fut rénovée par CHARDON de COURCELLES (I705-I773), élève de DUHAMEL du MONCEAU et de JUSSIEU et correspondant de l'Académie des Sciences. Il voyait grand. Il aurait voulu que son école devint le centre médico-chifurgical de toute la Bretagne maritime, avec le concours financier de la province et de la Compagnie des Indes qui avait grand besoin de chirurgiens. Sa vie a fait l'objet de la thèse récente de LE FUR. Après lui, une scission temporaire entre la Médecine et la Chirurgie amena la création d'un Collège Royal de Chirurgie (I775) et d'une Ecole pratique de Médecine navale (I783) qui fusionnèrent, en I798, en une Ecole de Santé Navale.

Nous sommes renseignés sur l'Hôpital de Brest par une lettre de MAILLAND à Antoine LOUIS, du 9 Août I773, conservée dans les Archives de l'Académie Royale de Chirurgie. En anatomie, le Professeur était de COURCELLES, le démonstrateur HERLIN et le sous-démonstrateur FOURNIER.

L'Hôpital comprenait 6.000 lits destinés aux marins et ouvriers du port et forçats. L'Administration était entre les mains d'un commissaire et les soins laissés aux Soeurs lazaristes qui s'occupaient aussi de la pharmacie. Les médecins et chirurgiens faisaient deux visites par jour. Il y avait 3 médecins entretenus, de COURCELLES, FOURNIER et VIGIER ; ils se relayaient tous les 2 mois.

Le service chirurgical était assuré par I chirurgien major, assisté d'un chirurgien par salle, chacun d'eux était de garde 8 jours et couchait à l'Hôpital. Il y avait 5 salles de blessés, 2 salles de vénériens et 2 salles réservées aux forçats. Le premier chirurgien major était DUPRE. Il avait guéri par ligature en amont, un anévrysme traumatique. P. DURET était sous ses ordres. (8)bis(9).

Le centenaire de la fondation de l'Ecole de Brest fut célébré en I877 par son directeur, le médecin général CH. AUFFRET.

(8bis) - AVEROUS - Louis Delaporte. Arch. Med. Nav. I936
(9) - HAMET - L'Ecole de Chirurgie Marine à Brest (I740-I798. Arch. Méd. Nav. I934

- L'Ecole de Toulon commença à fonctionner en I740, sous forme de cours libres faits par le chirurgien major BOUCAULT(I0), maître en chirurgie de Paris. En I755 ils furent transformés en Collège de Chirurgie qui deviendra, sous la Révolution, Ecole de Santé Navale. A BOUCAULT succéda VERGUIN de I766 à I773.(II). Il essaya en vain d'obtenir l'appui financier des Etats de Provence et termina sa carrière comme Inspecteur de l'Ecole royale de chirurgie de Toulon. Dans son amphithéâtre, GUIGON disséqua un rein droit en ectopie pelvienne (Société Royale de Médecine I789 X p. LXVI).

Trois insppctions en I749, I765, I77I (Brest, Rochefort, Toulon, Lorient, Saint-Malo) faites par POISSONNIER, permirent d'accélérer la suppression des particularismes locaux et de donner au Service de Santé l'organisation uniforme et la centralisation qui caractérisent tous les secteurs de l'administration française de cette époque. Le réglement de I768 réorganisa sur les mêmes bases le service de santé des ports et des flottes et le fonctionnement des Ecoles dans lesquelles la Médecine, la Chirurgie et la Pharmacie, partout séparées étaient enseignées simultanément. (Cette fusion ne se fera dans les établissements civils qu'après la Révolution).

b) LES JARDINS BOTANIQUES.

Dans chaque école, il y avait un amphithéâtre d'anatomie et un jardin botanique, (rivalisant quelquefois avec le Jardin du Roi pour la richesse des espèces exotiques) et entretenus par un corps spécial, celui des jardiniers de la marine. Des dirigeants éclairés comme l'amiral R. MICHEL de la GALISSONNIERE (I693-I758), lui-même botaniste, encouragèrent beaucoup le développement de ces jardins. Celui de Rochefort fut créé en I738.(I2) Il y aurait beaucoup à dire sur ces jardins botaniques de la Marine, pour lesquels fut créé un corps de jardiniers. Il faudrait les étudier en liaison avec les jardins de Nantes(I3) et de Lorient et aussi le célèbre jardin de l'Ile de France, créé par POIVRE. Ils étaient d'ailleurs en étroite relation avec le Jardin du Roi à Paris.

(I0) Le dossier de BOUCAULT a figuré à l'exposition le Médecin et la Mer, la Salpétrière I96I.

(II) QUERANGAL des ESSARTS - Le Service de Santé de la Marine au port de Toulon, sous l'ancien régime, Archives de Médecine Navale.

(I2) Sur les Relations du jardin botanique de Rochefort avec le Jardin du Roi. Archives Marine B2 307, 466, 742. B2 325, I94. B2 3I4, 399, 4I6. B2 3I7, 405

(I3) Consulter à ce sujet, les travaux des Prs KERNEIS et AUVIGNE et la thèse de J. DOUCET. Les apothicaires nantais sous l'ancien régime, Nantes I959.

c) LE RECRUTEMENT DES OFFICIERS DE SANTE.

L'avancement avait pour base le concours. Des manuels(I4) (I5) (I6) didactiques, imprimés par les soins de la Marine étaient distribués aux élèves.

Au moment de la période révolutionnaire, les ports ne pouvaient plus assurer le recrutement des officiers de santé. Il se fit exceptionnellement à Paris.

Au début de l'année I793 (an II) la ci-devant Académie Royale de Chirurgie, ne s'appelait plus qu'Académie de Chirurgie. Elle avait beau quelquefois se dire Académie Nationale, ses jours étaient comptés et elle allait être dissoute par le décret du 8 Août I793, rendu sur la proposition de l'Abbé GREGOIRE, rapporteur du Comité d'Instruction publique.

En attendant, elle essayait de se rendre le plus possible utile à la Nation.

(I4) Voici quelques-uns de ces classiques :

COCHON DUPUY - Manuel des opérations de chirurgie. Toulon I726.
CHARDON de COURCELLE - Traité de la saignée, Romain Malassis, Brest I756.
CHARDON de COURCELLES - Manuel des opérations les plus ordinaires de la chirurgie pour l'instruction des élèves chirurgiens de la Marine de l'Ecole de Brest, I756.
Voici ses principaux chapitres :

Abcès,
Scarifications,
Sangsues,
Vésicatoires,
Cautères,
Sétons,
Extirpation des tumeurs enkystées,
Sutures
- sèches
- humides
- entrecoupées
- enchevillées
- tendineuses

Suture entortillée du bec de lièvre
- de la gastrorraphie
- des hernies

Paracenthèse
Hydrocèle
Castration
Phimosis
Paraphimosis
Amputation de la verge
Fistule anale
Cancer (du sein)
Bronchotomie
Trepan
Amputation
Soins aux noyés.

(I5) CHARDON DE COURCELLES - Abrégé d'Anatomie pour l'instruction des élèves chirurgiens de la Marine à l'Ecole de Brest, I75I.

I partie ostéologie, I752
2 " myologie, I752
3 " angiologie, I753
4 " neurologie, I753
5 " I763

(I6) MAISTRAL - Abrégé de la Matière Médicale à l'usage des chirurgiens de la Marine. Brest, Malassis, I770.

Une occasion lui fut offerte par une lettre du Ministre de la Marine, MONGE, signée de sa main, et lui demandant de désigner un jury pour recruter par concours des chirurgiens auxiliaires de la Marine, répartis en trois catégories suivant leurs capacités techniques : chirurgiens majors, aides-majors et sous-officiers majors. L'Académie n'ayant pas répondu, le Ministre fait écrire par un de ses collaborateurs une seconde lettre le 30 Janvier. Il reçoit immédiatement une réponse de Pierre SUE(I7), secrétaire de l'Académie qui lui donne la liste des membres du jury, désigné par élection. Sont désignés les académiciens qui ont le plus de voix. Voici la liste adressée au ministre : SUE premier(I8), LASSUS(I9), DESCHAMPS(20), Ant. DUBOIS(2I), ADOUE(22), CALTIN(23), et CHOPART(24). Ce dernier, malade, ne put assister à toutes les épreuves. Il fut remplacé par PETITBEAU.

Les Académiciens dont les noms suivent n'eurent pas le nombre de voix suffisant ou refusèrent de faire partie du jury : BOURQUEL, GOORAL, BECQUET, ALLAN, DELAPORTE, BRODIN, BY, SABATIER, DE LA MOTTE, DU GOUEST, GOUVE, THILLAYE, BRASDOR, MANGEON.

Dans la suite, un autre jury (PETITBEAU(25), BOUSQUET(26), BY(27), ADOUE, CALTIN, EVRAT(28) fut désigné pour plusieurs raisons :

I- Au début, seul le port de Brest avait demandé le recrutement de chirurgiens auxiliaires (40 places) et le Ministre avait notifié cette demande par lettre du 6 Février à l'Académie.

2--Dans la suite, les autres ports, Rochefort et Toulon demandèrent également du personnel de telle sorte que le concours fut ouvert pour I20 places.

(I7) Pierre SUE (I739-I8I6) Secrétaire par intérim de l'Académie, fils de Jean SUE (I699-I762) et neveu de Jean-Joseph.
(I8) SUE Jean Joseph (I7I0-I792) Conseiller du Comité perpétuel de l'Académie.
(I9) LASSUS (I74I-I807)
(20) DESCHAMPS F. Louis (I740-I824)
(2I) DUBOIS Ant. (I756-I837).
(22) ADOUE, reçu maître en chirurgie en I787.
(23) CALTIN ou CALTAIN, reçu maître en chirurgie en I789.
(24) CHOPART (I743-I785).
(25) PETITBEAU, maître en chirurgie en I778.
(26) BOUSQUET. Il y a deux BOUSQUET, le senior, reçu Maître en chirurgie en I775 et le junior reçu en I782. Nous ignorons duquel il s'agit.
(27) BY maître en chirurgie en I783, possesseur d'une belle bibliothèque acquise par Pierre SUE.
(28) EVRAT maître en chirurgie en I789.

3- Le personnel recruté à Paris, se trouvant insuffisant, le Ministre demanda à l'Académie d'abandonner le recrutement par concours et de faire passer un simple examen à des candidats venus des départements.(29).

Le concours comprenait diverses questions orales et un examen pratique d'anatomie et peut-être de médecine opératoire.

Nous ne connaissons pas le nombre exact des candidats venus de province pour passer l'examen d'aptitude. Mais nous notons qu'il y eut au moins quatre séances qui eurent lieu le II Février et le 29 Mars, le 30 Mars et le 2 Avril I793. Pour les I20 places mises au concours, 80 candidats seulement se présentèrent. Après les épreuves il furent répartis en 4 classes, la première correspondant aux candidats jugés dignes d'être nommés chirurgiens majors, la seconde et la troisième correspondant à ceux proposés pour le grade d'aide et de sous-aide major. Les ajournés formaient la quatrième classe.

Voici les listes que reçut le ministre(30) :

I - PREMIERE CLASSE. Elle comprend deux séries :

Première série : Pierre d'AUBANCOUR, Cosme ROSMIEU, Pierre PETITBEAU, Basile MARINGUE, J.B. RAYMOND, J.B. CHATEL, François DALLOSE, J.B. MEILHANT, Bernard LOUSTONNEAU, Jean LA BASTIGNE, Ch. Marie BEUSCHER (ne rejoint pas), J.B. COINDRE, F. ROUX, Gabriel BONNETAT, Mathieu BOE, Ch. de la MARRE, André GOLLIN (ne rejoint pas), Bertrand PRUNET, Martial SUERUS, Cl. BOURDAUX, Louis PALLU, Louis RICHARD, Joseph CAMBUNAUD, LAVAU (n'a pas rejoint).

Deuxième série : Jean Elie CORMEAUX, René CAILLOT, Jacques DUCLOS, J. Raymond d'ELPECHE, Nicolas PLATO, J. MESNIC, André PELLICOT, F. MICHAUX, Fr. Paul AURY, J.B. DOLINCOURT, BONIFACE, GILLEULS

II- SECONDE CLASSE. Elle comprend aussi deux séries :

Première série : J.B. LAFOND, J.B. de LIVET, J. BASSART, J. BARTIT, Joseph CHABERT Pierre LAFFITTE, Georges DESPLANS, Louis LEROS, Pierre Jacques LACOUR, Guill. LE ROUX, F. DUCANE, J. d'ALBAVIE, Pierre MARESCHAL, Ant. SALAVE, J. MOLAL, Narcisse SAINT-REYNAUD, Cosme MORELET, Louis PEIX, J. LAMARTINE, J.M. VERNEUIL, Pierre LESCALATTEL, J. MOURAT, Benoit LA BOISSETTE, Ch. LEGAR, Ph. LE PREVOST (n'a pas rejoint), Jean LAUNAY, Jacques FINET, Thomas MOREAU, Cl. de LAUNAY, F. TRISSIRE, Urbain PALLU, Gilbert de CERF, Joseph LARROQUIDE.

---

(29) Tel est le cas exposé dans une lettre du Ministre du 7 Avril I793. Il s'agit de J.B. DOLINCOURT, chirurgien installé dans le district de Vitry (Marne).

(30) Elles ne sont pas datées et il n'est pas certain qu'elles soient complètes. Les voici réparties en quatre classes de deux séries de candidats.

d) LE SERVICE DES PRISONNIERS.[32]

Au début du XIXe siècle, leur nombre augmenta considérablement. Pour la période napoléonienne, précisons que de I802-I806, la marine impériale perd I3 vaisseaux, I4 frégates, 28 petits bâtiments, 36.000 prisonniers. La marine de commerce qui avait I.500 navires, en I80I, n'en a plus que 343 en I8I0[33]. Cette situation nouvelle avait amené la création d'un poste d'inspecteur général permanent des prisonniers français en Angleterre, confié à un agent du gouvernement français, distinct des services diplomatiques et résidant également dans les Iles Britanniques.

Nous avons retrouvé les noms de deux de ces inspecteurs. C'étaient des médecins. Le premier, René Joseph BERTIN (I767-I827) fut nommé en I798[34]. Il a laissé de sa mission un rapport imprimé en I80I[35].

Le second fut un médecin de la marine, Pierre LEFORT (I767-I845). Prisonnier lui-même en I797, il apprit l'anglais et fut libéré. Nommé en I799, il épousa une irlandaise N.T. ALLEN (+I864) [36].

Il était difficile de savoir quelle était la proportion des chirurgiens et des médecins parmi ces prisonniers.

La plus grande partie était constituée par des chirurgiens navigants de la marine royale, de la Compagnie des Indes ou de l'Armement privé. D'après les règlements en vigueur, les chirurgiens ne faisaient pas partie des états-majors et n'étaient pas considérés comme des officiers. Certains cherchaient à s'évader et y parvenaient. Ce fut le cas de Nicolas FRELAMBERT (+ I764), chirurgien de St-Malo. Fait prisonnier en I759, il s'évada en I763 et mourut ultérieurement sur l'Aigle, frégate commandée par BOUGAINVILLE.

---

(32) KEEVIL, Bull. of History of Medicine, I94I, et I954.

(33) JORET (Thèse de Paris I958) admet que, sur les I037 chirurgiens navigants, embarqués sur les navires de commerce nantais, de I747 à I767, 58, (soit 6 %) furent prisonniers.

(34) C'était le fils d'Exupère Joseph BERTIN (I7I2-I78I), le célèbre anatomiste, membre de l'Académie des Sciences. Il fut, dans la suite, professeur à la Faculté de Médecine de Paris et devint le maître de BOUILLAUD, qui publia quelques-uns de ses papiers inédits.

(35) Quelques observations critiques, philosophiques et médicales sur l'Angleterre, les Anglais et les Français détenus dans les prisons de Plymouth I80I.

(36) LEFORT assista aux deux grandes batailles navales du I3 prairial an III (I794) sur l'Indomptable et de Trafalgar sur le Formidable, navire amiral, à la suite desquelles il fut deux fois prisonnier, la première fois de I794 à 97, la seconde fois quelques semaines ; à la suite de sa première captivité il apprit l'anglais et s'occupa particulièrement des prisonniers malades et des mousses dont près d'un millier, bien qu'âgés de moins de I6 ans, étaient mélangés aux adultes sur les pontons de Plymouth. ./.

Quelques-uns ont laissé des mémoires[37] comme BRUNET (I770-I832). La plupart attendait leur libération, soit par voie d'échange soit à la suite de la paix. Ce fut le cas de Barthélémy ST HILAIRE, le Maître de QUOY, de J.B. CLEMOT (I776-I854), de J. RECAMIER, de BENOIST, de BOLLON (I777-I869) etc...

BOLLON, en particulier, fut fait prisonnier deux fois, de I797 à I799 et de I807 à I8I4 (LE BOZEC).

Conséquence inattendue de la captivité, voici maintenant un exemple de transfert d'une technique scientifique. Elle fut apportée en France par un chirurgien de la Marine Royale, du port de Rochefort.

Marc Henry BENOIST (I754-I840) fut frappé, pendant sa captivité, de l'intérêt que les Anglais portaient aux lymphatiques[38]. Ils leur attribuaient tout le mécanisme de l'absorption et espéraient découvrir une circulation de la lymphe faisant pendant à la découverte de la circulation du sang. En attendant, les élèves de William HUNTER, HENSON, SHELDON et W. CRUIKSHANK avaient mis au point une excellent technique d'injection des lymphatiques au mercure. Ce dernier résuma ses recherches dans un ouvrage classique qui ne parut en Angleterre qu'en I786 et ne fut traduit en français qu'en I787.[39]

Or, libéré à l'occasion de la paix de Versailles (I783), BENOIST revint à Rochefort avec les tubes de verre à siphons métalliques de CRUISHANK. C'est ainsi que dès I786, bien avant les cabinets anatomiques de Paris et d'Alfort, le Musée Anatomique de Rochefort avait une série de pièces lymphatiques injectées au mercure à l'instar de Londres. (BOBE MOREAU).

L'état de santé des prisonniers a été étudié par BOUCHET,[40]

---

(36)suite.- Il obtint de créer un ponton-école qui leur était réservé. Dans la suite sa connaissance de la mentalité britannique le fit désigner pour négocier l'évacuation de la base d'Algésiras et la capitulation de Gène (I8I4). Désigné pour les Antilles, il exerça ensuite la médecine privée à New-York (I8I4-I8I6) et revient à la Martinique comme médecin à Fort-Royal (I8I7-I825). Il fut correspondant à l'Académie de Médecine. (Chronique médicale, I899 p. 750)

(37)BRUNET était un chirurgien de bord nantais. Il a laissé un livre de souvenirs plein d'intérêt. Voyage de l'Ile de France, dans l'Inde et en Angleterre, suivie de Mémoire sur les Indiens. Paris I825.

(38)La carrière maritime de BENOIST est relatée dans un manuscrit conservé dans sa famille. Le catalogue de l'Exposition Historique des Entretiens de BICHAT (I90I) en a donné de larges extraits.

(39)The anatomy of the absorbent vessels in the human body. Londres I786, (trad. par de PETIT RADEL, I787).

(40) BOUCHET. Dissertation sur les maladies qui affectent les prisonniers de guerre détenus à bord des pontons de Plymouth (prison-ships). Thèse de Paris I8I3

Exceptionnellement on retrouvait en captivité des docteurs en médecine comme CHARDON de COURCELLES et comme CHOMEL[41], LEGRIS-DUVAL[42] etc...

L'histoire médicale de ces prisonniers est encore à écrire. Si l'hygiène navale avait fait de grands progrès à la fin du XVIIIe siècle, c'était surtout en ce qui concerne les bâtiments isolés. Mais l'hygiène des escadres était encore très médiocre et les épidémies fréquentes. Aussi n'était-il pas rare qu'après un combat heureux, le vainqueur se contamine après l'abordage de sa prise et les historiens anglais incriminent souvent, à cet égard, les équipages français. D'une façon générale, le sort des prisonniers n'était pas enviable et suscita, de part et d'autres, des tentatives charitables.

En Angleterre, le fondateur du méthodisme, affirmant que le monde est sa paroisse, John WESLEY (1703-1791) prêche en faveur des prisonniers de guerre français et recueille pour deux des offrandes (1754).

Les prisonniers de guerre anglais sont également nombreux en France et leur état sanitaire mauvais. Ils sont surtout concentrés dans la région de Dinan et de Saint-Malo et le Service de Santé de la Marine n'a pas, en principe, à s'en occuper. Ils sont soignés d'une façon assez hétéroclite par des praticiens civils ou militaires. Un philanthrope, le Comte de GARAYE (1671-1755) les fait soigner par des médecins, venus à ses frais d'Angleterre (1719).

En témoignage de reconnaissance, la Reine Anne lui envoie une meute de chiens de chasse dont les colliers sont ornés d'une plaque d'argent gravée à ses armes[43].

La GARAYE n'était pas médecin, mais il avait fait de très solides études médicales et pharmaceutiques et avait fondé dans son château de La Garaye un hôpital de 60 lits où il formait, par an, une douzaine de chirurgiens qui servaient ensuite dans l'Armée, la Marine et Outre-Mer. Grâce à ses relations avec l'Angleterre, il exécuta dès 1719 la taille suspubienne dans la lithiase vésicale, technique qui ne fut connue à Paris qu'après le voyage de MORAND à Londres (1724). MORAND ne fera apparaître son traité de la taille qu'en 1727.

En cas d'épidémie grave, comme celle de Dinan (1778-79) où 800 prisonniers malades sont dans un état inquiétant, les médecins traitant (tel que ROLAND de LA TELHERE, correspondant de la Société Royale de Médecine) sont aussi atteints. On appelle des médecins de Rennes : MALHERBE, GUYNARD, MOLLIEN, fils, qui sont impuissants. L'inspecteur général du Service de Santé de la Marine, POISSONNIER se rend alors à Dinan, accompagné de deux de ses confrères de la Société Royale de Médecine : PAULET et ALALOUETTE. L'épidémie enfin s'arrête.

Peut-être à côté des prisonniers faudrait-il faire une place aux émigrés en Angleterre ou aux Etats-Unis[44].

B - SERVICE DE SANTE A LA MER.

Il est organisé par de nombreux textes dont la grande ordonnance de I689, et l'ordonnance du I2 Avril I759.

a) ORGANISATION - NAVIRES-HOPITAUX.

MARTIN[45] et HAMY[46] ont bien étudié la campagne de Tourville à Beachey Head (Beveziers). Elle a marqué des progrès remarquables dans la technique sanitaire navale, grâce à l'emploi de flûtes hospitalières, mises pour la première fois en service par SEIGNELAY et fixées par la grande ordonnance de I689 à une dotation de IO vaisseaux. Au bout d'un mois de mer et un violent combat les pertes des équipages avaient été de sept pour cent (I960 hommes sur 26 770). Les morts à la mer par maladie avaient été de 89. Pour l'époque ce sont des chiffres très bas. Des hôpitaux avaient été aménagés à Calais, Dieppe, Le Havre, Honfleur, Cherbourg, Boulogne, Dunkerque ; des marchés avaient été passés avec les municipalités et communautés religieuses ; des médecins et chirurgiens civils avaient été engagés. L'ordonnance du I2 Avril I759 organisait le service de santé de la façon suivante : un chirurgien pour cent hommes d'équipages, de qui donne huit chirurgiens sur un vaisseau de ligne de cent canons, sans compter les garçons chirurgiens. Chaque bâtiment a un chirurgien major, chaque escadre un chirurgien. Les navires hôpitaux existent dès I640. Un coffre à médicaments et à instruments est embarqué sur chaque navire.

(4I) CHOMEL Aimable (I729-I758), fils du Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, fut désigné comme médecin du Roi à Québec, mais fut fait prisonnier des Anglais avant d'arriver au Canada. Libéré, il mourut du typhus à Brest.

(42) LEGRIS-DUVAL (I780-I84I), ami de LAENNEC, était médecin de la Marine au port de Brest.

(43) Pour plus de détails, voir BOUAN DU CHEF DU BOS (Thèse de Paris I937).

(44) Lorsque les Anglais durent abandonner le port de Toulon, ils furent suivis de quelques éléments royalistes dont un jeune chirurgien Louis REMONIER (né en I773) qui prit du service dans la marine royale britannique. Ce fut lui qui aida le chirurgien Thomas ESHELBY (né en I769) à amputer le bras de Lord NELSON, devant Ténérife, à bord du THésée, le 25.VII.I797. Il le soigna ensuite du 25 Juillet au I7 Août et reçut pour ses I4 nuits de soins un salaire de 25 livres, 4. Par la suite, Lord NELSON s'intéressa à sa carrière, à plusieurs reprises.(KEEWILL).

(45) MARTIN Alph. La Marine militaire au Havre (XVI et XVIIe siècles) Fécamp I899.

(46) HAMY - Les blessés de Beveziers. France Médicale, I902
Soc. Hist. Med. I902

Comment étaient soignés les blessés pendant le combat ?

Voici un document de MOREAU de JONES (I778-I870) embarqué sur le Jemmapes qui faisait partie de l'escadre de Brest, commandée par l'amiral VILLARET-JOYEUSE. Il fut blessé le I3 prairial An III (Ier Juin I794) au cours d'une des plus grandes batailles du siècle. Voici son récit, peut-être un peu romancé[47] :

"Mais j'éprouvais un profond sentiment d'horreur que ma raison ne pouvait pas vaincre à l'aspect du charnier sanglant dont la batterie basse m'offrait l'affreux spectacle. Il avait fallu d'abord établir les blessés qui ne trouvaient plus de place dans l'hôpital du faux-pont ; et ensuite, quand les eaux avaient forcé d'abandonner ce dernier lieu, on avait dû remonter avec des peines infinies et mettre côte à côte sur deux rangs, dans la batterie, cette foule de malheureux atteints de blessures dangereuses ou mortelles. Les moins à plaindre étaient ceux qui avaient un matelot, un ami, un frère, attachant son devoir à leur donner tous les secours possibles dans notre affreux dénuement. Au moins parvenaient-ils à satisfaire leur soif, tandis que les autres faisaient entendre vainement des prières ou des imprécations pour obtenir un peu d'eau... Une esquille de bois longue de quatre pouces s'était logée dans ma joue droite... quand je pus trouver le chirurgien pour me débarrasser de cet hôte incommode, je fus fort mal édifié de le voir tirer pour m'exciser la face, ses couteaux sanglants et ébréchés par l'usage qu'il venait d'en faire. Je le remercia de sa bonne intention en refusant d'en accepter les effets... la soif me dévorait. Dans un vaisseau ravagé comme le nôtre, il était impossible de trouver une goutte d'eau... Pendant quatre jours, les rues de la ville de Brest virent de longues piles de brancards transporter nos malheureux blessés dans ce séjour, qui pour la plupart, d'entre eux, devait être le dernier. La pourriture des plaies se déclara dans cet encombrement de malades et la mortalité devint terrible". Evacué sur Pontanezen et Lesneven MOREAU attrapa le typhus et en guérit.

Les chirurgiens étaient propriétaires de la caisse d'instruments règlementaires du bord. Si elle disparaissait au cours des combats, les intéressés en sollicitaient ultérieurement le remboursement. Dans ce but, ils fournissaient des mémoires justificatifs qui nous permettent de savoir la composition de ces caisses (DE BOZEC, Thèse de Bordeaux, I959).

Organisation centrale. A partir de I763 est créé une Inspection général de la Médecine, de la Pharmacie et de la Botanique dans la Marine et les colonies (I763) dont les titulaires sont DUHAMEL DU MONCEAU, membre de l'Académie des Sciences, Pierre POISSONNIER (I720-98) auquel est adjoint son frère Antoine POISSONNIER-DESPERRIERES.[48] (49) (50) (5I)

---

(47) MOREAU de JONES - Aventures de guerre - I, I858.

(48) Pierre POISSONNIER, Docteur régent de la Faculté de Paris et professeur au Collège Royal, succédé à HELVETIUS comme inspecteur des Hôpitaux militaires (I754). Premier médecin de l'Armée d'Allemagne (I757-58) il part en mission en Russie (I758-I760) puis est nommé Conseiller d'Etat (I76I) et anobli (I769). Président du Collège Royal (I778) il rédige le dernier volume du cours de chirurgie de son son ami COL de VILARS (+I74I). Il aurait complété l'Abrégé d'Anatomie de C.P.D.M. de COURCELLES.

(49) J. des CILLEULS - Les Médecins aux Armées sous l'Ancien régime. Rev. hist. armée, déc. I950.

(50) J. des CILLEULS - La maladie de l'Impératrice Elisateth Petrovna et la mission de Pierre Poissonnier à la cour de Russie (I758-60). Hist. Med., Juillet I954

(5I) LACOUR GAYET - La marine militaire de la France sous le règne de Louis XV - Champion, I960.

b) EFFECTIFS.

Les effectifs des officiers de Santé. En I758, l'effectif est augmenté par la création de chirurgiens aides-majors. Le chiffre des "entretenus" est doublé et les chirurgiens extraordinaires sont en aussi grand nombre que les entretenus. En I786, l'effectif passe à I90, ainsi réparti :

- Service de Terre -I9 OS) - Médecins : 6 ; Elèves Médecins : 4, Chirurgiens Majors des ports : 3, Chirurgiens aides-majors : 3, Démonstrateurs : 3.

- Service à la Mer - (I7I OS) - Chirurgiens Majors de vaisseau : 54, Seconds Chirurgiens Majors : 27, Aides-Chirurgiens : 45, Elèves Chirurgiens : 45.

Malgré ces augmentations, les effectifs restent très insuffisants.(52)

Parmi les chirurgiens auxiliaires, un certain nombre ne fait que passer dans la Marine et la quitter dès qu'il peut s'installer. C'est le cas d'un certain nombre de maîtres en chirurgie de Rennes : J.F. GESVIN (I687-I757) quitte le service après un embarquement sur le "More" et devient chirurgien de l'hôpital de Rennes. F. CLEREL (I702-76), après plusieurs campagnes dans la Marine Royale, s'installe aussi à Rennes, Joseph VARY (+I7I2) ancien chirurgien militaire et de la Marine finit également ses jours à Rennes (HARDOUIN).

En effet, l'attestation de leurs services antérieurs permettaient aux chirurgiens de la Marine Royale comme aux chirurgiens militaires d'être agrégés ultérieurement à des communautés chirurgicales sans être soumis aux longues et coûteuses formalités habituelles.

Il faut donc sans cesse recruter des chirurgiens dont plusieurs devinrent dans la suite célèbres : FAUCHARD, CROISSANT DE GARANGEOT qui servit dans les hôpitaux maritimes de Bretagne et fit deux campagnes sur mer. D. LARREY (Brest I777), BROUSSAIS (I794-I797), RECAMIER et beaucoup d'autres.

Le titre de médecin de la Marine paraît dans certains cas, constituer une sorte d'honorariat. C'est dans ces conditions que J.F. COSTE médecin de l'armée de Rochambeau demanda et obtint, à son retour d'Amérique le titre de Médecin de la Marine du Roi qui lui fut accordé en raison des services qu'il avait rendus antérieurement au personnel du port de Calais et en raison de sa brillante conduite pendant la guerre de l'Indépendance.

---

(52) Il est intéressant de citer, par comparaison le chiffre des effectifs des chirurgiens de la Royal Navy.

I77? - 300 chirurgiens dont 4 ont écrit des livres (PARKER, ROBERTSON, PENCROSE.
I780 - 370 " sans compter les aides. NORTHCOLE).
I783 - 450 " sans compter les assistants
I793 - 550 " " "
I806 - 720 " " "
I8I4 - 850 chirurgiens, 500 aides-chirurgiens, I4 docteurs en Médecine

3 - L'ARMEMENT PRIVE.

Disons tout de suite que la limite entre la Marine Royale et l'armement privé n'était pas toujours bien tranchée. Des vaisseaux du Roi, commandés quelquefois par ses officiers peuvent être prêtés à des armateurs. Mais c'est surtout avec la flotte de la Compagnie des Indes (organisation semi-officielle) que la confusion et les échanges sont les plus importants.(53) Quoiqu'il en soit, le tonnage de la marine marchande française double en I730 et le nombre des chirurgiens navigants augmenta d'autant.

Les vaisseaux des Indes furent longtemps assez petits car ils devaient remonter le Gange. Ils dépassent 600 et 800 tonneaux quand ils durent être armés en guerre.

Constituer une cargaison de 4 à 500 tonneaux était très difficile et durait des mois. D'où la naissance des grandes compagnies coloniales.

Les principales routes suivies étaient la route des Indes, la route de la Traite et la route du Sucre

De la Martinique à St-Malo, le négrier "Le Rosalie" met 6 semaines et rencontre chaque jour 3 à 4 navires.

L'armement privé était constitué (comme aujourd'hui), de navires de commerce et de deux catégories disparues : les corsaires et les négriers. Leur statut n'est bien fixé qu'au XVIIIe siècle par le règlement du 5 Juin I7I7 relatif au mode d'examen et de réception des chirurgiens du commerce et la déclaration du I5 novembre I767.

a) LES CHIRURGIENS D'AMIRAUTE.

Les chirurgiens d'Amirauté sont chargés de faire respecter cette réglementation et d'inspecter le coffre à médicaments et à instruments.(54)(55) Au besoin, ils peuvent s'opposer à l'appareillage et faire infliger une amende à l'armateur. En effet, certains armateurs préfèrent embarquer des sujets connaissant la navigation, donc utilisables, en tout temps, plutôt que de véritables médecins qu'ils considèrent comme des oisifs. Aussi les paient-ils mal et les obligent-ils à se rattraper sur la "pacotille" qu'ils sont autorisés à embarquer.

(53) F. LE PRINCE (I776 + après I792) est chirurgien de la Marine Royale (I742) puis de la Compagnie des Indes (I743), enfin de l'Ile de France (I748 + I762). Il termine sa carrière à Rennes.
Guy PATIN (I742 + I792) chirurgien de la Marine Royale, puis de Fort de France, s'installe à Rennes en I782.
Des Deux frères KERAUDREN, tous deux fils d'un chirurgien de la Marine royale, l'aîné Goulven préfère entrer au service de la Compagnie des Indes tandis que le cadet, Pierre François suit les traces de son père et le dépasse en terminant sa carrière comme inspecteur général du Service de Santé.

D'autres, au contraire, comprennent l'importance d'un bon méde
bord et savent reconnaître leur dévouement.

A bord des corsaires, il y a quelquefois cumul entre l'emploi
ficier et celui de médecin. La part de prise attribuée à ce dernier est quelq
importante et c'est grâce à elle que BROUSSAIS put venir s'installer à Paris.

[illegible]

Les chirurgiens navigants se forment un peu partout. Il y a néanmoi
les centres d'instruction privés qui ont donné, par intermittence un enseignement
spécialisé.(54)

A Marseille, [illegible] PEYSSONNEL avait demandé un enseignement de
ordre dès I720. L'Ecole maritime de Chirurgie, d'Anatomie et de Médecine pratiq
Marseille ne fut ouverte qu'en I746 et réglementée qu'en I777. Elle a été étudiée
par BERRE et RAYBAUD.(57) (58)

A Nantes, Julien BUREAU (I725-I780), fit dès I76I, et, dans
esprit, un cours d'anatomie, de chirurgie,et de maladies des gens de mer [illegible]
assura cet enseignement de I778 à I808 (GRUNBLATT).

A Saint-Malo, POISSONNIER voulut établir une école de santé lor
son inspection de I77I, mais le projet n'aboutit pas. En fait, de nombreux
apprenaient des rudiments de leur métier à l'Hôtel-Dieu avant d'embarquer sur
bâtiments de commerce, les morutiers, ou les corsaires (HERVOT) (59) Quelques-
cependant, vont étudier à Paris et acquièrent ainsi une solide formation profes
nelle. C'est le cas de J. Guillaume CHICHE DU (I7I6-I799) l'élève de MORAND (1.
de LE DRAN (I742) et de HUNAULD. En I738, il est chirurgien-major du Saint-Géra
.e bateau de "Paul et Virginie". Il devient ensuite chirurgien de l'Hôtel-Dieu de
Saint-Malo (I748, lieutenant du premier chirurgien dans cette ville (I760) et membre
correspondant de la Société Royale de Médecine (I780).

(54) A. CORRE - Les Chirurgiens d'Amirauté, Quimper I896.
(55) A. POUSSIER - Instruction pour les coffres à médicaments du XVIIIe siècle.
France Médicale, I914 p. 45. France Médicale IO Septembre I9I3.
(56) CHICHE - L'hygiène et la santé à bord des navires négriers. [illegible]
(57) BERRE - Les chirurgiens navigants à Marseille avant la Révol[illegible]
(58) RAYBAUD - Les médecins de bord aux XVII et XVIIIe siècles. Marseille méd
I93I n° 2 p. 4I7.
(59) HERVOT - Médecins et chirurgiens à Saint-Malo, Rennes I905.

Et cette pratique se continuera pendant presque tout le XIXe siècle où les chirurgiens de la marine à voiles n'auront guère d'autre diplôme que celui d'officier de santé.

L'étude de leur situation économique, au moyen de quelques inventaires après décès, montre que les chirurgiens navigants ne faisaient pas souvent fortune. Du moins pouvaient-ils faire quelques économies et vivre avec un confort qui s'accrut vers la fin du XVIIIe siècle. Si leur valeur professionnelle était, dans l'ensemble, inférieure à celle de leurs confrères de la Marine Royale, sauf en ce qui concerne certains chirurgiens de la Compagnie des Indes, du moins les soins qu'ils donnaient à leurs malades étaient, la plupart du temps, au moins égaux à ceux qu'ils auraient reçus à terre (CORRE).

L'importance des chirurgiens navigants qui avait été jusqu'ici sous-estimée a bien été mise en lumière par le Prof. KERNEIS. De I620 à I790, il admet que l'effectif européen a été de 75.000 et l'effectif français de 25.000 environ. Ils pouvaient être classés en trois catégories : les aventuriers qui n'avaient pas de clientèle ; les chirurgiens navigants de métier ; les apprentis (I4 à I6 ans) qui ne passaient à la mer que le temps assez court d'un stage de formation pratique limité à un ou deux voyages. Cette catégorie paraît avoir été importante. S'il en est ainsi, il faut admettre que de nombreux chirurgiens européens ont appris leur métier sur le pont d'un bateau. A Nantes (I754), I2 des I7 maîtres en chirurgie ont navigué. En I774 c'est le cas de la moitié. En I797, sur I4 maîtres chirurgiens rennais, 5 au moins ont navigué. Par exemple J.B. DAYOT après avoir passé neuf ans au service de la Compagnie des Indes, s'installe à Rennes en I763 (HARDOUIN).

Le Service de Santé à bord des navires de commerce nantais mérite une mention particulière, à cause de l'importance de la flotte de commerce de ce port évaluée à 2.558 navires en I790 (GRUNBLATT) sur lesquels étaient embarqués 6.000 chirurgiens navigants.

Les chirurgiens des navires négriers (II75 au XVIIIe siècle) ont été étudiés par Mme CHICHE.(56) Certains méritent d'être connus. Grâce CHIRAC et à son ami LE FEVRE des FERRONNERES (I653-I730), doyen de la Faculté de Médecine de Nantes, et à un groupe de botanistes amateurs (dont l'amiral de LA GALISSONNIERE), le jardin des apothicaires de Nantes fut transformé en un jardin d'acclimatation des plantes exotiques en I726. Tous les capitaines de bateaux marchands étaient tenus de ravitailler cet "herbier des isles" qui fournissait aussi du matériel botanique au Jardin du Roi à Paris et aux organisations similaires d'Angers, de Rouen et de Montpellier. Il fut dirigé par Richard de LA PIVERDIERE du PLESSIS, François BONAMY (I7IO-I78[illegible], LEMERLE (I75I-I8I5) et Fr. LE MEIGNEN (I732-I803), tous professeurs à la Faculté de Médecine de Nantes; Mme COURTEIX-PENHELEUX et les Prs AUVIGNE et KERNEIS en ont fait l'histoire.

Le Service de Santé de la Compagnie des Indes avait été complètement ignoré jusqu'à la remarquable enquête du Prof. KERNEIS et la thèse de son élève CHALIGNE. Il était assuré de I664 à I790 par 3000 chirurgiens navigants et un service de santé à terre comprenant une portion centrale à Lorient et des hôpitaux placés aux différentes escales (ou échelles) de la route des Indes.

Le règlement de la Compagnie (I753) montre l'importance qu'elle attachait à ce que les chirurgiens majors des bateaux fassent à leurs subordonnés des cours de pathologie exotique et navale (ch. 2I), tenant compte des maladies de noirs.

A Lorient, la Compagnie avait un médecin en chef, un chirurgien en chef et un apothicaire. L'un des médecins en chef, Jean GAUTIER (I679-I743), longtemps professeur à la Faculté de Médecine de Nantes fit construire un alambic pour transformer l'eau de mer en eau potable (I7I7). Un autre, Ant. DUFAY fit faire des essais de ventilation des navires par manches à air (I749).

On pensa cependant à construire un hôpital pour la Marine dont les plans furent dressés entre I752 et I754. Il ne vit jamais le jour. Aussi les nombreux matelots en transit d'embarquement ou de débarquement (6.500 entre I756 et I764) avaient tendance à se faire soigner, à leurs frais, chez des "hôtesses" plutôt que de se confier aux trois organisations officielles existantes : les chirurgiens de la Marine Royale ; les chirurgiens des troupes royales ; les chirurgiens de la Compagnie des Indes et les chirurgiens de la Communauté de Lorient. La Marine royale et la Compagnie des Indes ne disposaient jamais que d'hôpitaux temporaires. Le seul hôpital permanent, l'Hôtel-Dieu (I73I-I759) joua, avec ses 204 lits, à la fois le rôle d'hôpital civil, d'hôpital de la Marine royale et d'hôpital de la Compagnie des Indes. Des praticiens de diverses origines s'y coudoyaient. Il arrivait aux marins du Roi d'être soignés dans l'hôpital de la Compagnie des Indes.

Dans les comptoirs de la Compagnie, en Louisiane (I7I6-I73I), aux îles Mascarnignes, aux Indes, il existe des hôpitaux, indispensables pour recevoir les nombreux malades débarqués après chaque traversée. Les plus importants étaient ceux de l'Ile Bourbon, de l'Ile de France, de Chandernagor et de Pondichéry dont CHALIGNE a donné une bonne étude.

4 - L'HYGIENE NAVALE.

Elle nous est connue par divers ouvrages comme ceux de PYRARD (de Laval, c. I60[illegible]) de MARTIN (de Vitré, I609), de DESNOYERS et BARBIER (I727), de DELLON (I709), de Louis RELLIAN, chirurgien major de l'Orvernes qui fait le voyage de Canton en [illegible]

Il existe, en outre, près de 80 relations inédites de voyages faits aux aux XVIIe et XVIIIe siècles (CHALIGNE). Le Mns 448 de la Bibliothèque municipale de Nancy (publié par la Société de Géographie de Rochefort I88I-I882) relate le voyage de Lorient aux Indes (I786) du Brillant (74 canons), capitaine THIRIOT. Au retour, les médicaments manquent. Il faut faire escale à la Corogne et THIRIOT doit être hospitalisé pour dysenterie.

a) REGIME SANITAIRE.

La mortalité et la morbidité étaient considérables[60], parmi les équipages mal habillés, mal nourris, mal logés et mal protégés contre les épidémies. Mais c'est seulement dans la seconde partie du XVIIIe siècle que des progrès importants furent réalisés. Ce furent : le développement de l'hygiène individuelle (propreté du marin et hamac personnel) et collective (aération des navires par la ventilation à roue ; modification des sabords ; établissement de manches à air ; désinfection des cales par la technique nantaise (GRUNBLATT) et ensuite par le procédé GUYTON DE MORVEAU, réglementaire en I793). Ce fut aussi l'amélioration de la ration alimentaire. La distillation de l'eau fut essayée par GAUTHIER (Lorient, I7I7). Des essais de biscuité et de pain à base de pommes de terre furent faits à Brest, suivant les directives de PARMENTIER en I779. L'usage de la bière, de légumes confits (oseille et oignon) et de bouillon en tablettes fut préconisé par CHARDON de COURCELLES MAURAN[61] préconisa l'emploi d'orge germé contre le scorbut. DUHAMEL[62] et POISSONNIER DESPERRIERES[63] rédigèrent des traités d'hygiène navale.

Le réglement du Ier Janvier I786 (Code CASTRIES) améliora le vêtement et la nourriture des matelots. On savait que les vivres frais soit d'origine animale, soit d'origine végétale guérissent radicalement le scorbut (LA PEROUSE).

L'état sanitaire des navires négriers est assez bien connu par leurs journaux de bord et les certificats de décès des esclaves morts en mer de maladie ou de traumatismes. Annick LE CORRE (I9I8) raconte la traversée de la Victoire (I68t de la côte de Guinée à Saint-Domingue. Sur 93 esclaves, I6 meurent pendant le voyag

---

(60) REUSSNER A. - L'hygiène navale à la fin du XVIIIe siècle. Rev.hist.col.Franç. I93I, I9,25.
(6I) MAURAN - Avis aux gens de mer sur leur santé. Marseille I786.
(62) DUHAMEL DE MONCEAU - Moyen de conserver la santé aux équipages des vaisseaux
(63) POISSONNIER-DESPERRIERES - Mémoire sur les avantages qu'il y aurait à chan la nourriture des gens de mer. I767. 70-7I.

G. MARTIN (I93I) a signalé dans les archives de l'Amirauté de Ne. .787 rapports de mer de navires négriers.

F. de VAUX de FOLLETIER a trouvé dans les Archives de la Charente-Inférieure, les journaux de trois de ces navires : Les Trois Soeurs, la Cybèle et l'Phenix (I738). Il a également dépouillé des demandes de consultation adressées au Chirurgien de la marine, LE BOUVIER au sujet de la santé des propriétaires d'esclaves ou de leurs esclaves eux-mêmes.

VIGNOLS (Revue d'Histoire des Colonies françaises, I928) a relaté la campagne de l'Actif, négrier nantais. A bord, BEJARD, médecin-chirurgien, connaît la pathologie des Noirs. Il insiste pour faire danser la "traite" par hygiène. Sur III esclaves, 3 meurent en un peu plus d'un mois, soit 2,6 % de l'effectif, ce qui est pe 2 morts ayant eu lieu à l'ancre. Arrivé aux Antilles, l'Actif avait perdu I matelot, IO esclaves dont un par suicide (accident fréquent). Le suicide épidémique n'était pas rare dans les calmes prolongés. Il note aussi un cas de folie.

La nourriture est constituée par un mélange de riz, de fèves, d'igname, de piment et de poisson séché ou fumé, cuit à l'huile de palme. Le poisson n'existe pas dans la ration donnée par Mme CHICHE. La ration type de mancadia se compose de 5I grs. de riz, de II2 grs. de fèves, d'huile de palme et d'épices.

L'activité de la traite diminue beaucoup après la Révolution(64). Néanmoins sur 530 navires sortis du port de Nantes en I790, les destinations étaient les suivantes : 205 pour les Antilles, 40 Négriers, 3 pour les Mascareignes.

La thèse de Madame CHICHE fait le point de cette question.

A la fin du XVIIIe siècle, l'hygiène navale est connue dans ses grandes lignes (REUSSNER), mais n'est applicable que dans des conditions bien déterminées.

---

(64) La traite des Noirs d'Afrique commença (c. I527-I540) avec les Portugais, bientôt relayés par les Hollandais, les Anglais et les Français (à partir de I683). Elle dura près de 300 ans au cours desquels plus de I2 millions d'esclaves furent transportés d'Afrique en Amérique et aux Antilles et également en Europe. Dans la décade I779-89, 36.000 esclaves étaient dirigés annuellement sur les Antilles. Il semble qu'il y ait eu également quelques volontaires; En I782, 600 viennent aux Antilles. En I786, 4I8 étaient morts ou avaient été rapatriés. Il n'en resta plus que I82.
En I782, il y avait aux Antilles I04.000 esclaves et 95.700 Blancs dont 53.000 Anglais, 23.000 Ffançais, II.000 Hollandais. Quatre ports français : Nantes, Bordeaux, La Rochelle et Rouen eurent en I7I6 le privilège d'armer pour la traite des Noirs. Quelques-uns d'entre eux vinrent en France. On en fit le recensement, en I776. En Bretagne, (non compris Nantes) il y avait 96 Noirs.
Aux Iles Bourbon et de France, l'importation des esclaves venus de Madagascar, de Zanzibar et de la Cafrerie, se faisait sans négriers. Elle était directe et la physionomie de la traite était toute autre qu'en Amérique et aux Antilles.

C'est le cas des expéditions scientifiques, armées à loisir avec des équipages restreints et sélectionnés. Prenons par exemple les voyages de COOK (I772-5), (I77[illegible]. Son troisième voyage fut une réussite médicale. Le Résolution ne perd que 4 hommes dont 3 étaient en mauvaise santé au départ d'Angleterre, le Discovery n'eut aucune perte mais COOK (I74I-I779) mourut de phtisie à 38 ans. BOUGAINVILLE fut aussi heureux que lui en perdant seulement 4 hommes sur 2I7. LA PEROUSE, KERGUELEN WALES enregistrent des succès analogues.

Le régime alimentaire de quelques tables d'officiers nous est d'ailleurs connu. Par exemple celui du Comte d'ORVES commandant l'Orient dans les mers de l'Inde (I778-79). Il est substantiel (Cf. Revue d'Histoire des Colonies Françaises, 4e trim. octobre I929).

MOREAU DE JONAS, passager sur le corsaire le Vengeur (I795) dit que l'on y mange mieux que sur les vaisseaux de ligne.

Au point de vue sanitaire, la guerre d'escadre était tout à fait différente de la guerre de course et des grands voyages d'exploration.

Dès qu'une armée navale est concentrée à la hâte, avec des équipages disparates, la nourriture et le logement laissent à désirer et la mortalité peut être énorme. D'ORVILLIERS (I779) a 7.000 malades.

Le contre-amiral BRUNI d'ENTRECASTEAUX (I738-I793) meurt en mer des suites du scorbut et de la dysenterie.

La mortalité globale des équipages de la Compagnie des Indes est de 20 % (CHALIGNE). Mais une étude plus attentive doit distinguer :

I) Les voyages de "petite navigation" (Sénégal, Louisiane, Pérou) où les navires ne comptaient pas plus de deux chirurgiens.

2) Les voyages de "grande navigation" (Mascaraignes, Inde, Chine) où trois, quatre ou cinq chirurgiens étaient répartis en plusieurs portes ou fosses. C'est ce qu'établit le carton des Archives coloniales C2 I55 (pp.6-9I). La Revue d'Histoire des Colonies Françaises (I927) a publié ce mémoire anonyme, probablement rédigé vers [illegible].

De I735 à I742, 86 vaisseaux montés par I3.557 hommes ont eu I.544 morts, c'est-à-dire I/9° de l'effectif.

Les négriers de Bordeaux faisaient des voyages de trois ans, [illegible] côte d'Afrique à celle d'Amérique. 54 vaisseaux montés par I.828 hommes en perdent 288, c'est-à-dire le I/6° de l'effectif. De Nantes et de Bordeaux partent pour l'Amérique 368 vaisseaux montés par II.I4I hommes, 848 hommes meurent. C'est-à-dire le I/I3° de l'équipage.

Comme la navigation des Indes est de vingt mois, celle des Iles d'Amérique de six mois et celle d'Amérique de quatre mois, il faut multiplier la perte de la navigation de [illegible] mois (Guinée) par trois et celle de courte (Amérique) par quatre et demi pour les égaler.

La perte de la navigation de Guinée doit donc être ramenée à 288 x 3 = 54 soit près de 50 % de l'effectif.

Pour l'Amérique II I4I hommes avec 848 décès donnent 848 x 4,5 = I.8I6 hommes c'est-à-dire près du I/3 de l'équipage.

Par conséquent, si l'on tient compte de ce coefficient, la navigation de l'Inde aurait été moins meurtrière (2/8) que celle de la Guinée (3/8) et celle des iles d'Amérique(65).

Il faudrait comparer ces chiffres avec ceux relevés par Melle BEAUCHENE (Thèse CHALIGNE). En fait, il y eut des voyages tristement célèbres par l'importance de leur mortalité et d'autres qui revinrent sans aucune perte. Aussi leurs commandants eurent-ils droit aux félicitations du Ministre. On n'a retrouvé, d'ailleurs, que huit de ces lettres de félicitations (CHALIGNE).

Des comparaisons avec les pertes de la Royal Navy vont nous permettre de voir la mortalité et la morbidité des Britanniques. HOSIER, dans sa campagne aux Antilles et Mexique (I726-27) enregistre sur un effectif de I.555 hommes, 960 malades à bord et 360 décès, dont 3 amiraux. VERNON à Carthggène (I74I) dispose de 58 navires montés par I8.760 hommes. En Avril, il a 8.000 hommes de troupes de terre. En Mai, il ne lui reste que I.500 hommes.

En I740-4I, la flotte de HADDOCK est décimée par le typhus en Méditerranée. Il rapporte la maladie à Plymouth et à Londres qui connaît ainsi la grande peste (The great sickness).

En I754-56, WATSON part aux Indes avec I.800 hommes. Il enregistre 328 décès et 6.062 journées d'hôpital.

En I759, pendant la guerre de 7 ans, le blocus des côtes de France demanda beaucoup de navires. Ils devaient prendre la mer pour huit mois. Le "blocus fermé", préconisé par HAWKE causa de telles pertes que le séjour à la mer fut limité à 90 jours au maximum et que "le blocus ouvert" fut adopté (HOWE).

Aux colonies les navires de guerre débarquaient souvent plus de typhus que de renforts et la prise d'un navire ennemi était souvent suivie d'une épidémie de typhus ou de typhoïde qui décimait les vainqueurs.

A la Havane (I762), 23 navires britanniques perdent en quelques mois 300 marins, morts de fièvres et 4.708 soldats sur un effectif de I4.000. En I763, sur I84.899 matelots comprenant la totalité des équipages de la Royal Navy, on note I33.708 malades ou déserteurs et seulement I.5I2 tués.

---

(65) Sur la mortalité des équipages voir aussi, Archives de la Marine, série B, tome VII, 80-85.

De I776 à I780, sur 70.9I0 matelots de l'escadre des Indes Occidentale I8.545 meurent ou sont malades et I.243 seulement sont tués.

Sir Gilbert BLANE (I780-83) perd aux Antilles 3.200 marins sur 2I.608 hommes d'équipage.

D'après NELSON la vie d'un marin se terminait à 45 ans, tordu de douleurs rhumatismales, abattu par les fièvres, hernieux à force de tirer sur les avirons, mal nourri et exposé au scorbut. Peut-être le tableau est-il poussé un peu au noir. En effet, à la fin du XVIIIème siècle, les sextants se substituent à l'astrolabe par la mesure des longitudes. Le chronomètre est perfectionné par A.C.BREGUET La cartographie fait de grands progrès. Cela permit d'éviter des erreurs de navigatio relativement fréquentes dans les voyages au long cours. L'Anglais ANSON en perdant la longitude (I740-44) allongea son voyage hors des délais prévus et perdit 40 hommes de scorbut. L'amélioration des constructions navales à partir de I765 où les ingénieu de la Marine remplacèrent les "Maîtres de Hache" améliora aussi les conditions de vie à bord.

b) LES FACTEURS DE MORTALITE.

Les facteurs de mortalité ont été ainsi résumés par CHALIGNE : I) Longueur du voyage ; 2) encombrement du navire ; 3) mauvaise qualité de l'eau de boisson et des navires ; 4) Les accidents survenus à la mer ; 5) les naufrages et les captures par les pirates ; 6) les maladies - (scorbut, maladies vénériennes, variole, gale, dysenterie, fièvre jaune), l'insuffisance des soins.

Reprenons les principaux :

I) Les aliments étaient de mauvaise qualité à l'appareillage et leur conservation à bord se faisait dans de mauvaises conditions. Aussi la Royal Navy eut-elle à ce sujet des mutineries en I797 et les "flux de ventre" étaient fréquents. On essaya d'améliorer la ration par l'usage de la choucroute, réglementaire dans la marine hollandaise depuis I754. On essaya aussi, en France et en Angleterre, des comprimés de soupe et de bouillons en tablettes. Un pharmacien militaire, VILLARIS (I720-90) indiquera une préparation de viande desséchée utile pour les voyages au long cours. Mais aucun progrès sérieux ne fut fait avant l'invention de la conserve alimentaire en boîte par APERT en I806 dans la marine française. Ce bouilli (bully beef) fut adopté par les forces armées britanniques en I8I3 (KEEVIL).

2) La boisson était d'ábord l'eau. Conservée dans des barils de bois, elle devenait rapidement fétide et noire. On avait essayé de l'améliorer par filtrati ébullition et distillation. La filtration sur os calciné, sur sable et gravier, ou encore avec addition de nitrate d'argent et de charbon n'était pas au point. L'ébul lition (POISSONNIER et IRVING) était difficilement réalisable avec des récipients

de bois. La distillation avait été préconisée dès I5I6 par J.ANt. GADES puis par Sébastien de la POLLIERE (I560) et HAMTON (I670) HALES (I739) et APPLEBEY avaient préconisé la distillation avec un intermédiaire : colle de poisson, poudre d'os calciné ou poudre astringente mêlée à l'eau de mer. LIND défendit, au contraire, la distillation sans intermédiaire.

Le voyage de BOUGAINVILLE passe pour être le premier où l'on employa comme eau de boisson de l'eau de mer distillée avec un appareillage mis au point par POISSONNIER qui avait fait des expériences à ce sujet en I763 et publié un mémoire à l'Académie Royale des Sciences (I764).(66)

L'eau de boisson fut remplacée chez les Anglais par le Thé, le cacao, le vin, la bière et le rhum dilué. Cette dernière boisson recommandée par l'Amiral VERNON (dont le sobriquet était old grogram) prit le nom de grog qui est passé en Français.

3) L'équipage était entassé dans un espace insuffisant. 900 hommes dans des navires de 2.I64 tonnes ; 600 hommes dans des navires de I.800 hommes, sous des plafonds placés à moins de deux mètres de hauteur. L'air était confiné dans les ponts et avant de descendre dans les cales on allumait des bougies pour dépister l'oxyde de carbone.

On avait essayé d'aérer au moyen de manches à air, de ventilateurs (HALES I753) et de pompes à air (SUTTON I757) utilisées à la fois en France et en Angleterre. R. MEAD avait préconisé l'usage de grands foyers pour faire circuler l'air.

4) Les bateaux secs et propres étaient rares. Il y avait toujours de l'eau dans les fonds, malgré les pompages répétés. Les rats étaient nombreux. Sur le H.M.S. Duke de 90 canons, Thomas SWAINE, ratcatcher to this Majesty, attrapa 2.475 rats. Les fumigations à l'aide de la poudre à canon, du tabac, du nitre et du vitriol ; les lavages au sable, à l'eau et au vinaigre ne donnaient que des résultats médiocres.

D'après les Anglais, les navires de guerre français étaient mieux approvisionnés et plus confortables pour les malades que les leurs. Mais ils leur reprochaient d'être plus sales.

5) L'hôpital était placé au-dessous de la ligne de flottaison, sauf pendant le combat. Il était donc mal ventilé et mal installé.

6) Les matelots n'avaient pas d'uniforme. Ils s'habillaient à leur guise et très mal. Le port du gilet de flanelle suscita des polémiques dans la Royal Navy entre TROTTER d'une part, GILLESPIE et Lord ST VINCENT de l'autre.

(66) Dans ce dernier, il oublie les premières expériences de Jean GAUTIER (I679-I743) à bord du Triton (Lorient I7I7). GAUTIER ayant terminé sa vie à Nancy, son appareil fut l'objet, dans cette ville, de nouvelles expériences de son fils et de J. Ant. LE BEGUE (I727-I808), futur chef d'escadre et membre de l'Académie ...

5 - LA PATHOLOGIE NAVALE.

Elle est dominée par des épidémies de fièvre jaune, de scorbut, de peste et e typhus (fièvre des vaisseaux) appelé aussi febris nautica, febris putrida, febris aligna, febris petechialis, fièvre pourprée.

Les principales surviennent en I690, I746, I758, I777, I794, I795. La fièvre aune mieux connue sous le nom de "coup de barre" (Guadeloupe I635), décrite par le .P. du TERTRE (Guadeloupe I640) dévaste la Martinique et les autres Antilles (I686-690). Elle fut rapportée au Brésil par l'Oriflamme qui venait de Bangkock. C'est ourquoi le typhus miasmatique atoxique putride jaune fut bien à tort considéré comme la maladie du Siam".

Le Professeur LAVIER a bien éclairci de point d'histoire de la médecine.(67)

Du côté Anglais, c'est DRAKE qui rencontra la fièvre jaune, en I585, pour la remière fois, et en mourut en I595.(68) Un peu plus tard, HOSIER (I726-27) en mourut robablement (KEEWILL).

La peste ravagea Toulon en I664 et en I720.

Des fièvres intermittentes sévirent dans la flotte du Levant en I774, I746, I747 t I783 où l'armée navale ramena de Cadix 3.000 malades. L'escadre du duc D'Antin fut avagée par une épidémie (I74I).

L'épidémie de I746 atteignit l'escadre du Duc d'ANVILLE au moment de son débar- quement au Canada. Son médecin, CHARDON de COURCELLES, lui-même atteint du typhus nous en a laissé une bonne relation.

En I758, l'escadre de DUBOIS de la MOTHE est décimée par une épidémie qui cause plus de 5.000 décès.

---

(66) suite;- Marine. Il eut à sa disposition 6 barriques d'eau de mer acheminées de Dunkerque (I75I) par la protection du Maréchal de Belle Isle, gouverneur des Trois Evêchés. Treize ans plus tard, LE BEGUE essaya l'appareil de POISSONNIER (Arch. Nat. Marine B 2 34I 7-I72, B 3 509, D3 404 et VALDENIRE, le Pays Lorrain I935 n° 9). Cet appareil passe pour avoir été employé par BOUGAINVILLE au cours de son voyage autour du monde.

(67) G. LAVIER - L'évolution de l'épidémiologie d'une maladie infectieuse : la fièvre jaune - Tropiques Mars I956.

(68) K. A. BAER - The first description of Yellow fever - Bull. Of History of Medicin I949.

Le Service de Santé du port est débordé. On fait appel à des chirurgiens de Rennes et d'autres points de Bretagne. J.B. BOYER, docteur régent de Paris, venu à Marseille pour la peste de I72I, accourt et meurt de ce typhus redoutable étudié par LEVOT et FOUSSAGRIVES.

Les épidémies typhiques de Toulon (I793), Rochefort (I794), et de Brest (I79.. furent également très meurtrières.

L'épidémie de I779 emporta SMITH, chirurgien puis médecin. Celle de I777 emporta J.F. LE BEAU, premier médecin du port de Brest, correspondant de la Société Royale de Médecine.(69)

La colique des vaisseaux était également une plaie de la Marine.(70) (7I)

Le scorbut, mot venu de l'islandais (où il apparaît dans les sagas de l'an 1.. sous la forme skyr-bjàg(72) est passé des langues nordiques, au hollandais, à l'.. et au français.

"Le scurbut, à vray dire, n'est pas le mal ordinaire de la mer, mais c'est .. mot hollandois pour figurer le mal que les Portugais appellent mal des gencives .. nos François nomment mal de terre". (Essay sur les merveilles de nature par .. FRANCOIS 2ème édition I622). La Ière édition qui date de I62I, ne contient pas .. passage.

Ce n'était pas seulement une maladie des gens de mer. Elle attaquait .. Colons du Canada. Elle était connue de Jacques CARTIER sous le nom de "grosse .. Les Amérindiens lui enseignèrent un remède qui lui parut efficace l'anneda ou .. de vie. Il s'agit d'un conifère thuya occidentalis qui vers I535-42, a sauvé de scorbut les hivernants de I53I.(73)

---

(69) Ant. DUPUY - Documents inédits sur l'histoire de la ville de Brest au XVIIIe siècle. L'épidémie de I757 - Bull. Soc. Académique de Brest de I882.

(70) POISSONNIER DESPERRIERES décrit comme une entité la "colique des vaisseaux" dont on ne savait pas avant Amédée LEFEVRE qu'elle était saturnine.

(7I) Mc AULIFFE Léon - La colique du Poitou; Bull. de la Société Française de la Médecine I902.

(72) VAGSAL - D'où vient le mot "scorbut" ? Revue de Pathologie Générale et de Physiologie Clinique. N° 680, - Juillet I956, p. I279 à I283.

(73) Jacques CARTIER et la grosse maladie - XIX Congrès international de ... Montréal I953.

D'autres descriptions du scorbut furent données par l'Apothicaire Jean MOCQUET[74], par René FRANCOIS et par Fr. MARTIN de VITRE. Parti sur le Croissant (I60I) pour Sumatra avec sa conserve, Le Forbin, il coule au large des Moluques.[75]

Du côté anglais, des observations analogues avaient été faites par Sir Richard HAWKINS (I593), PURCHAS (I60I) et WOODHALL (I6I7). On peut se demander si la maladie décrite était bien celle que nous appelons scorbut, ou une superposition de scorbut, de pellagre et de béri-béri.

La meilleure étude du scorbut au XVIIe siècle est celle de Nicolas VENETTE (I636-I698)[76] [77]. Il écrivit son traité à la demande de Colbert de TERRON, Abusin du Ministre et intendant général de la Marine à La Rochelle. Il l'attribua en partie à une carence de végétaux dans la ration alimentaire. Son contemporain le Juif messin Jacob SAHALON (I630-93) avait préconisé l'emploi du citron dans le traitement de cette maladie.

Le scorbut mal soigné s'accompagnait de lésions gingivales mais aussi maxillaires qui nécessitaient de nombreuses opérations de chirurgie dentaire (extraction de dents et de séquestres, drainage d'abcès). On ne s'étonnera donc pas que P.FAUCHARD (I678-I76I)[78][79], le plus grand chirurgien dentiste du XVIIe siècle, ait été, dit-on chirurgien de la marine de I693 à I696, où il apprit beaucoup d'Alexandre COTELERET, très expert en pathologie buccale. Cette tradition s'est constituée avec J.J. GARDETTE (I758-I83I) autre chirurgien de la Marine. Il a été avec LEMAIRE un des pionniers de la chirurgie dentaire aux Etats-Unis.[80]

Chose curieuse, le scorbut bien connu au XVIe et XVIIe siècles, le fut beaucoup moins au XVIIIè siècle et se montra d'autant plus grave. La Royal Navy fut très impressionnée par le sort de l'escadre de l'Amiral ANSON (I740-44). Sur sept navires montés par I955 hommes, un seul revint, le Centurion, et I.03I marins moururent. L'équipage du Centurion perdit 380 hommes sur 5IO, malgré les remèdes en honneur à cette époque :

---

(74) Les voyages en Asie - Afrique - Indes Orientales et Occidentales de Jean MOCQUET. G. des CILLEULS - Sociétés d'histoire de la Pharmacie I960

(75) Fr. MARTIN - Description du premier voyage fait aux Indes Orientales par les Français etc..Paris I609.

(76) N. VENETTE - Traité du scorbut où l'on peut connaître fort exactement la plupart des maladies qui arrivent sur mer.. La Rochelle I67I.

(77) Cf.TORLAIS - Gaz.Hebd. Sc. Méd. Bordeaux, I924, et J. de Méd. de Bordeaux I940

(78) Georges VIAU - Congrès du tricentenaire de la création du titre de chirurgien dentiste et du bicentenaire de Fauchard; Mellotée. Paris I6/XII/I922.

(79) Georges VIAU - L'art dentaire français aux Etats-Unis, Paris I923.

(80) Georges VIAU - Gazette Médicale, I5/9/I925.

I°) Elixir de vitriol (huile de vitriol, alcool, sucre, cannelle, gingembre et autres épices).

2°) Gouttes et pilules de J. WARD (antimoine, sang-dragon, vin) qui constituaient un diurétique violent.

Le célèbre Richard MEAD, un des détenteurs de la Gold headed cane, fait une enquête personnelle (Discourse on the Survy (I749). D'accord avec le Révérend M. WALTER et COCKBURN, il admet que l'air putride ou malin de la mer est la cause du scorbut. Il conseillait de lutter contre cette influence par une médication astringente (vin vinaigré et fruits acides). J. HUXHAM (De scorbutico, Venise I766) conseillait le cidre, le jus de citron additionné de rhum, les oranges et antiscorbutiques habituels. Il avait fait une courte croisière dans la Manche, en I473.

C'est en I747 que James LIND commença à étudier le scorbut à la lumière des publications anciennes et notamment de celle de Jacques CARTIER (I535) qu'il appréciait beaucoup. Il se rendit vite compte que contrairement à ce que pensaient les grands spécialistes de l'époque, COCKBURN, BOERHAAVE et BISSET, le mauvais air, la mauvaise digestion et le tempérament n'expliquaient pas la cause de la maladie. Ses travaux,(8I) modèle de diététique expérimentale, mirent en cause la ration alimentaire et indiquèrent le remède : le jus de citron. Il recommanda aussi le salep, racine turque à la fois antidysentérique et antiscorbutique. Malheureusement James LIND, petit chirurgien de la marine, ne fut pas pris au sérieux. Son traitement prophylactique ne sera adopté par la Royal Navy qu'en I795 et par la Marine Marchande qu'en I854.

Les voyages de COOK qui avaient pour but l'étude du scorbut furent peu instructifs pour les raisons suivantes :

I) Conditions très favorables (équipage trié ne faisant pas plus de I5 semaines de mer consécutives).

2) Bonne nourriture.

3) Bonne eau de boisson distillée.

4) Antiscorbutiques, moutarde, vinaigre, choucroute abondante.

Le principal disciple de LIND fut POISSONNIERE (I767).

Les maladies vénériennes étaient fréquentes. Nous ne disposons pas de statistiques françaises à ce sujet. Celles de l'Hôpital britannique de Haslar (I756-58) donnent les chiffres suivants (KEEVIL).

(8I) James LIND - Treatise of the Scurvy I753.
" " - Essay on the most effectual means of preserving the health of seamen in the Royal Navy.
- Essay on diseases incidental to Europeans in Hot Climates.

- Fièvres 2I74
- Scorbut II46
- Consomption .. 360
- Rhumatisme ... 350
- Flux de ventre 245
- Maladies vénériennes
- Gale } I568
- Maladies simulées
- Traumatismes
- Malaria ?
- Hydropisie ?
- Gravelle ?
- Tuberculose ?
- Brûlures ?
- Variole 53

A ce propos, le rapport de VIVES, Chirurgien de la "Boudeuse" aurait établi que ce n'étaient pas les équipages de BOUGAINVILLE qui avaient apporté la vérole à Tahiti, mais qu'ils l'avaient, au contraire, attrapée à la Nouvelle Cythère.(82) La vérité est plus nuancée.

J.B. VIVES(83) (I700-I780) chirurgien, eut à soigner les maladies vénériennes qui apparurent après le départ des équipages de la Nouvelle Cythère où s'étaient succédés les navires de Pedro Fernand de QUEIRA (qui découvrit Tahiti en I606), de WALLIS (I767), de BOUGAINVILLE et de COOK qui revint deux fois encore à Tahiti et y retrouva toujours des maladies vénériennes. Le problème était de savoir (et il a une importance doxologique indéniable) si la maladie était autochtone ou si elle avait été apportée par les marins européens.

Pour VIVES, les maladies vénériennes n'ont donc pas été apportées par les Français à Tahiti. Son rapport indique que les 30 cas de maladies vénériennes observés par lui n'apparurent à bord qu'entre le I6 et le 22 Mai, alors que le débarquement avait eu lieu le 6 Avril.

---

(82) R. NEVEU - Les compagnons de BOUGAINVILLE ont-ils importé la syphilis à Tahiti ? S.H.M. I947

(83) A ne pas confondre avec son fils, Gaspard VIVES (I744-I828), démonstrateur d'anatomie à l'Ecole de Chirurgie de Rochefort (I780). La biographie manuscrite de J.B. VIVES se trouve dans les papiers de QUOY à la Bibliothèque municipale de la Rochelle.

Cette opinion est corroborée par le journal de Louis Ant. de St-GERMAIN crivain" de la "Boudeuse", publié par LA RONCIERE.(84)

Un tahitien embarqué sur les navires français fut trouvé, dit-il porteur de ancres de la verge avec adénites. Un autre affirma que les maladies vénériennes sont pas rares dans son pays.

Elle l'est aussi par René Primevère LESSON dont nous aurons à nous occuper us tard.(85)

A son tour, le Dr. MONKHOUSE de l'Endeavour, le bateau de COOK, accusait s marins de la Boudeuse et de l'Etoile d'être à l'origine du mal vénérien.

Ces témoignages discordants ont fait l'objet d'une discussion entre NEVEU(86) SASPORTAS(87) à la Société Française d'Histoire de la Médecine. Cette discussion fut pas concluante parce que à cette époque syphilis, blenorragie et chancre mou aient encore confondus et que le pian était encore inconnu de la médecine européenne

BOUGAINVILLE avait également comme passager le Prince de NASSAU SIEGHEN. Il est robable qu'il s'agit soit d'un jeune volontaire devenu pous tard chirurgien de la arine (I768-I843), bibliothécaire et conservateur du cabinet d'Histoire Naturelle e l'Ecole de Rochefort ou d'un de ses parents.

La bonne foi de VIVES attribuant le "mal anglais" à l'équipage du Dolphin de ALLIS n'est pas incriminée par les historiens récents de la médecine navale britanique. Ils font simplement remarquer que le Journal de bord de WALLIS ne montre aucune les maladies vénériennes 6 mois avant et 6 mois après l'escale à Tahiti.

Il faut donc admettre ou que les matelots anglais étaient bien atteints, comme le dit VIVES, de maladies vénériennes, mais qu'elles étaient latentes, ou bien que IVES a confondu vérole avec d'autres maladies vénériennes.

LE PEYRE, traita les ulcérations de toute nature par la chaleur solaire, oncentrée sur la lésion au moyen d'une loupe, suivant la méthode exposée par Pierre AURE, à l'Académie Royale de Chirurgie. Il obtint de nombreux succès à l'Ile de rance et en Abyssinie.(88)

---

84) CH. DE LA RONCIERE. Le routier inédit d'un compagnon de BOUGAINVILLE. Paris I946

85) LESSON Voyage médical autour du monde.(I822-25) Paris I829, Val de Grâce.

86) MORENHOUT - Voyage aux Iles du Grand Océan I837.

87) SASPORTAS - A propos du réveil d'une controverse ancienne. Le mal vénérien à Tahiti est-il français ou anglais ? S.H.M. I946, P. 56

88) Société Royale de Médecine I776 tome I

Nous citons ci-après in-extenso une observation relative au scorbut, observation manuscrite, carton 25 CHIR. Académie Nationale de Médecine. Paris.

Observation faite par DEMONTREUX, chirurgien-major des ville et château de Brest, sur l'état des soldats militaires des régimens de Ponthieu, de Fontenay et de Saumur qui avoient été armés sur l'escadre de feu Monsieur le Duc d'Anville et qui ont été débarqués en différents temps à Brest et mis aux hôpitaux militaires dont il a la conduite, sçavoir le unze octobre mil sept cent quarante six : Six le Ponthieu II2 + le 23 de Saumur qui avoient le visage bouffi, les gencives tuméfiées exédenter le niveau des dents qui étoient toutes branlantes et dont la plupart tombées, la voûte du palais parsemée de tâches livides, gangréneuses, la cloison du palais et la luette dans le même état, la voix rauque et éteinte, la respiration entre-coupée, bavant continuellement une salive fétide, les extrémités supérieures parsemées d'ecchymoses même plusieurs avoient des nodules sur les avant-bras et les mains tuméfiées ; une bonne partie avoit les extrémités sternales des côtes toutes tuméfiées et quelques-unes désencroûtées de leur cartilage qui faisoient saillir la peau dans l'inspiration, de plus beaucoup avaient des ecchymoses sur toutes les aisselles, ils avoient tous l'épigastre tendu et douloureux également que des douleurs dans les hippocombres ; pas un ne pouvoit se mouvoir qu'il n'en eut sur le champ une syncope, les cuisses, les jambes et les pieds d'une grosseur prodigieuse et toutes livides.

Dans cet état pitoyable les premiers soins ont été les bouillons, les oeufs frais, les sucs épurés de cresson de fontaine, de Becabunga et de Coeleria, la décoction de ces mêmes plantes en forme d'aprosenne nitrée et de dulcorée de sirop anti-scorbutique on leur faisoit prendre à l'heure du sommeil une potion légère cordiale, anti-scorbutique et volatille faite avec l'opiat anti-scorbutique la thériaque et la confection dyacinthe en petite dose, le sirop anti-scorbutique l'esprit de coctaria et la décoction des mêmes plantes, et comme plusieurs toussaient continuellement on leur faisoit prendre à cuillérées un mélange d'huile d'amandes douces et de sirop de coquelicot ; on frottoit les parties ecchymosées d'eau-de-vie camphrée aigùisée de sel d'ammoniac et on appliquoit un emplâtre de stéréa liquide sur les parties qui menaçoient de gangrèner ; on frottoit leur bouche alternativement soir et matin d'un mélange de miel rota et d'un esprit de vitriol et de collire Lafran eau de teinture de gomme Lac suivant les occurrences et le matin après leur avoir coupé les chairs baveuses qui renaissoient presque toutes les 24 heures quoique on les fit laver continuellement d'un gargarisme vulnéraire anti-scorbutique et astringent dans lequel on faisoit entrer un peu d'alun ; tous ces secours étant devenus inutiles et pour bien dire infructueux on détermina le Docteur Demontreux à ouvrir et faire ouvrir en présence de Monsieu le Commissaire de Guerre, du Major commandant dans la Place et de Messieurs les Officiers des Corps, envoyés pour le maintien du bon ordre, tous les malades qui mourraient et l'on vous fait l'exposé après qu'il est surprenant qu'il en soit réchappé un seul tant le mal était poussé à son dernier période. On a trouvé dans les cadavres de plus de 40 soldats qui ont été ouverts, les muscles sur lesquels il y avait des ecchymoses sont gangrenées ; plusieurs avaient les extrémités sternal des côtes désencroûtées de leur cartilage et toutes rongées comme si elles avaient été massérées dans quelque liqueur corrosive. De plus le péricarde plein d'une liqueur rougeâtre semblable à de la levure de chair. Une grande partie avoit les poulmons adhérans à la plèvre, tous avoient plus d'une pinte d'eau épanchée dans chaque cavité de la poitrine, la plupart avoit le pancréas schirreux et aussi dur que le sont ordinairement les cartilages, la rate pourrie ne se soutenant que par sa membrane ; le foye est le seul viscère qui ait été le moins vicié. La vessicule fut pleine d'une bile extrêmement noire et les membranes épaissies le quadruple de l'état naturel, toutes les peaux du mésentère de la grosseur d'une noix et toutes

schirreuses, la veine cave pleine d'un sang noir, l'aorte au contraire contenait un sang extrêmement dissou, les reins et les autres viscères n'ont pas paru souffert d'autres altérations excépté à ceux qui avoient de l'eau épanchée dans le bas-ventre, qui avoient l'épiploon fondu et les autres membranes ayant acquis une épaisseur qu'ont ordinairement celles des hidropiques. Cet état fâcheux auroit déterminé le Dr. Demontreux à faire faire l'usage aux dits malades de quelque remède apéritif et entre autre la décoction de Pacérabrava qui est pour bien dire le seul remède qui ait produit quelques effets dans cette fâcheuse maladie dont la plupart de ceux qui en sont atteints ont péri. Ceux du 4 et du 5 Décembre de la même année au nombre de 53 de Saumur et II4 de Fontenay qui avaient souffert plus longtemps, on observe que plus de la moitié ont péri d'émauphisure ou de fonte collycative et à quelques-uns les eaux du sternum se sont séparées de sorte que le I34 de Ponthieu il en est péri 46 et le III4 de Fontenay I8 et le 66 de Saumur 32 ; le reste ayant retourné joindre leur corps en bonne convalescence excepté une douzaine qui restent aux hôpitaux de l'Etat de l'Eucophelgmacia et beaucoup ne pouvant se tenir couché que sur un côté, ayant les mains et les pieds tuméfiés, ce qui annonce que selon l'apparence de l'eau dans la poitrine qu'ils auront pour la plupart la même fin que les premiers.

L'observation est suivie du rapport de Monsieur BOURGEOIS :

Je soussigné, Commissaire nommé par l'Académie Royale de Chirurgie pour faire un rapport sur une observation envoyée par Monsieur Demontreux, Chirurgien-major des ville et château de Brest, sur une quantité de scorbutiques qui sont entrés dans l'hôpital militaire, arrivant de la Flotte de feu Monsieur le Duc d'Anville.

Il n'est pas difficile de connaître la cause de cette grande maladie. Des soldats qui ont été fatigués par des marches longues et continuelles et par le mauvais temps et souvent mal nourris et mal vêtus, étant arrivés au lieu de leur embarquement où qu'ils sont embarqués pour ainsi dire entassés les uns sur les autres et par conséquent mal couchés, avec une nourriture bien différente de celle qu'ils ont sur terre, en place de pain c'est du biscuit très sec et le peu de viande qu'on leur donne est fattée, l'eau qu'ils n'ont pas à leur aise est très mauvaise tant pour boire que pour faire la soupe ; de plus, dans un mouvement continuel du navire auquel ne sont ni accoutumés non plus qu'à leur air qu'ils respirent. Toutes ces choses jointes ensemble font la cause de tout le dérangement des liqueurs. De là naisse l'altération qui forme le virus scorbutique qui rompt la liaison du sang, qui à la force de dissoudre et de mettre en fonte les parties rouges et globuleuses et de coaguler la fibreuse et la gélatineuse. Ce qui cause une dépravation générale des humeurs en vue de toucher les parties essentielles du sang. De là les symptômes dont l'observateur parle et dit avoir assisté. De là aussi la lésion des vessaux et les émonctoires qui servent à la dépuration des fluides car les plus petits vessaux et leurs conteurs s'embarrassant par la trop lente circulation d'un sang callé, trop épais, la viscosité du sang les obstrue et coagule la lymphe pendant que l'acrimonie corrode et détruit le solide, ce qui cause tout le délabrement des glandes, des muscles, des viscères, des cartilages et des eaux même.

C'est alors ce qui constitue un scorbut gangréneux. Les ulcères, la puanteur de la bouche, les gencives tuméfiées, les excroissances de chair, la chute des dents, le palais parsemé de tâches noires, l'échappement de la salive, la diarrhée, la douleur de la tête, les coliques, les contractions des membres, les tâches aux cuisses, le pouls très petit et inégal, enfin paralysie, atrophie et hydropisie, tels sont à peu près les symptômes que donne le scorbut de la nature que celui que l'observation que vous a envoyée Monsieur Demontreux, par le détail qu'il donne ces accidents de la maladie et par les ouvertures qu'il a faites des cadavres après la mort.

Les remèdes qu'il a mis en usage sont les anti-scorbutiques ordinaires. N'y aurait-il pas lieu de mettre en usage les acides volatiles ou autres, tel que l'esprit de sel dulcifié, celui de nitre, les citrons, les orangers. N'y aurait-il pas assi quelque soupçon de complication du virus vénérien avec le scorbutique car il est rare que les lésions scorbutiques qui se trouvent des exostoses comme il le marque dans son observation et s'il y avoit pu découvrir quelque autre signe de cette deuxième maladie, il auroit sans doute employé des remèdes convenables, je veux dire, les anti-vénériens comme les mercuriaux et les ptisannes de bois qu'il auroit mêlé avec les anti-scorbutiques, remèdes qui ne sont point antipathiques.

Après l'exposition que je viens de faire, c'est à la Compagnie à juger si cette observation doit être insérée dans les mêmoires de l'Académie.

A Paris le I5 Mai I745

Signé : BOURGEOIS.

6 - LE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE SANITAIRE.

La police sanitaire est encore mal connue, tant dans la Métropole que dans es colonies.

Dans les ports de la Méditerranée il existe des Intendants et des bureaux de anté dont il est question dans l'Inventaire des Archives de la Marine (série B, omm. VII).

Voir notamment :

Intendants de la Santé à Marseille -
esures sanitaires. Déclarations des capitaines, quarantaine 83 à I2I. I25 à 2I6 .

Intendant de la Santé à Toulon.-
éclaration. Quarantaines 2I8 à 24I.

Intendants de la Santé à Sète
émoire pour demander une récompense pour leurs services 244 à 246. Affaire du Sieur ONTADO, Vice-Consul à Naples. Insultes et rebéllions contre les Intendants 248, 5I, 253, 259.

LA TOUR (de) Intendant à Aix -
èglement pour les bureaux de la Santé à Toulon, à Antibes (262-265), à Alençon.

MONTIGNY (de) Capitaine de port au Port-Louis.-
ur le mauvais état de santé des équipages venant des Indes et de la Chine I04.

B 3 388
ntendants de la Santé à Toulon. Sur un vaisseau soupçonné de peste 394. Poste [illegible]

En ce qui concerne la Bretagne, il existe de nombreux documents (89) (90)

Quelques-unes de ces ordonnances sont imprimées pour en faciliter l'affichage.

La meilleure organisation paraît avoir été celle de Nantes. Un service quarantenaire avait été établi à Mindin, à l'embouchure de la Loire depuis I72I, obligeant es navires à une désinfection systématique. Elle paraît avoir été efficace puisqu'aucune épidémie ne fut enregistrée au cours du XVIIe siècle (GRÜNBLATT).

---

89) 23.IX.I709 - Lettre établissant des Intendants de Santé de la ville de Brest pour interdire l'entrée du port aux bâtiments venant de la Baltique (imprimé).
I2.IX.I709 - Ordonnance imposant la quarantaine aux navires pouvant être atteints du mal contagieux qui règne dans le Nord.
25.IV.I7I4 - Ordonnance permettant aux vaisseaux de Brême de venir commercer en France après une quarantaine de I5 jours.
II.VII.I7I4 - Ordonnance permettant aux vaisseaux de Hambourg, Lübeck et Brême de venir commercer en France dans les conditions de l'ordonnance précédente. Archives de l'Ille-et-Vilaine c.I330.

90) I686 - Ordonnance touchant les maladies apportées par les bâtiments négriers [illegible] îles d'Amérique sous le vent. Ordonnance de I768 pour éviter la communicat[illegible] maladies contagieuses;

La lutte contre les épidémies, soit d'origine portuaire, soit d'origine continentale est la même.

L'acte essentiel est le parfumage, ce mot ayant un sens absolument différent de celui qu'il a actuellement. Les parfumeurs sont des chirurgiens ou agents sanitaires qui n'ont rien à voir avec les perruquiers. Ils utilisent 3 sortes de parfums : doux, violents et divers.(9I) En voici quelques formules données par ALEZAIS : les parfums doux étaient un mélange de : noix noire, résine sandaraque ; résine de pin ; colophane ; soufre ; goudron et huile de cade.

Dans la composition de IOO livres de parfum violent entraient :

- Soufre	6 l	- Cinabre	I l
- Poix résine	6	- Sel amoniac	3
- Antimoine	4	- Assa foetida	3
- Orpiment	4	- Cumin	4
- Arsenic	I	- Euphorbe	4

Dans la composition de IOO livres de parfum violent entraient, suivant une autre formule :

- Soufre	6 l.	- Sel amoniac	3 l
- Poix résine	6	- Assa foetida	3
- Antimoine	4	- Cumin	4
- Orpiment	4	- Euphorbe	4
- Arsenic	I	- Poivre	4
- Cinabre	I	- Gingembre	4
		- Son 50	

Une autre recette comporte :

- Genièvre	8 l.	- Benjouin	I l.
- Alun	6	- Orpiment	4 onces
- Salpêtre	6	- Antimoine	I2 "
- Poix	4	- Cinabre	4 "
- Styrax	4	- Soufre	6 l

(9I) ALEZAIS. La lutte contre la peste en Provence au XVII et XVIIIe siècles. (Revue Hist. de Provence Marseille I902)
Parfumer se dit "des précautions que l'on prend dans les temps de contagion pour empêcher que les marchandises, les lettres et autres choses qui viennent des pays qui en sont infectés ne puissent la porter et la communiquer dans les lieux de leur destination... et aussi essaimer les locaux publics et privée et les navires (SAVARY).
Les parfums employés au XVIIIe siècle sont d'origine animale (ambre gris, civette, musc, castoréum etc.. il y a 24 familles et 40 espèces de mammifères odorants), d'origine végétale (épices, essences, aromates) ou minérale (soufre, antimoine arsenic etc..) Les parfums d'usage cosmétique étaient surtout d'origine ani...
Les autres catégories fournissaient les parfums utilisés pour la définfection.

Les recettes de Toulon ne sont pas exactement les mêmes que celles de Marseille.(92)

A Avignon, elles sont utilisées à l'aide d'une machine permettant l'insufflation de vapeur dans les caveaux.(93)

La règlementation à observer en cas de peste, celle des intendants de santé (au nombre de I6 à Marseille) et de la délivrance des patentes de santé avait été inutilement réglée.(94) (95) (96)

7 - LE NIVEAU SCIENTIFIQUE ET PROFESSIONNEL DES MEDECINS ET CHIRURGIENS DE LA MARINE FRANCAISE AU XVIIIe SIECLE.

I - LA MEDECINE NAVALE.

Les commodités de l'exposition nous obligent à adopter une division à laquelle il ne faut pas accorder une valeur trop rigoureuse.

Si les Médecins de la Marine ont constitué un groupement distinct de celui des chirurgiens et prenant quelquefois des allures de caste, si des conflits ont éclaté entre les uns et les autres, il n'en est pas moins vrai que des Médecins ont pu être amenés à s'occuper de chirurgie et les Chirurgiens de Médecine.

Ceci posé, disons que les docteurs en médecine constituaient l'élite du Service de Santé de la Marine Royale et de la Compagnie des Indes. On leur confiait les emplois supérieurs du Service de Santé, soit à Paris, soit dans les grands ports. Ils ne naviguaient, en principe, pas. Le cas de CHARDON de COURCELLES, médecin de l'escadre du duc d'ANVILLE reste exceptionnel. Ils étaient encore plus rares dans l'armement privé. MAURAN de Marseille paraît avoir été un exemple unique.

---

92) Le Capucin charitable enseignant la méthode pour remédier aux grandes misères que la peste a continué de causer parmi les peuples, par le Père MAURICE de Toulon I722 Lyon.

93) Sylvain GAGNERE, La désinfection des caveaux d'églises après les grandes épidémies de peste. Avignon I943.

94) Règlement que le Roy veut et ordonne d'être observé à l'avenir dans les ports de Toulon et de Marseille sur les précautions à prendre pour empêcher que la peste ne s'introduise dans le Royaume. (25 Août I783).

95) Instruction pour les Intendants de la Santé sur les usages et coutumes du bureau. De la fonction de Messieurs les Intendants de la Santé (I7I6).

96) Délivrance des patentes de Santé. Arrêt du Parlement de Provence. (I788). La copie de toutes ces pièces se trouve dans le Mns n° 47 de l'Académie Nationale de Médecine.

aris.- Les inspecteurs généraux des hôpitaux de la Marine et des colonies furent uccessivement J. DUHAMEL du MONCEAU, membre de l'Académie des Sciences et Pierre OISSONNIER (I720-I798), professeur au collège de France et membre de l'Académie des ciences. Tous deux ne quittèrent jamais la France. Pierre POISSONNIER eut comme djoint son frère Antoine POISSONNIER-DESPERRIERES qui fit plusieurs voyages, outre-mer, à St-Domingue et en Amérique et plusieurs inspections dans les ports de la étropole.

Brest.- L'existence de l'imprimerie Vve MALASSIS a permis l'édition de nombreux travaux dont le plus ancien est celui de NOLET.(97) Un peu plus tard, GUIOT, chirurgien aide-major de la Marine au port de Brest, adresse à Pierre DIONIS le résultat de l'autopsie du capitaine de vaisseau DUBUISSON revenant de Carthagène où il commandait le fort. Il y joint un bocal contenant l'oreillette droite dilatée.(98)

CHARDON de COURCELLES (I705-I775) élève de DUHAMEL du MONCEAU et de JUSSIEU, correspondant de l'Académie des Sciences fut, à la fois, un enseigneur, un épidémiologiste, une hygiéniste. Il fut un modèle de conscience professionnelle soit au cours de l'épidémie qui dévasta l'escadre du Duc d'ANVILLE, soit dans la célèbre épidémie de Brest où moururent plusieurs médecins dont J.B. BOYER (I693-I768), ancien doyen de la Faculté de Médecine de Paris, décoré de l'ordre de St-Michel, fellow de la Royal Society, héros de la peste de Marseille (I72I). L'épidémie de I777 fut faite par J. Fr. LE BEAU (I72I-I777), ancien médecin du Roi à Québec et en Louisiane, premier médecin de la Marine à Brest depuis I775, et correspondant de la Société Royale de Médecine.

CHARDON de COURCELLES fut aussi un hygiéniste.

Appartenaient aussi au port de Brest Fr. Louis MAISTRAL (+I770), auteur d'un abrégé de matière médicale (I770) et Jacques SAVARY (+ I768), traducteur de Lind et de Monro. Un anonyme étudia la désinfection des vaisseaux(I00) ; RATHIER, le parasitisme à ténia.(99)

---

(97) NOLET (Joseph), maître chirurgien ordinaire du roi en son hôpital de la Marine de Brest, né à Sully-sur-Loire (Loiret), vers I650.- Observations curieuses sur les phénomènes extraordinaires qui regardent particulièrement la médecine et la chirurgie avec une manière de faire une prétendue médecine universelle, Brest, I7II, Vve Malassis, in-I2, I30 p.

(98) P. BALLET S.H.M. I903

(99) RATHIER ci-devant chirurgien des vaisseaux du roi au port de Brest. Remède contre le ver solitaire et observation sur un dé à coudre introduit dans l'oesophage d'une petite fille et retiré par Rathier.(Journ. de Méd:Chir.Pharm. I763 XXVIII, p. 44).

(I00) Moyens de purifier l'air dans les vaisseaux. Lettre de Brest du I5 Juin I77[illegible] (Cor. de Santé, I774, p. 2I7-225).

orient.- A Lorient, port de la Compagnie des Indes, celle-ci avait un médecin en chef n chirurgien en chef et un apothicaire. L'un des médecins en chef, Jean GAUTIER I679-I743) longtemps docteur régent de la Faculté de Médecine de Nantes fit construire n alambic pour transformer l'eau de mer en eau potable. Les essais furent satisfaisants et eurent lieu sur le Triton (I7I7). Ultérieurement, GAUTIER s'occupa des alines de Lorraine. Son fils poursuivit ses essais en collaboration avec un jeune fficier de Marine, Ant. LE BEGUE (I727-I808), futur chef d'escadre et membre de l'académie de Marine, et avec l'appui du Maréchal de BELLE ISLE, gouverneur des Trois vêchés qui fit acheminer de Dunkerque à Nancy 6 barriques d'eau de mer (I75I). E BEGUE collabora plus tard avec POISSONNIER dont les expériences de I763 ont complètement laissé dans l'ombre les essais de GAUTIER antérieurs aux travaux britaniques de HALES (I739) APPLEBEY (I755) et LIND (I76I). HALES et APPEEBEY distillaient près collage de l'eau de mer par la colle de poissons, la poudre d'os calcinée et le itrate de potasse. LIND et POISSONNIER revinrent à la distillation directe, sans ntermédiaires, préconisée par GAUTIER.

Antoine DUFAY fit faire des essais de ventilation de navires par des manches air (I749).

Les navires de la compagnie des Indes, les indiamen français, avaient un tonnage ui de 300 t. (I720) passa à 800, 900 et I.000 t. en I745, à tel point qu'en temps e guerre, ils pouvaient être utilisés en escadre. Aussi les plus gros avaient-ils bord jusqu'à 3 chirurgiens. D'après les règlements de la Compagnie, le plus ancien tait obligé de donner à ses sous-ordres un enseignement pratique portant sur la édecine navale et exotique. De plus, la Compagnie avait des hôpitaux placés aux différentes escales de la route des Indes (CHALIGNE). Ses chirurgiens avaient donc une aleur réelle. L'un d'eux DELLON a laissé le premier traité français de pathologie xotique.

Ses Collègues PYRARD de Laval (c.I608) et MARTIN (de Vitré, I609) ont rédigé es premiers récits de voyages aux Indes Orientales.

antes.- Dans ce très grand port, 3.000 chirurgiens ont été embarqués de I664 à I790, n particulier sur des navires négriers dont I.332 étaient en service à la fin du VIIIe siècle. Là encore, on se tromperait en pensant que les chirurgiens de ces ateaux, tristement célèbres, manquaient invariablement d'humanité et de connaissances édicales. Mme CHICHE a bien montré qu'ils n'étaient pas tous de simples vétérinaires, t que quelques-uns d'entre-eux ont poursuivi une brillante carrière. Citons à cet gard : J.C. BAGOT (I728-I794), plus tard médecin des épidémies de Bretagne, et embre correspondant de la Société Royale de Médecine ; F. Vincent PALOIS (I02)

I77I-I847) ami de RECAMIER et de LARREY dont il fit la connaissance à Toulon quand ls étaient médecins de la Marine ; correspondant de ROUX, d'ALIBERT, de MARJOLIN t de HALLE.

Nantes eut, depuis I72I, un bureau de santé quarantenaire qui arraisonnait les avires à l'estuaire de la Loire et paraît avoir remarquablement fonctionné puisu'aucune épidémie meurtrière ne fut enregistrée pendant le XVIIIe siècle.

Elle fut également un centre très important de botanique tropicale et médicale vec la création du Jardin d'Acclimation des Plantes exotiques (I726) qui fit de antes "l'herbier des Iles".

a Rochelle.- Le Traité du Scorbut (I67I) de Nicolas VENETTE (I633-I698), bien qu'inonnu de LIND, est un classique de la médecine navale, rédigé d'ailleurs à la demande e l'Intendant COLBERT de TERRON auquel il est dédié. Les principaux signes et comlications de la maladie y sont bien décrits. Le danger des viandes salées, l'influence heureuse des aliments frais carnés et végétaux (la moutarde,fraîche en articulier), est notée. La poudre d'écorce de citron entre dans la composition es pilules. (TORLAIS).

ochefort.- CHIRAC (I650-I732) vint étudier sur place la peste de Rochefort (I694). l devint, dans la suite, médecin du Régent, surintendant du Jardin et Membre de 'Académie des Sciences.

arseille.- J.B. BERTRAND (I670-I752) est l'auteur d'un des plus vieux travail rançais d'hygiène navale (Dissertation sur l'air maritime, Marseille I724). rnault SENDEREN (I665-I740) fut un chirurgien navigant marseillais très connu, ondateur de l'Ecole de Chirurgie Navale. Il a été étudié par ALEZAIS et BERRE.

oulon.- (I03) BARBERET, docteur de Montpellier et premier médecin du port n'a rien crit.

2 - LA CHIRURGIE NAVALE.

Les docteurs en médecine n'embarquant pas, les chirurgiens de bord 'occupaient, à la fois, de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie. C'est eulement dans les ports que, hors des périodes d'épidémies, ils ne s'occupaient que le la pathologie externe.

(I03) G. DES ESSARTS - Le service de santé de la Marine au port de Toulon sous l'ancien régime. Revue de Médecine Navale I955 n° 7

(I02) PALOIS F.V., ex-chirurgien des vaisseaux du Roi, membre correspondant de la Société de médecine de Paris, né à la Roche-Bernard (Morbihan). Essai sur l'hygiène navale, ou l'hygiène appliquée à préserver le scorbut des équipages de vaisseaux pendant les campagnes de long cours. Paris, an IX-I80I. Gabon et Cie Ivol in-8 I38p.

Un certain nombre, engagés dans la Marine pecuniae causa, finissaient par faire es économies nécessaires pour payer les frais très onéreux des études médicales et evenaient ultérieurement docteurs en médecine, leur stage chirurgical n'ayant été our eux qu'une position d'attente. En dehors des cas célèbres de LARREY, de ROUSSAIS et de RECAMIER, on pourrait en citer bien d'autres.

ouen.- Jacques MESNARD (I685-I746) chirurgien de bord d'un corsaire s'établit nsuite à Rouen et construisit un des premiers forceps français (PAMEL et HUE). on collègue GUERIN devin urologiste.(I04)

t-Malo.- qui fut un des grands ports long courrier français du XVIIIe siècle armant our l'Amérique, la côte d'Afrique et la Chine avait besoin de chirurgiens. POISSON-IER DESPERRIERES, au cours d'une de ses inspections (I765-I77I) envisagea même 'y créer une école de médecine navale. Le projet avorta et c'est à l'Hôtel Dieu de t-Malo que furent formés les chirurgiens de bord nécessaires aux armateurs (HERVOT). e chirurgien en chef le plus connu fut J. Guillaume CHIFOLIAU. Après de bonnes tudes à Paris sous HUNAULD, MORAND (I736) et le DRAN (I742), il devint chirurgien e la Compagnie des Indes, chirurgien juré, lieutenant du premier chirurgien du Roi I760) et membre correspondant de la Société Royale de Médecine.

rest.- Le chef de l'Ecole Chirurgicale brestoise fut Etienne BILLARD (I730-I808), lève de CHARDON de COURCELLES. Sa biographie a été rédigée par DELAPORTE, AVEROS, AMET et DORDAIN (Thèse de Rennes I962). Membre correspondant puis associé de 'Académie Royale de chirurgie, il est surtout connu par une laparotomie suivie du uccès qu'il exécuta à la fin de sa carrière, âgé de 74 ans. Devant un matelot qui la suite d'une chute sur un tollet de canot vomissait sans arrêt et se trouvait ans un état de cachexie grave, il diagnostiqua une luxation-fracture de l'appendice yphoïde en arrière. La réduction sanglante de l'os remis en place mit, en effet, éfinitivement fin aux vomissements.(I05) (I06)

I04) GUERIN, ancien chirurgien de Marine, maître en chirurgie à Rouen. Dissertation ur les maladies de l'urètre, suivie d'un traitement sur les gonorrhées. Paris I780, Vol. in-I2, 4I0 p.
Dissertation sur les maladies de l'urètre avec ses réflexions sur la méthode qu'ont mployée jusqu'à présent quelques praticiens. Paris Durant et Didot, I780, I Vol. n-I2 3I9 p.
Extrait des traités des maladies de l'urètre et gonorrhées. Paris I805, 4° édition orrigée et augmentée, in-8°.

L'école royale de chirurgie eut son Ambroise Paré (BROUSSAIS) en Pierre DURET (1745-1825). Lui-même et son gendre, J.J. MIRIEL (1779-1829) furent les premiers à traiter l'imperforation anale des nouveaux nés par un anus iliaque définitif, suivi d'excellents résultats éloignés.

J.B. HERLIN (+ 1779), chirurgien,[107-108] puis docteur en médecine de Paris et membre de la Société Royale de Médecine, laissa d'intéressantes observations sur la cholécystectomie et l'appendicectomie. Pierre FOURNIER (1738-1790) fut un excellent démonstrateur d'anatomie. MASSOT et LA TOIZON ont laissé des publications valables.[109-110]

Port Louis.- BAUCHOT,[111] chirurgien-major de l'Hôpital militaire et de la Marine de Port-Louis (1757) fut correspondant de l'Académie Royale de Chirurgie et fit construire des instruments nouveaux pour la bronchotomie.

Rochefort.- J. LA HAYE[112] (1703-1765) correspondant de l'Académie Royale de Chirurgie et lieutenant du premier chirurgien du Roi à Rochefort, observa un cas de migration curieuse de corps étranger.

Laval.- Jacques BEDILLIER (+1755) sur la Houdaine, un vrai chirurgien de la Marine Royale, maître en chirurgie à Laval, précise la désarticulation du genou. Il est d'ailleurs cité par FARABEUF.

Toulon.- Mathieu Laurent Michel MANNE (1784-1806) fut démonstrateur à l'Ecole de chirurgie de Toulon et fit la campagne d'Amérique dans l'escadre de l'Amiral d'Estaing. Correspondant de l'Académie Royale de Chirurgie, il est connu par son traité élémentaire de maladie des os (1789) et par plusieurs autres travaux.[113] Ce fut certainement un des plus grands chirurgiens de la Marine de son temps.[114]

GUIGON reçoit un prix de 100 livres de la Société Royale de Médecine et donne une procuration à COULOMB datée de Toulon, 9 Avril, an II (1793) pour aller toucher le prix à Paris.

---

107) HERLIN J.B. Expériences sur l'ouverture de la vésicule du fiel et sur son extirpation dans le chien et le chat. J. Med. Vandermonde, Novembre 1767.

108) HERLIN J.B. Réflexions et observations sur l'usage de l'appendice vermiforme du coecum J. Med. Vandermonde Octobre 1768.

109) MASSOT chirurgien aide-major de l'hôpital militaire de Brest. Observations sur un coup de fourche porté dans l'orbite, à travers la paupière supérieure de l'oeil gauche, avec lésion des parois supérieures et inférieures de cette cavité (Journ. de Méd. chirurgic. et pharm. 1780, t.LIII p.530)

110) LA TOISON de. chirurgien de la Marine à Brest. Observation anatomique (Collection académ. 1785 t. IX).

111) Nouveaux instruments pour l'opération de la bronchotomie. Opérations faites avec succès. Mem. Acad. Roy. de chir. IV 1786 506.

112) LA HAYE (Jean), chirurgien-major de la marine et démonstrateur royal à Rochefort Observation sur une grosse épingle avalée et trouvée dans un abcès à l'aine. (Mem. Acad. Roy. Chir. in-4°, 1761, t.1. p.563).

3 - ROLE DE LA MEDECINE ET DE LA CHIRURGIE NAVALES A L'ECHELLE NATIONALE.

Le niveau général de la médecine navale était donc plus élevé que l'on ne l'a admis jusqu'ici, opinion qui est confirmée par des correspondances particulières et le récit de voyage de personnalités médicales étrangères.(II5)

CH. DEVILLIERS (I739-I8I2) après une campagne dans la Marine Royale, devint membre de collège et de l'Académie Royale de Chirurgie, ainsi que de la Société Royale de Médecine. C'était l'ami de DESAULT, de CHOPART, de SABATIER et de BAUDELOCQUE.

Cl. Toussaint ROCHARD (I746-I835) après avoir été ~~chirurgien navigant~~ et médecin du Roi à Pondichéry devint ~~professeur à Strasbourg~~.

Ph. PETIT RADEL (I749-I8I5), docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, rédacteur à l'Encyclopédie, fut chirurgien de la Compagnie des Indes et vécut 3 ans à Surate, avant la Révolution. Au moment de la Terreur, il repartit à l'Ile Bourbon (I793-I795) et en Amérique (I796-I798) avant de devenir professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Paris (I798).

N.P. GILBERT (I75I-I8I4) navigua dans les mers de l'Inde en I770, comme chirurgien de la Marine Royale. Il entra ensuite dans l'armée et termina sa carrière comme professeur au Val de Grâce.

CH. Jacques PAVET DE COURTEILLE (I754-I790), chirurgien de l'amiral de Grasse devint docteur en médecine de Nancy (I785) puis médecin de Monsieur et de l'Hôtel Dieu du Mans (Paul DELAUNAY).

Joseph BACQUE (I759-I82I) fut, successivement, chirurgien de la Marine Royale, chirurgien de l'Hôpital St-André et Professeur à l'Ecole de Médecine de Bordeaux.

II3) MANNE - Lettre à M. SEDILLOT sur une fracture causée par la seule contraction des muscles. (Journ. de méd. chirur. pharm etc.. de Sédillot, I805 t.,XXII,p.26 -Observations sur des aiguilles trouvées dans l'intérieur du crâne. Communiquées par KERAUDREN (Bull. de la Soc. Méd. d'émulation de Paris, I8IO t.v.p. 3I7).

II4) Pour plus de détail, voir QUERANGAL DES ESSARTS (Arch. Med. Nav. I935, n° I et et DORDAIN, (Thèse de Rennes I962).

II5) J. HUNCZOWSKI (I752-I798) Medizinisch chirurgische Beobachtungen auf seinen Reisen duch England, und Frankreich besonders über die Spitalen Vienne I783. (Rouen, Brest, Lorient, La Rochelle, Rochefort Bordeaux, Toulouse, Montpellier Marseille, Toulon, Lyon, sont passés en revue sur le plan hospitalier).

Joseph NOEL (I753-I808) servit 6 ans dans la marine comme chirurgien major des vaisseaux du Roi puis comme chirurgien en chef des troupes débarquées sur la Côte de Coromandel. Directeur du Service de Santé de l'armée des Alpes et du Jura en I792, il remplit les mêmes fonctions à l'armée du Nord en I794. Il fut ensuite chirurgien en chef de l'Hôpital de Dunkerque et Professeur au Val de Grâce. Nommé directeur de l'Ecole de Santé de Strasbourg, il mourut en exerçant cette charge. Il avait été l'élève de JADELOT à Nancy, de CHOPART et de DESAULT à Paris. Il ne faut pas le confondre avec ses 3 autres homonymes : NOEL, Maître en chirurgie à Paris ; NOEL d'Orléans (+ I744) correspondant de l'Académie royale de chirurgie, et Nicolas NOEL (I746-I832) chirurgien à Reims.

IMBERT-DELONNES (I747-I8I8), chirurgien navigant depuis mai I772, embarqua dans l'escadre de l'Amiral d'Estaing (I773) et passa ensuite au Royal Roussillon d'Infanterie. En I797, il enleva avec succès à Charles DELACROIX, père putatif du peintre une tumeur scrotale de I6 kgs. Cette opération a été souvent racontée, en particulier par Maurice GENTY (Progrès Médical I932).

Michel PROVENÇAL (I78I-I845) élève de l'Ecole de Médecine Navale de Toulon et en particulier de MANNE quitta sa ville natale pour Paris. Il fréquenta BERTHOLLET, CHAPTAL, GAY-LUSSAC et HUMBOLDT, dans les séances de la fameuse Société d'Arcueil. Il devint professeur à la Faculté des Sciences de Montpellier et correspondant de l'Académie des Sciences.(II6)

Ch. Louis DUMAS (I765-I8I3) D.M.M., en I785, prit du service dans la marine et devint dans la suite, doyen de la Faculté de Médecine de Montpellier.

J.P. MAYGRIER (I77I-I835) fut chirurgien du port de Brest de I787 à I797. Après IO années de service, il se spécialisa dans l'obstétrique qu'il enseigna à Paris.

D'autres noms moins importants méritent également d'être cités : BARBET(II7), CUCHET(II8), GOIRAUD(II9), ICART(I20), LA PEYRE(I2I à I23) oncle et neveu, de LAVAUD(I24), MAGET(I25), MIOLIS(I26), PARFAIT(I27), PIERCEAU(I28), PERUSSAULT(I29), VIGNAL(I30)

(II6) PELISSIER - Le Bibliographe moderne I9I2 n° 3-5

(II7) BARBET, ancien chirurgien major des vaisseaux du Roi. Sur l'amputation de la cuisse dans l'article. Mémoire couronné par l'Académie de Chirurgie en I759. J.Med. Chir. Pharm. I778.

(II8) CUCHET (Salomon), ancien chirurgien de vaisseau. Observation anatomique : Foetus monstrueux. (Collec. Académ. I786 t. XIII p. 354)

(II9) GOIRAUD, chirurgien major du vaisseau duRoi le Caton. Observation sur une plaie au poignet, occasionnée par un coup d'arme à feu.(Journ. de Med. de Vandermonde Juillet I783).

(I20) ICART, ancien chirurgien-major des vaisseaux du Roi. Observation sur une tumeur squirrheuse d'une grosseur énorme extirpée par M. Icart (Journ. de méd. chir. pharm. I764 t. XX, p. 55I).

(I2I) - LA PEYRE (Arnaud de), chirurgien de vaisseau, né à Gensac (Haute Garonne). Observation sur la guérison de plusieurs ulcères opérée par le mouvement vacillatoire du verre ardent. (Histoire et Mém. de la Soc. Roy. de Méd. I776 p. 296).

(I22) - LA PEYRE - Observationssur les inconvénients du sublimé corrosif dans les pays chauds (Idem I777, p. 222).

- Observation sur une espèce de fièvre qui règne dans les îles situées le long de la côte de Zanguibar et de Mozambique. (Idem id. p. 3I8).

(I23) - LA PEYRE, neveu, chirurgien major du vaisseau La Natalia. Observation sur l'opération de l'empyème (Journal de Méd. de Vandermonde. Février I775)

(I24) - LAVAUD de. Ancien chirurgien major dans les armées navales. Avis au jeune médecin, ou introduction à la médecine d'observation raisonnée. Paris I787. Groullebois, in-8°, IV 83.p.

- Avis au peuple français sur sa santé, ou précis de médecine pratique ppopre aux différents lieux, temps, circonstances et au tempérament de la nation. Paris I788, Groullebois. I° Aveuglement occasionné par la métastase d'une humeur critique traitée sans succès par l'électricité et guérie par les vésicatoires et les remèdes internes. 2° Surdité occasionnée par la métastase d'une humeur critique traitée sans succès par l'électricité et soulagée par les vésicatoires, les sétons et les remèdes internes (Journ. méd. chirur. pharm. de Vandermonde, I789 t. LXXXI, p. 346).

(I25) - MAGET, chirurgien des vaisseaux du Roi. Méthode pour la guérison radicale des hernies (Journ. de méd. de Vandermonde, nov. I773).

- L'art de guérir radicalement et sans le secours d'aucun bandage les hernies. Paris imprim. royale I778, in-6I2, 52 p.)

(I26) - MIOLIS ancien chirurgien des vaisseaux du Roi. Observation qui démontre la nécessité d'ouvrir promptement les dépôts qui surviennent à la suite de la petite vérole confluente, où l'on indique la meilleure manière de les ouvrir et de les panser. (Journ. de méd. chir. pharm. I764, t. XX, p.66)

(I27) - PARFAIT (J.) Chirurgien major des armées navales. Lettre sur l'inutilité des préparations pour l'inoculation de la variole. (Feuille villageoise, 20Mars I7

- Réflexions sur les dangers de la variole naturelle, les avantages de l'inoculation et les succès de la vaccine pour la destruction de la variole. Paris an XII I804, thèse in-4°, 22 p.

(I28) - PIERCEAU, chirurgien major du vaisseau du Roi Le Bourbon. Observation sur une pierre urinaire dans le scrotum à l'occasion d'un coup de pied. (Mém. de l'Acad de chirur. in-4° I778, t. III, p. 346).

(I29) - PERUSSAULT (Jean), chirurgien major des vaisseaux du Roi, né à Menoux, en Berr Observation sur une fracture de l'avant-bras compliquée d'écrasement des os, de déchirement des téguments, des ligaments, des tendons et d'hémoffhagie de l'artère cubitale. (Journ. de méd. chir. pharm. de Vandermonde, I789 t.LXXXp.4

(I30) - VIGNAL (Noël) ex-chirurgien major des vaisseaux du roi. Observations sur la luxation complète du pied, avec fracture du péroné et sortie du tibia. Montpellier, I806, thèse in-4°.

4 - APPARTENANCE AUX SOCIETES SAVANTES

Le développement de la chirurgie et de la médecine navale a un test : 'est l'admission dans les sociétés savantes d'un certain nombre de personnalités eprésentant soit la Marine Royale, soit la Compagnie des Indes, soit l'armement rivé.

L'Académie royale des Sciences avait admis dans son sein comme embres correspondants CHARDON de COURCELLES, J. COCHON-DUPUY et CHIRAC. POISSONNIER tait membre titulaire.

L'Académie de chirurgie avait choisi dans la Marine un membre associé : ILLARD (de Brest) et trois correspondants : MANNE (de Toulon) BAUCHET (de Port-Louis) t LA HAYE (de Rochefort).

La Société royale de Médecine avait accueilli POISSONNIER comme embre titulaire et comme membres correspondants : CHIFOLLEAU (de St-Malo), . COCHON-DUPUY (de Rochefort), LUCADOU (+ I8I4) et HERLIN (de Brest).

La Société de Médecine de Paris, fondée en I790 accueillit BILLARD, OBE-MOREAU, GESNOUIN, HERNANDEZ, MANNE, SABATIER et fut, plus tard, présidée par ERAUDREN.

Enfin, l'Académie de Marine avait appelé parmi ses membres I pharmacien Pr. J.B. GESNOUIN (I750-I8I4) et 8 médecins : CHARDON de COURCELLES (I705-I775), ERLIN (+I779), LE BEAU (+ I799), Th. LOUBERS (I755-I786), Ant. SABATIER (I740-I798) e Brest et VERGUIN (I724-I779) de Toulon.

Tous appartenaient à la Marine Royale, sauf le dernier, Raphaël ienvenu SABATIER (I73I-I8II) professeur à Paris, membre de l'Académie Royale le chirurgie et de l'Académie des Sciences et frère du premier médecin du port le Brest (CHARLIAT).

PIECES ANNEXES

-=-

a) Réglement de l'hôpital des Chiourmes de Brest (I749)

b) Tableau des malades de la Marine à Brest (I757)

c) Projet de réglement pour les écoles de médecine et de chirurgie de la Marine à Brest (I775)

d) Acte de décès de CHARDON DE COURCELLES.

e) Mémoires concernant l'Ecole de chirurgie de Brest (I763)

f) Réglement pour l'instruction des Médecins destinés à servir dans les hôpitaux militaires de la Marine tant en France qu'aux Colonies (I783).

(Pages I à 25)

Extrait du règlement à observer dans
l'Hôpital des Chirurmes de Brest. - I -

-=-

Art. I - Lorsqu'il arrivera des chaînes de forçats ou turcs, il se trouvera avec leur médecin à la visite qu'il s'en doit faire en présence des commissaires et contrôleurs pour connoitre conjointement ceux qui seront en état de servir ou qui se trouveront estropiés ou invalides et signera pareillement l'état des visites

Art. 2 - Comme il y aura journellement un chirurgien entretenu destiné à la visite des forçats des galères pour connoitre ceux qui auront besoin d'être envoyés à l'hôpital, il aura attention qu'il la fasse soir et matin, de faire rouler alternativement chaque mois tous les Entretenus et de veiller à l'exactitude qu'il convient à cet égard dont il nous rendra compte.

Art. 3.- Il sera affecté un chirurgien entretenu à l'hôpital des forçats lequel ne roulera point avec les autres entretenus : le chirurgien-major se transportera néanmoins au dit hôpital lorsqu'il le jugera à propos et toutes les fois qu'il sera averti par le chirurgien ordinaire pour les cas extraordinaires qui seront survenus dans les blessures.

Art. 4 - Il sera destiné dans un hôpital, un élève chirurgien et plus si le service le requiert pour y servir sous les ordres de celui entretenu et qu'il y prendra ses repas, y couchera, sans pouvoir s'en absenter sous quelque prétexte que ce soit, ququel il sera accordé une ration et demie par jour en observant ce qui est prescrit au chapitre 4, article II de l'Aumônier. Le chirurgien major aura attention de les faire rouler chaque mois pour leur rendre la corvée moins pénible et de l'exactitude desquels il nous rendra compte.

A Brest, le 6 Juin 1749.

Art. I du Chirurgien ordinaire - Le chirurgien ordinaire de l'hôpital, les forçats et turcs fera à l'absence du médecin et avec lui lorsqu'il sera présent, le matin à 7 heures et le soir à 3 heures, la visite des blessés dans lesquelles il sera assisté de l'élève chirurgien, de l'apoticaire et du chef des infirmiers comme avec le médecin.

Art. 2 - Il se chargera par l'inventaire, envers l'écrivain, des instruments qui regarderont leurs articles et lui rendra comte de la consommation quand il y en aura.

Art. 3 - Il fera avec l'élève chirurgien tous les jours régulièrement et aux heures marquées, les pancements dans les ...

Art. 4 - Il avertira les médecins et chirurgien majors des cas extraordinaires qui seront survenus aux blessures et aux malades.

Art. 5 - Lorsqu'il sera obligé de s'abcenter, ce qu'il ne pourra faire que par permission de l'intendant, il en donnera avis au chirurgien major, lequel proposera un sujet pour faire son service pendant son absence.

Art. 6 - L'élève chirurgien ...

Art. I Chapitre du Chirurgien Major :

Cf : Art. I - Art. 2 - Art. 3

BREST
I9 DECEMBRE I757

Extrait des Malades actuellement aux Hôpitaux et chez les Particuliers en Ville, des Morts depuis leur entrée, et des convalescents. Entrée non comprise le I8 Décembre I757. Détaill. séparément.

-:-

NOM DES HOPITAUX BREST	Malades actuellt aux hôpitaux & chez les Partic. le I9/I2/I757.	Morts aux hôpitaux & chez les Partic. depuis leur entrée jusqu'au I9/I2/57	Morts aux hôpitaux & chez les Particuliers le I8/I2/57	TOTAL des MORTS	Convalescents aux hôpitaux depuis leur entrée au I2/I2/I757	Convalescents aux hôpitaux et chez les Particuliers au I8/I2/I757.
Hôpital de la Marine	I.208	379	II	390	458	2I
Caserne de la Marine	398	38	I	39	99	9
Jésuites	I77	39	3	42	I55	6
Congrégation	92	I2		I2	49	3
Hôpital de la Ville	I67	40	I	4I	72	5
Billards	60	I5		I5	II7	6
Carmel	I86	44	I	45	II6	4
Sux Saintz	58	2I	I	22	60	3
Recouvrance						
Capucins	I67	52	I	53	I05	5
Grande caserne militaire .	286	72	8	80	I00	4
Petite " "	I56	30		30	49	3
Congrégation	70	8		8	45	3
Hôpital de la Ville	I99	56	6	62	9I	
Chapelle Notre-Dame	80	II		II	I06	
Totaux les hôpitaux	3.204	8I7	33	850	I.622	72
Chez les Partic.de la ville	I.076	209	9	2I8	I29	I3
TOTAL GENERAL	4.280	I.026	42	I.068	I.75I	85

A BREST LE I9 DECEMBRE I757.

Règlement pour les écoles de Médecine et de Chirurgie de la Marine au Port de Brest (du 27 Bre I775).

-:-

DU COLLEGE :

Sa Majesté étant informée que le règlement pour l'école de Chirurgie et de la Marine, donné le Ier Mars I768, renfermoit plusieurs articles défectueux et en omettoit beaucoup d'essentiel a jugé à propos de le réformer et d'ordonner ce qui suit :

I -

Que l'école de Brest prendra désormais le titre de Collège Royale de Chirurgie et de la Marine ; que son objet sera l'instruction des chirurgiens destinés au service des vaisseaux et des hôpitaux de la Marine et la perfection des moyens concernant la santé et les maladies des gens de Mer.

2 -

Le Collège sera attenant au principal hôpital et sous l'inspection de l'Intendant de la Marine qui ordonnera tous les objets nécessaires, également que la discipline qui doit y régner pour le bon ordre.

3 -

Le Chirurgien-Major du Port sera le Président du Collège, lequel sera composé de tous les chirurgiens ordinaires brevetés ; les professeurs seront pris dans cette classe en ayant attention de choisir les plus instruits et les plus convenables à la partie dont ils sont chargés.

4 -

Le Collège s'assemblera tous les quinze jours pour avoir le moyen le plus capable de perfectionner la Médecine Navale, faire ou entendre la lecture des observations qui seront présentées par ceux qui reviennent de la Mer ou par les correspondants qui seront les principaux chirurgiens des grands ports du Royaume et ceux des colonies.

5 -

Les membres du Collège devront assister à toutes les assemblées, aucun ne pourront s'absenter plus de deux mois pour leurs affaires particulières sans une permission de l'Intendant.

6 -

Le Président du Collège rendra compte à l'Intendant des objets qui auront été traités dans chaque séance.

7 -

Le Collège examinera sur les ordres de l'Intendant les différents remèdes nouveaux qui seront proposés et rendra compte des effets desdits remèdes par un souvenir verbal fait en règle

Le Collège examinera s'il en est requis, les en déposé et autres nouveaux moyens proposés par des particuliers et certifiera si elles sont véritablement nouvelles et utiles et les inventeurs seront tenus de .....

9 -

Le Collège sera consulté par le Conseil et l'Académie de la Marine sur les objets qui auront quelque rapport à la santé et aux maladies des Marins.

IO -

Toutes les observations, journaux ou mémoires que les membres du Collège liront aux assemblées seront par eux laissés le jour même par écrit entre les mains de celui qui fera fonction de secrétaire pour y avoir recours au besoin.

II -

Toutes les expériences qui seront rapportées par quelqu'un des membres seront vérifiées par lui-même dans les assemblées s'il est possible ou encore le seront en particulier en présence de quelques membres du Collège nommés par la Président et on en rendra compte dans les assemblées suivantes.

I2 -

L'expérience ayant fait connaître les inconvénients qui peuvent résulter des ouvrages faits par tous les membres d'une société, il convient que chacun choisisse l'objet de son étude et par le compte qu'il en rendra dans les assemblées, il tâchera d'enrichir de ses lumières tous ceux qui composent le Collège et de profiteur de leurs remarques.

I3 -

Le Collège adressera tous les ans au Ministre et avec l'agrément de l'Intendant les mémoires qui paroitront dignes de lui être envoyées et si l'en ordonne à l'impression elles porteront pour titre : Mémoires et observations médico-chirurgicales du Collège Royal de Chirurgie de la Marine.

I4 -

Le Collège, pour l'instruction s'ouvrira le premier lundi d'après la Toussaint en présence du Commandant et de .....

I5 -

Les vacances duCollège commenceront le premier Septembre jusqu'au premier lundi d'après la Toussaint et elles auront aussi lieu pendant la quinzaine de Pâques

I6 -

Ceux qui ne seront pas du Collège, ne pourront assister, ni être admis aux assemblées ordinaires, si ce n'est que quand ils seront conduits par quelqu'un des membres pour y faire les rapports de quelques nouveaux moyens, ou par égard dû à leur rang ou à leur mérite.

I7 -

Le Président sera très attentif à ce que le bon ordre soit observé dans chaque assemblée et dans ce qui concerne le Collège, il sera au bout de la table, les membres seront aux deux côtés sans aucune distinction d'ancienneté ni de qualité

I8 -

Le Président veillera à ce que en les commissions où quelques membres seraient d'opinions différentes, il n'employe aucun terme de mépris ni d'aigreur l'un contre l'autre, soit dans leurs discours, soit dans leurs écrits. Lors même qu'ils ..... il les exhortera à n'en parler qu'avec ménagements.

19 -

Dans toutes les assemblées fera délibérer sur les différentes matières, prendra les avis de chaque membre et prononcera les délibérations à la pluralité des voix.

20 -

Tous les ans il sera nommé un des membres du Collège pour remplir les fonctions de secrétaire, nommé à lapluralité des voix, le jour de la rentrée du Collège.

21 -

Le secrétaire sera exact à recueillir en substance ce qui aura été proposé, agité, examiné et résolu dans le collège, à l'écrire sur son registre, suivant l'ordre des dates et il signera tout extrait qui en sera délivré également que le Président.

22 -

Les registres livres et papiers concernant le Collège comme, aussi les livres meubles, et autre effet à lui appartenant demeureront toujours entre les mains du secrétaire à qui ils seront remis par un inventaire que le Président dressera le dernier jour de leurs vacances et ledit inventaire sera par le Président recollé et augmenté de tout de qui se trouvera y avoir été ajouté pendant l'année.

23 -

Lorsque par maladie ou par quelque raison que ce soit le secrétaire ne pourra venir aux assemblées, il y sera pourvu par le Président qui en fera les fonctions ou en nommera un autre.

24 -

Lorsque quelques-uns des membres demanderont à avoir des objets donnés à la garde du secrétaire, il aura soin de leur montrer, mais il ne pourra leur laisser transporter hors du lieu où ils seront gardés, sans un ordre écrit du Président.

25 -

Le Président chargera quelques-uns des membres du Collège de lire les ouvrages qui auront trait à la Médecine Navale et d'en faire le rapport à l'Assemblée pour en faire la critique, en marquant seulement s'il y a des vues dont on puisse en profiter.

DE L'INSTRUCTION, ET DU CHOIX DES SUJETS

I -

On ne recevra pour apprendra la Chirurgie dans les école de la Marine que des sujets qui auront fait de bonnes études et munis en conséquence de bons certificats. Leur admission à suivre les écoles et les hôpitaux ne leur sera accordée par l'Intendant que sur la demande qui lui en sera faite par le premier chirurgien.

2 -

L'anatomie, les maladies et les opérations chirurgicales, les bandages et appareils, la phisiologie, la pathologie, la thérapeutique et la chimie-pharmaceutiq seront enseignés successivement et dans l'ordre suivant.

3 -

L'ouverture de chaque cours sera annoncée par des affiches imprimées et appliquées aux portes du Collège et des Hôpitaux.

4 -

Le cours d'anatomie s'ouvrira le premier lundi du mois de Novembre et sera dontinué sans interruption jusqu'au 15 Février.

5 -

Le cours de chirurgie et d'opérations commencera immédiatement après l'anatomie de manière qu'il soit fihi le Ier d'Avril. Le cours de bandages et appareils se fera pendant la durée du cours d'opérations, les bandages le matin et l'autre le soir.

6 -

Le cours de phisiologie s'ouvrira le Ier Avril et durera jusqu'au I5 de Mai.

7 -

Celui de pathologie suivra immédiatement celui de phisiologie pour finir le Ier Juillet.

8 -

La nature médicale et la botanique commenceront le Ier Juillet et finiront le dernier Août.

9 -

La chimie pharmaceutique se fera pendant le mois de Septembre.

IO -

Le mois d'Octobre sera employé à l'examen par la voie du concours.

II -

Cinq professeurs seront chargés de l'instruction. Ils seront pris des membres du Collège.

Le Président sera chargé de la pathologie. Celui qui professera l'anatomie sera aussi chargé du manuel des opérations et des cours de bandages.

I2 -

L'apothicaire en chef faisant des membres du Collège fera le cours de pharmacie et de botanique, la phisiologie et la matière médicale seront traitées par deux autres professeurs.

I3 -

Les seconds, aides et élèves-chirurgiens seront tenus de suivre les écoles et les hôpitaux. Aucun ne pourront être dispensés sans cause de maladie ou affaire importante, sur un certificat qui en constatera l'impossibilité.

I4 -

Tous les instruments, machines et médicaments à l'usage de l'instruction seront à la charge des professeurs, chacun dans ce qui le concerne et ils ne pourront les augmenter ni les porter en consommation que sur des visites du Commissaire chargé des hôpitaux et en vertu de son certificat.

I5 -

Aucun cours ne pourra être commencé sans l'agrément de l'Intendant ou en son absence de l'Ordonnateur et sans en prévenir le Commissaire et les membres du Collège ; et les professeurs auront attention de faire leurs leçons dans un temps qui ne puisse nuir à celui des visites et pansements des hôpitaux.

DES CONCOURS ET DES AVANCEMENTS

I -

Les concours et examens pour donner les places vacantes et s'assurer du progrès des élèves, se feront pendant le mois d'Octobre.

2 -

Les professeurs seront les seuls juges du concours. Le Président du Collège aura seulement la voix prépondérante en cas d'égalité des suffrages.

3 -

Toutes les places seront donnés au concours même celles du vice-Démonstrateur, les chirurgiens ordinaires pourront seuls prétendre à cette dernière.

4 -

Aucun examen ne pourra se faire qu'en présence de l'Intendant, du Commissaire ordonnateur ou de celui des hôpitaux.

5 -

Les récipients d'air seront interrogés successivement sur la matière de chacun des cours par celui qui les aura enseignés ; en commençant par l'anatomie ; Il n'y aura que les aspirants, les élèves et les aides de la deuxième classe qui seront dispensés de répondre sur toutes les parties.

6 -

On ne parviendra au grade de chirurgien ordinaire qu'en passant successivement par toutes les classes ; on en dispensera que les sujets reconnus d'un mérite distingué qui, ayant demeurés trop longtemps dans la même classe, faute de place vacante, se trouveroient d'un âge avancé.

7 -

Ceux qui auront fait preuve de capacités dans un ou plusieurs concours et qui se trouveroient embarqués ou absents par raison de maladie auront les mêmes prétentions aux concours, à mérite égal l'ancienneté de service prévaut.

DE LA DISCIPLINE QUI SERA OBSERVEE LORS DE L'INSTRUCTION.

I -

Tous les étudiants seront vêtus décemment, en assistant aux séances aux écoles Ils se déplaceront de manière à ce que chacun puisse bien voir et entendre l'objet du démonstrateur et arriveront un quart d'heure avant .....

2 -

En cas de trouble et d'indocilité de la part des étudiants le Professeur ordonnera de le faire sortir et si le cas l'exige il en rendra compte au Commissaire des Hôpitaux pour que l'Intendant en ordonne la Commission suivant l'exigence ducas.

3 -

Ceux d'entre les étudiants qui désireroient s'absenter des écoles pour affaire essentielle ne pourront le faire sans l'autorisation du Professeur en exercice ... du Président du Collège, signé de l'Intendant et sont tenus de revenir au premier ordre ou à l'expiration de leur congé s'ils ne sont point malades.

-

4 -

Ceux qui auront passé deux années de suite à l'examen sans avoir fait de progrès seront renvoyés, et les juges du concours également, que ceux qui ne seront point soumis à leurs supérieurs ou que ceux qui auroient marqué quelques vices scandaleux, en en rendant compte à l'Intendant pour qu'il en ordonne l'expulsion.

8 -

Les places d'élèves seront données aux sujets les plus instruits, les frères ou neveux des chirurgiens, instructeurs et les enfants des personnes d'une condition honnête, attachés au service de la Marine auront la préférence à mérite égal mais aucun ne seront dispensés pour parvenir au grade d'avoir fait des études latines.

9 -

A la fin de chaque concours ou examen il sera inscrit sur un registre les noms de ceux qui auront été reconnus les plus méritants et l'ordre dans lequel ils auront obtenu les suffrages. Sur ce registre on inscrira également le compte qui en aura été rendu à l'Intendant pour le mettre en état d'en rendre compte lui-même au Secrétaire d'Etat ayant le département de la Marine.

IO -

Aucun des professeurs ne pourra se dispenser d'assister à toutes les séances du concours afin qu'ils soient à même de donner leurs suffrages avec équité et connaissance de cause.

II -

Si à la fin de l'examen il ne se trouvoit aucune place vacante, il seroit seulement tenu note sur le registre de la capacité particulière des sujets, respectivement seconds, différents grades pour donner aux plus méritants les places qui viendroient à vaquer.

I2 -

Pour exciter l'émulation des sujets il sera accordé trois prix, l'un de 300 £ pour la classe des seconds, un de 200 pour celle des aides et un de IOO pour celle des élèves; Ces prix seront donnés à ceux d'entre-eux qui auront obtenu le premier accessit, à l'unanimité des suffrages et sera distribué par Monsieur l'Intendant.

LES ARMEMENTS

I -

Tous les chirurgiens ordinaires du Collège embarqueront autant qu'il sera possible, chacun à leur tour, à moins qu'un officier général ne demanda ce qui aura déjà fait campagne avec lui : aucun ne pourra se dispenser d'embarquer qu'en cas de maladie bien constatée par un certificat du Président du Collège.

2 -

Les chirurgiens chargés de l'instruction seront dispensés des armements, l'expérience ayant démontré qu'en temps de guerre un plus grand nombre de sujets ayant une instruction plus puissante et plus suivie et que même professeur sont alors très nécessaires pour le service des hôpitaux particuliers.

3 -

L'ordre de l'Intendant dont devra être muni le chirurgien en chef sur chaque bâtiment ne leur sera délivré que sur la demande par écrit du Président du Collège.

4 -

Les chirurgiens des classes inférieurs seront embarqués chaqun à leur tour. Leur grade à la mer sera le même que sur terre, à moins que leurs capacités bien reconnues ne les mettent dans le cas d'obtenir un grade supérieur.

5 -

Les élèves ne pourront être embarqués qu'après deux années d'études dans le Collège et de service dans les hôpitaux.

6 - 7 -

Les destinations des chirurgiens pour les embarquements ne se feront que sur un billet de demande du bureau des armements qui mentionnera le rang et le nombre des vaisseaux, lequel billet sera signé du Commissaire dudit bureau et remis à celui de l'hôpital. Le billet de destination du chirurgien pour les embarquements où sera marqué le nombre convenable et les qualités respectives de chacun relativement à leurs grades différents, également que leur pays sera signé du Président du Collège et en son absence par le chirurgien aide-major.

8 -

Lorsque les chirurgiens ordinaires ne pourront suffire au nombre des armements également que ceux des classes infirmiers, l'Intendant ordonnera d'en faire venir la quantité nécessaire des écoles et des hôpitaux de Paris et des Ports de Commerce. Ils seront interrogés par les Professeurs qui contrôleront par un certificat le degré de leurs capacités, le grade dans lequel on peut les embarquer et la paye à leur donner en attendant leur embarquement.

9 -

Aucun de ces chirurgiens ne pourront être embarqués sur les vaisseaux de lign en chef sans avoir fait au moins une campagne en qualité de second, ni passer à un grade supérieur, sans repasser à l'examen, sauf en cas de nécessité pendant la durée de la campagne.

IO -

Lorsque pendant la guerre on rencontrera dans les chirurgiens de levée des sujets d'un mérite distingué, il en sera rendu compte à l'Intendant pour obtenir qu'ils soient fixés à demeure au service ; le billet de demande sera signé du Professeur et la préférence à mérite égal sera accordée à ceux qui auront une attestation bien par le Commandant des vaisseaux pour faire du chirurgien ordinaire et des chirurgiens majors des vaisseaux pour les autres grades inférieurs

DU SERVICE A LA MER

I -

Les chirurgiens majors à la Mer doivent s'occuper continuellement de tout ce qui peut contribuer au bien-être et santé de l'équipage confié à leurs soins ils observeront surtout les altérations qui peuvent survenir aux aliments et aux médicaments. Ils veilleront soigneusement avec les chirurgiens qui seront sous leurs ordres remplissent exactement leur devoir .

2 -

Ils seront chargés de faire un journal suivant le plan qui leur sera donné par le Président du Collège. Pour la confection de leur coffre de médicaments ils se conformeront exactement à ceux qui sera prescrit par le tarif et les avis du Président et du Professeur de Pharmacie, lesquels feront l'inspection des dits coffres, avant le départ et l'arrivée des vaisseaux en présence du Commissaire de l'Hôpital.

3 -

Tous les chirurgiens embarqués en qualité de seconds, d'aides et d'élèves seront subordonnés à leur chirurgien-major et ils ne seront conservés au service au retour de leur campagne, qu'autant qu'ils seront munis d'un bon certificat qui constate qu'ils ont de bonnes moeurs et rempli leur devoir avec exactitude.

Extrait du registre de sépulture de la paroisse de ST-LOUIS de Brest, Evêché de Léon en Bretagne pour l'année mil sept cent soixante quinze, fol. I5 recto.

Le six Juillet mil sept cent soixante quinze, le Sieur Etienne CHARDON de COURCELLES, Conseiller [illegible], Premier Médecin de la Marine au port de Brest, époux de Dame Marie-Louise Mouchet, mort hier muni des sacrements, âgé de 70 ans, a été enterré dans cette église de Messieurs soussignés, Vigier Docteur en Médecine et Médecin de la Marine, Voisin, Laporte, Le Breton, Smith, Fournier, Derville, Aimé du Tailli, Prud'homme recteur, Macquar recteur de Ploumezec, Conforme à l'original à Brest, le dix huit octobre mil sept cent soixante quinze, signé : Molaère, Curé de St-Louis de Brest.

D'un acte de tutelle rendu au greffe de la juridiction des Requârio de Léon à St-Goueznon, le quatre Août mil sept cent soixante quinze devant Monsieur le Sénéchal et seul juge de la juridiction ayant pour adjoint le greffier [illegible] en présence de Monsieur le Procureur fiscal par lequel il appert que pour parvenir à l'institution d'un tuteur au Sieur François-Marie CHARDON de COURCELLES, enfant mineur du défunt Sieur de COURCELLES et de ladite Dame Marie-Louise Mouchet, ladite dame Veuve COURCELLES a comparu assistée de Me François Le Guffant son procureur, lequel a requis qu'elle soit instituée [illegible] de son dit fils [illegible] (qu'elle a déclaré être âgé de 24 ans) moyennant l'avis et délibération des parents bienveillants qu'elle a convoqués ; offrant de se conformer à ce qui [illegible] prescrit et avant de [illegible] déclaré ne connoître que des parents [illegible] feu Monsieur son mary et ne connoit dans son état que le Sieur Nicolas Jean [illegible] cousin germain au maternel de son dit fils demeurant à Brest, paroisse de St-Louis et demande à être admis à faire délibérer onze bienveillants dont les noms desquels sont mentionnés au dit acte (par lequel il est dit) de tout quoi nous avons [illegible] acte, vu les démontrances et délibérations ci-dessus et de [illegible] conclusions par écrit du procureur fiscal sur le tout y ayant égard [illegible] constitué [illegible] François-Marie CHARDON de COURCELLES, fils mineur de Monsieur Etienne, Dame Marie-Louise Mouchet sa mère ; par lequel prendra pour lui la succession de feu [illegible] son père [illegible] et se charge [illegible] biens et dépendants [illegible] en présence des [illegible] Flamand, Levinay [illegible] de se charge à l'Edit [illegible] tutelle de mil sept cent [illegible] les avis et conseils de Noble [illegible] François [illegible] Conseiller du [illegible] de Brest, l'un en l'[illegible] de l'autre, [illegible] de demeurer [illegible] fournir de leur [illegible] justice [illegible] décerné acte de la présence de ladite Dame [illegible] COURCELLES et ce qu'après lui avoir fait lever la main, elle a promis et juré [illegible] comporter en ladite qualité de tutrice et a signé, fait et arrêté pour notre sang, celui de notre adjoint, lesdits jour et an figurés sur le registre, Mouchet-Chardon de Courcelles, Laurent de Courigau Sénéchal, Le Brousort greffier et Gil.

Extrait des minutes du bureau
Greffe de la Marine au Port de Brest.

MEMOIRES

CONCERNANT L'ECOLE DE CHIRURGIE

RINE

EST I763

---

mémoire est de M. de urcelles Ier médecin la Marine au port de rest.

L'école de chirurgie qui depuis son établissement au port de Brest en I740 avait commencé à prendre une consistance solide et distinguée et avait formé de très bons chirurgiens, est tombée, depuis la guerre. depuis la maladie épidémique en I758, qui en a fait pour grand nombre, dans un état de langueur et de déperissement . d'où il n'a pas té possible jusqu'à présent de la relever. On ne peut attribuer la cause qu'à interruption de l'école, suite inévitable des fréquents armements. Tous les seconds ides et élèves chirurgiens étant continuellement employés par les vaisseaux, les ours publics et les leçons particulières tant d'anatomie que de chirurgie ont été uccessivement interrompus. Il n'y a point eu d'enseignement parce qu'il ne restait lors aucun sujet à enseigner et que le chirurgien démonstrateur n'a pas été lui esme exempt d'embarquer et de faire campagne.

Pendant la guerre de I745, les cours publics ou les leçons particulières ne ouffrirent point une interruption totale comme dans ces dernières années, parce ue l'on entretenoit toujours à l'hôpital conformément à l'article 5 du titre 6 du èglement du II Janvier I740, un certain nombre de chirurgiens de remplacement, endant que les autres étaient à la mer, lesquels faisaient les leçons pour les endre capables de servir à leur tour. Moyennant cet arrangement, il restait tou- ours à l'hôpital, un fonds d'école et les exercices n'étaient pas discontinués. endant cette dernière guerre, les grands afrequants armements ayant exigé un rand nombre de chirurgiens, il a été décidé, vu la dépense considérable qu'on e remplacerait pas à l'Hôpital, ceux qui seraient armés. D'où il est arrivé qu'il 'en restait aucun à terre.

En I760, M. BERRYER ayant changé l'administration de l'hôpital, la forme de 'école a été aussi totalement changée. Le nombre des chirurgiens a été réduit à 4, savoir I2 seconds payés à 40 F par mois et I2 aides à 30 F sans rations, n logement à l'hôpital, d'où ils ont été renvoyés et réduits à se loger et à vivre en ville. Cette solde ne les mettait point en état de payer leur logement et leur pensions, les meilleurs sujets ont pris le parti d'abandonner le service de la marine quoiqu'ils lui fussent redevables de leur éducation et se sont retirés les

n côté, les autres d'un autre. Il n'est resté que ceux qui avoient leur famille
s la ville ou qui ne pouvoient mieux faire.

Il a résulté de là deux inconvénients très préjudiciables à l'instruction
jeunes chirurgiens.

I° Lorsqu'ils demeuroient et vivoient à l'hôpital, réunis sous un même toit
sous une discipline commune, continuellement sous les yeux d'un Prévot qui
.llait sur leur conduite, il étoit facile, de les contenir et de les rassembler
t heures des exercices : un coup de cloche en faisoit l'affaire. Ayant moins
occasion de dissipation, ils étoient forcés d'étudier, de s'appliquer et de faire
ur devoir aux heures marquées. Ceux qui y manquoient étoient punis par le
de permission de sorties ou par la prison, suivant la gravité des fautes.
étoient autant de moyens de les contenir. Maintenant qu'ils sont dispersés dans
ville, livrés à eux-mêmes et à la dissipation qui n'est que trop naturelle à
t âge, n'ayant plus personne pour éclairer leur conduite, ils n'étudient plus ;
a mille peines à les rassembler, la crainte des punitions ne les retient plus,
s perdent leur temps et plusieurs s'abbandonnent au libertinage.

2° Depuis cette réduction, les 24 chirurgiens n'ont pas cessé d'être employés,
nombre n'a pas même suffi, il a fallu pour compléter l'armement des vaisseaux
faire venir d'ailleurs. Au retour de la mer, ceux-ci ne trouvant plus ni susbis-
nce ni solde se retiraient chacun chez eux et ne pouvaient profiter des instructions
'ils auraient reçues s'ils fussent restés au département.

Ce même inconvénient subsistera même en temps de paix pour peu que l'on arme
s vaisseaux chaque année, si le nombre des seconds et aides-chirurgiens reste fixé
24.

L'armement de l'escadre de M. Beaussier les absorbe tous et par de là ainsi
squ'au retour les leçons seront temporairement interrompues et il ne se formera
int de chirurgiens.

Je n'insisterai point ici sur la nécessité d'avoir de bons chirurgiens pour
rvir sur les vaisseaux, soit en chef, soit en sous-ordre? Personne n'en doute.
convient encore qu'ils doivent être formés dès leur jeunesse à ce genre de service
quel tout le monde n'est pas propre. Le plus habile sur terre seroit plus embar-
ssant qu'utile à la mer s'il n'est pas fait à cet élément. Je dois plutôt m'occuper
s moyens d'en former de tels.

Dans cette vue, j'estime qu'il seroit du bien du service que l'école fut compos
un nombre suffisant de seconds, aides et élèves, pour fournir au moins en temps
paix, à l'armement de huit ou dix tant vaisseaux que frégattes, sans être dans
nécessité d'avoir recours aux chirurgiens de levée, de sorte que les vaisseaux

très ordinaire qu'ils n'en reviennent pas tous. A leur retour ils sont excédés de fatigues ou épuisés de maladies, souvent atteints du scorbut. Ce seroit les sacrifier que de les réarmer sur le champ sans leur donner quelques mois de repos pour rétablir leur santé et reprendre des forces. Il est donc nécessaire, particulièrement en temps de guerre d'entretenir à terre un certain nombre de chirurgiens pour remplacer ceux qui arrivent de la mer, à servir à leur tour sur les vaisseaux.

D'ailleurs ils ont besoin de quelques intervalles de repos et de tranquillité pour se remettre au courant de leurs études et se rafraîchir la mémoire de ce qu'ils ont déjà appris. Leurs occupations continuelles à la mer et la dissipation qui est inséparable ne leur permettent guère de lire ni d'étudier ; c'est beaucoup quand ils n'oublient pas. On ne doit pas compter sur la pratique qu'ils peuvent acquérir, la plupart n'ayant point encore assez d'acquit pour faire des observations judicieuses et faire leur profit des divers cas qui s'offrent à leurs yeux. La pratique qui n'est point éclairée par une théorie lumineuse n'est qu'une routine aveugle, souvent pernicieuse. Ce n'est que par une étude sérieuse et réfléchie et en suivant assidument et avec application les exercices et les leçons de l'école, les visites des médecins et du chirurgien major acquérir cette théorie et une saine pratique.

Pour présenter une idée des exercices, je vais exposer la méthode qui a été suivie jusqu'à présent, conformément au règlement de I740.

Lorsqu'un élève est admis à l'école on commence par lui faire apprendre un petit traité de la saignée, afin qu'il puisse rendre quelques services. Dès qu'il a bien conçu la manière de faire cette opération et les précautions qu'elle exige on l'exerce sur des cadavres et sur des animaux vivants. Après quoi on lui confie quelques saignées où il n'y a rien à risquer et qu'il exécute sous les yeux et la direction du Prévôt ou d'un second. Ensuite on le fait passer à l'étude de l'anatomie en commençant par l'ostéologie.

Tous les jours le Démonstrateur fait des démonstrations particulières dans une salle de l'amphithéâtre destinée à cet usage et à la fin de chaque semaine, le Professeur fait rendre compte à chaqu'un des leçons de toute la semaine sans compter que dans le cours de la semaine, il assiste aussi souvent que les occupations le lui permettent aux leçons du Démonstrateur pour voir si tout se passe en règle. Pendant l'été on démontre l'anatomie sur des préparations sèches ; on explique à ceux qui sont plus avancés un traité de chirurgie et on apprend aux jeunes élèves la manière de faire les bandages et d'appliquer les divers appareils. Pendant l'hiver, on exerce la dissection à ceux qui sont plus instruits et en état d'en profiter. L'on fait en outre deux cours publics auxquels tout le monde à la liberté d'assiter ; l'un d'anatomie, l'autre d'opération de chirurgie que l'on fait ensuite répéter à ceux qui sont assez avancés pour cela.

Depuis I742 jusqu'en I758 le Professeur faisoit aussi tous les ans un cours de démonstrations des plantes usuelles dans un petit jardin destiné à cet usage dans lequel il faisoit cultiver une espèce de chaque des plantes dont l'usage est plus ordinaire. Après la démonstration des divers caractères par lesquels on les distingue les unes des autres, il en expliquait les vertus et les propriétés, la manière de s'en servir et les cas où il convient de les employer. En I760, il a plu à M. BERRYER de supprimer ce jardin et de le céder aux religieux qui en ont changé la destination. Cette branche d'instruction n'est cependant pas une des moins importantes et n'a pas été oubliée dans le règlement de I740. Il seroit fort à désirer qu'elle fut rétablie. Mais comme l'emplacement de ce jardin est fort mal situé et si petit qu'il n'est pas possible de cultiver toutes les plantes usuelles sans confusion, s'il plaisoit à Mgr. le Duc de Choiseuil d'ordonner que ces démonstrations fussent continuées, il conviendroit d'acheter ou de louer dans le voisinage de l'hôpital un terrain propre à cet objet et d'y attacher un jardinier. La dépense annuelle outre les gages du jardinier ne peut être considérable.

Il n'a été question jusqu'ici que des seconds, aides et élèves-chirurgiens destinés à servir en sous-ordre sur les vaisseaux du Roi ; parce que ce sont eux qui composent proprement l'école. Il est une autre classe de chirurgiens tirés le plus ordinairement de la précédente dont je ne dois pas omettre de parler : c'est celle des chirurgiens entretenus pour servir en chefs. Rien de plus important que leurs fonctions puisque de leur capacité et de leurs bons soins dépend la conservation d'une espèce d'hommes autrement précieux à l'Etat.

En I740, le nombre des chirurgiens entretenus étoit de I4 y compris le chirurgien major du Port, l'aide major et le démonstrateur. Il est suffisant en temps de paix, lorsqu'on n'arme que peu de vaisseaux. En temps de guerre il ne suffit pas, car le chirurgien major, l'aide major et le démonstrateur ayant des fonctions qui les attachent au département, de I4 il n'en resteroit que II pour le service des vaisseaux, en supposant toutes fois qu'ils soient tous en...

Comme il y a plus de vaisseaux armés qu'il n'y a de chirurgiens entretenus, on y supplée par quelques seconds des plus capables. Mais cette ressource manquera bientôt. En I756 les ports de la Province se trouveront épuisés de chirurgiens marins enfin obligés de s'adresser à pour s'en faire venir de Paris. Il en envoye à grands frais et à de très fortes payes, tant pour servir en chef qu'en sous-ordre. Comme aucun n'avoient fait campagne, les capitaines faisoient difficulté de les prendre et préféroient même pour servir en chef de médiocres seconds et des aides.

En I769, M. BERRYER ayant égard aux besoins du service, fixa le nombre de chirurgiens entretenus ordinaires à I6 non compris le chirurgien-major et l'aide major, et ne dispensa pas le démonstrateur d'aller à la mer.

8 chirurgiens entretenus extraordinaires payés à 50 F par mois et non brevettés.

Ce nombre d'entretenus est plus que suffisant en temps de paix et pouvoit encore suffire pour une année de guerre. Si tous étoient en état d'armer mais il en est parmi eux plusieurs hors d'état de servir parce qu'ils sont usés.

On sera toujours obligés d'avoir recours aux chirurgiens de levée parce que les entretenus seront tous employés. Je conçois cependant qu'il n'est guères possible de l'augmenter vu la dépense extraordinaire. Me seroit-il permis de proposer un moyen qui s'il étoit agréé et trouvé praticable serait une réponse dans le besoin sans rien prendre sur les fonds de la Province.

La plupart des jeunes chirurgiens qui composent l'école de Brest sont des enfants de la ville ou de la Province. Quand ils ont acquis toutes les connoissances nécessaires pour exercer leur profession, se voyant sans espérance de parvenir à l'entretien parce qu'il ne vaque pas toujours des places, ils abbandonnent le servic du Roi et ils vont chercher de l'employ soit à la Compagnie des Indes, ou sur les corsaires, soit dans différentes villes de la Province où ils s'établissent. Ce sont des sujets perdus pour le service quoique la Marine aie fait les frais de leur éducation. Puisque c'est la province et la Compagnie des Indes qui en profitent, ne seroit-il pas juste qu'ils entrassent dans la dépense de leur éducation ? La Compagnie n'a pas d'école de chirurgie et il est du bien de l'Etat qu'elle n'emploie sur les vaisseaux que des chirurgiens d'une capacité reconnue. Si elle fournissoit à la dépense d'une douzaine de sujets qui seroient élevés dans l'école de Brest, elle pourroit en temps de paix tirer de cette pépinière les chirurgiens dont elle auroit besoin pour son service tant en chefs qu'en subalternes. Les chirurgiens entretenus de la Marine ne demanderoient pas mieux. Les campagnes des Indes sont toujours plus lucratives que de rester à terre et ils seroient plus en état de bien élever leurs enfants. En temps de guerre les armements de la Compagnie étant moins considérables et souvent interrompus, ces mêmes chirurgiens serviront sur les vaisseaux du Roi.

Comme la province de Bretagne profite aussi des sujets formés à l'école de Brest, il paroitroit juste qu'elle fit la dépense de l'éducation d'une douzaine de jeunes gens à qui il seroit permis lorsqu'ils seroient suffisamment élevés d'aller s'établir dans différentes villes de la province et non ailleurs afin de pouvoir .... vaisseaux. Comme ils auroient immanquablement fait quelques campagnes, ils conviendroient beaucoup mieux que des chirurgiens qui n'ont jamais été à la mer, qui ne connaissent pas les établissements des vaisseaux et qui peuvent être incommodés du mal de mer pendant toute une traversée. Ce ne seroit pas une dépense bien considérable pour la Province ni pour la Compagnie et au bout d'une vingtaine

d'années les chirurgiens établis dans les différentes villes de Bretagne seroient ... instruits et plus utiles que la plupart ne le sont communément et ce serait en même temps une ressource pour le service de la marine dans le cas de nécessité.

Il est extrêmement essentiel de n'avoir que de bons chirurgiens entretenus, ce n'est point assez qu'ils sachent bien opérer, il faut encore qu'ils aient des principes de Médecine et une connaissance suffisante des maladies les plus ordinaires à la Mer. Ils n'ont pas tous les jours l'occasion de faire des opérations parce qu'on ne se bat pas tous les jours ; mais ils ont toujours des maladies à traiter, surtout quand il y a beaucoup d'équipages. Il est donc de la plus grande conséquence de n'entretenir que des sujets d'une capacité reconnue et de faire un bon choix parmi les secours qui aspirent à l'entretien. Si pour remplir les places vaquantes on ne consultoit qu'à l'ancienneté, on seroit souvent exposés à ne mettre en place que des sujets médiocres par préférence à des meilleurs. Pour obvier à ces inconvénients, rien ne me paroitroit plus convenable que de donner les places au concours. Ce seroit le moyen d'exciter l'émulation et d'entretenir le goût de l'étude et du travail qui n'est pas le goût dominant du grand nombre.

Pour donner au concours plus d'authenticité et écarter tout soupçon de faveur ou de partialité, il faudroit qu'il se tint publiquement dans l'amphithéâtre de l'école sous les ordres et même s'il étoit possible en présence de l'Intendant, du contrôleur de la Marine et du commissaire de l'hôpital. Si M. le Commandant jugeait à propos d'y envoyer quelques officiers de la Marine pour lui en rendre compte, il n'en seroit que plus solennel. Les candidats qui seroient reconnus de bonnes moeurs et de conduite irréprochables seroient examinés publiquement pendant plusieurs séances consécutives, sur l'anatomie, la chirurgie, et sur les maladies les plus ordinaires aux gens de mer. Ils seroient interrogés par le premier médecin et les médecins ordinaires, par le chirurgien major du Port et le démonstrateur en présence des autres chirurgiens entretenus. On lui feroit faire deux démonstrations d'anatomie et deux opérations de chirurgie tirées au sort dont ils expliqueroient le manuel en opérant et ils répondroient aux difficultés qui leur seroient proposées. Après quoi, le premier médecin avec les co-examinateurs rendroient compte par écrit et sans exception de personnes ceux qu'ils jugeroient les plus méritants pour être proposés à la Cour. L'ancienneté ne prévaudrait qu'à mérite égal. Si dans le concours aucun des aspirants n'avoit donné des preuves satisfaisantes de capacités, on ... féreroit de nommer aux places vaquantes à un autre temps. Par ce moyen l'on n'entretiendroit que des sujets d'une capacité reconnue. Les officiers avec lesquels ils seroient dans le cas de faire campagne, les recevroient avec confiance, on écarteroit les sujets médiocres et on éviteroit les brigues et les recommandations.

Quand il s'agira de remplacer un chirurgien entretenu ordinaire, les extraordinaires seront tous admis à concourir ; les seconds seront admis à concourir pour les places des extraordinaires et les seconds seront remplacés par des aides, après un examen fait en présence du contrôleur de la Marine, du Commissaire de l'hôpital, par le premier médecin, le chirurgien major et le démonstrateur.

Il n'y a point pour le présent de places d'entretenus, mais quand il viendroit à en vaquer quelqu'une vaquante, comme le nombre de ceux qui restent est plus que suffisant en temps de paix et que d'ailleurs les sujets qui seroient dans le cas de prétendre, n'ont point l'acquit nécessaire pour le remplir dignement, j'estimerois qu'il seroit du bien du service de différer ce remplacement pendant quelque temps afin de leur donner le loisir d'étudier, de se perfectionner et de paroitre au concours avec honneur. L'occurrence ne peut être plus favorable. La paix dont nous commençons à ressentir les douceurs, en leur procurant plus de repos et de tranquillité leur permettra de faire des études plus suivies et moins interrompues et de mériter les grâces auxquelles ils aspirent.

Le calme de la paix n'est pas moins nécessaire pour élever de jeunes chirurgiens et former de bons aides et Bons seconds. Me sera-t-il permis de saisir avec empressement les prémices de cet heureux temps pour solliciter le rétablissement de notre Ecole et proposer quelques observations relatives à ces objets importants. Je joindrai l'ordre du règlement de I740 quoique plusieurs articles ne soient plus susceptibles d'exécution depuis le dernier arrangement pour les chirurgiens fait par M. BERRYER et la nouvelle forme d'administration de l'hôpital.

Règlement pour l'Ecole de Chirurgie et l'Hôpital Royal de la Marine du Port de Brest.

Ce règlement comprend six titres divisés chaquun en plusieurs articles.

Le titre premier traite des choses nécessaires à l'Ecole.

Art. I - 2.- Les articles ont été remplis : il n'y aura que quelques réparations à faire. Quoique les religieux de la charité en conséquence de leur marché de I760 soient en possession de tous ces lieux, je ne doute pas qu'ils ne se prêtent volontiers à les rendre à leur première destination quand le bien du service l'exigera, d'autant qu'ils ne leur sont pas de grande utilité.

Le Professeur demande qu'il soit fait devant son fauteuil un petit pupitre avec des tiroirs fermant à clef pour y laisser ses cahiers et ses livres; C'est un objet de peu de conséquence.

Le Bâtiment appartenant à l'Ecole n'a point de communication avec le reste de l'hôpital, il consiste dans un amphithéâtre avec une salle en bas, avec un lavoir pour les dissections et les opérations de mauvaise odeur, en une autre salle au-dessous de celle-ci pour les leçons particulières et en deux petits cabinets, un pour le Professeur et l'autre pour le démonstrateur pour pouvoir s'y retirer et y réfléchir en hyver.

Art. 3.- Il y a eu trois seringues à injection, toutes les trois mauvaises. Elles ont été données aux religieux comme vieux cuivre. Il sera nécessaire de les remplacer par deux autres, une grande contenant une pinte de liqueur et une moyenne de chopine. L'essentiel est qu'elles soient faites par un bon ouvrier et avec soin et garnies de divers tuyaux de différentes grandeurs. Ces seringues seront confiées au démonstrateur qui veillera à leur conservation.

Art. 4 - Cet article est susceptible d'abus et peut être retranché. C'est aux chirurgiens à se fournir de papier, plumes et encre, de scalpels et autres instruments à leur usage, de les faire repasser. Quand ils seront obligés de s'en fournir à leur dépens il n'y aura plus ni dégâts, ni fausse consommation. En fixant leurs appointements on pourroit avoir égard à cette dépense.

Art. 5.-

Art. 6.- Par le dernier arrangement de M. BERRYER, il n'y a plus de prévot et il ne peut y en avoir tant que les jeunes chirurgiens vivront dispersés dans la ville. Il est cependant bien nécessaire pour le maintien de la discipline. On choisis soit pour cette place un des seconds le plus sage, de la meilleure conduite, des plus capables et surtout vigilant.xx

Art. 7 - Le nombre de 3I chirurgiens pourroit suffire en temps de paix, aussi l'on armoit tous les ans que trois ou quatre vaisseaux, d'autant que pour la nouvelle forme d'administration de l'hôpital, les religieux sont obligés d'entretenir à leurs frais pour le service de l'hôpital un nombre d'aides proportionnel à celui des malade mais quand on en armera davantage, ce nombre sera insuffisant. Il faudra nécessairement avoir recours aux chirurgiens de levée qui la plupart sont forts ignorants et au-dessous du médiocre. Il faut convenir qu'en temps de guerre cette ressource sera toujours indispensable parce que le fonds de l'Ecole ne peut être assez considérable pour pouvoir s'en passer. Il seroit au moins à souhaiter qu'il le fut assez pour

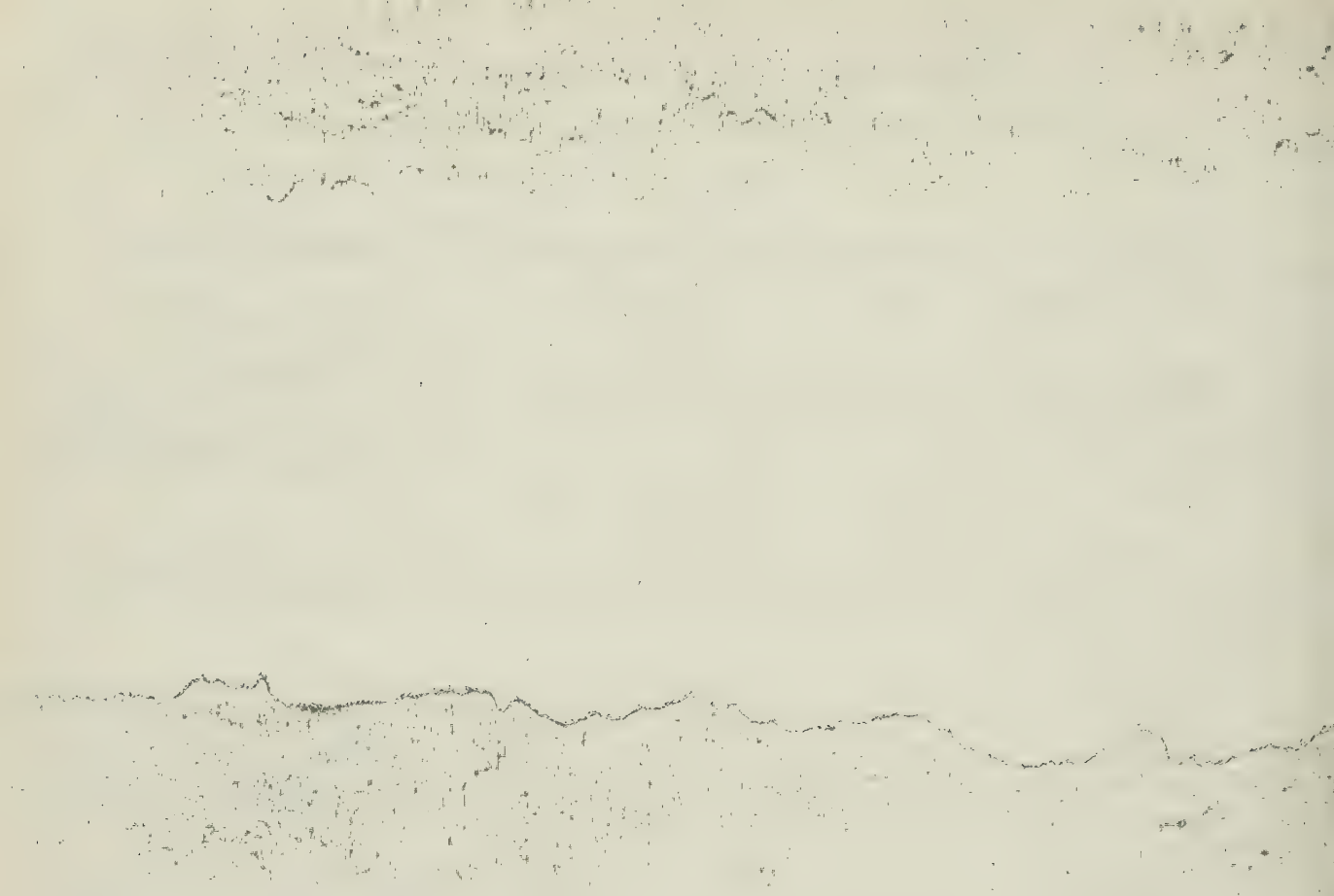

fournir sur chaque vaisseau un bon second et un bon aide pour seconder le chirurgien major et même le remplacer en cas de maladie ou de mort et le reste de l'armement seroit composé de chirurgiens de levée : la Province et la Compagnie des Indes contribueroient à l'éducation d'un nombre de sujets, on pourroit fixer ceux qui seroient aux frais du Roi à environ quarante.

Pour ce qui est de leur paye, si l'Ecole reprennoit son ancienne forme, comme il est fort à désirer et que les chirurgiens fussent logés et nourris à l'hôpital comme ci-devant, on pourroit les partager en deux classes : l'une des seconds et des meilleurs aides et qui auroient déjà fait une ou deux campagnes à qui l'on accorderoit une paye depuis 6 F jusqu'à I2 F par mois, l'autre classe seroit à la ration seulement et sans paye.

TITRE 2

Art. 2.- Depuis I742 jusqu'en I758, les cours publics n'ont pas manqué de se tenir régulièrement tous les hyvers. Plusieurs de Mrs les Officiers les ont souvent honorés de leur présence et en ont témoigné leur satisfaction. Je me contenteroi de citer M. le Comte de Roquefeuille, Commandant la Marine en ce port qui les a suivis avec assez d'assiduité. Ces cours n'ont cessé d'avoir lieu que depuis I758 parce qu'il ne restoit point de chirurgien à terre et que le Démonstrateur étoit à la mer.

Art. 3.4-Le préjugé assez ordinaire que les jeunes gens apprennent avec plus de facilités et retiennent mieux ce qu'ils ont écrit eux-mêmes ce qu'ils étudient dans les livres, s'accorde fort avec ce qui est prescrit dans ces deux articles. Je me fis un devoir de m'y conformer les premières années. Mais je ne fus pas longtemps à m'apercevoir que cette pratique n'étoit pas sans inconvénients. La plupart des jeunes élèves n'ayant point contracté faute d'éducation, l'habitude d'écrire vite et correctement, perdoient à transcrire, à corriger et à remettre au net un temps considérable et leurs copies après bien des corrections, fourmilloient encore de fautes grossières et étoient souvent peu lisibles. Touché du retardement qui en résultoit dans leurs études, et sollicité de faire imprimer mes leçons, j'y consentis et j'essayai par le manuel de la saignée après en avoir demandé et obtenu la permission de Monsieur le Comte de Maurepas qui ordonna, vu la médiocrité de la dépense que l'impression en fut faite, aux frais de la Marine et que les exemplaires en furent distribués gratuitement à tous les chirurgiens. Cet essay ayant répondu à mes désirs, je me déterminai à faire imprimer successivement mes leçons d'anatomie et un manuel des opérations de chirurgie. L'expérience m'a fait connaître que par ce moyen l'on gagnoit du temps et que les études en souffroient moins.

Art. 5-6-7-8-9-I0 et II.- Ces articles ont été observés ponctuellement jusqu'en I760. Les exercices n'ont cessé depuis ce temps-là que parce que le peu de chirurgiens qui composoient l'Ecole depuis la nouvelle forme que lui a donnée M. BERRYER étoient tous employés sur les vaisseaux et que le démonstrateur étoit lui-même à la Mer.

Art. I2.- Le cours des plantes n'avoit point été interrompu jusqu'en I758. Je ne le bornois pas uniquement à démontrer tous les étés les plantes usuelles dans le jardin de Botanique. Quand le temps et mes occupations le permettoient, je faisois encore des herborisations à la campagne pour apprendre aux jeunes chirurgiens à reconnoitre les plantes dans toutes sortes d'état. M. BERRYER ayant jugé à propos comme il a été dit ci-devant de supprimer ce jardin et de le donner aux Religieux, ce cours ne pourra plus avoir lieu à moins qu'il ne plaise à Mgr le Duc de Choiseuil de la rétablir : auquel cas il conviendroit de louer ou acheter dans le voisinage de l'hôpital un terrain qui serait destiné à cet usage comme il a été remarqué ci-devant.

xx On pourrait en temps de paix charger pour cette place un chirurgien entretenu qui ne soit point marié et qui logeroit à l'hôpital et y auroit outre les appointemens la nourriture.

Art. I4.- Cet article est depuis longtemps bien négligé de la part des jeunes chirurgiens. Il est très rare qu'ils suivent les médecins à leurs visites. Ils allèguent par exemple qu'ils sont occupés au pansement des blessés. Ce n'est qu'une défense pour excuser leur paresse et leur peu d'ardeur à s'instruire. Pour faire cesser ce vain prétexte, il ne s'agirait que de régler que le chirurgien-major feroit en été son pansement à six heures du matin et à sept heures en hyver et que les médecins commenceroient leur visite à sept heures en été et à huit heures en hyver, c'est-à-dire depuis la Toussaint jusqu'au Ier Avril. Moyenant cet arrangement ils auroient le temps de satisfaire à tout et remplir tout devoir. Les médecins verroient même avec plaisir que les chirurgiens plus avancés et destinés à servir en second sur les vaisseaux, s'attachoient à suivre plus particulièrement un petit nombre de malades pour observer la marche de leurs maladies, les effets des remèdes et en rendre compte à chaque visite. Cette pratique les accoutumeroit à observer et contribueroit même au bien des malades qui ne sont pas souvent en état de rendre compte eux-mêmes de ce qui leur est arrivé d'une visite à l'autre.

Art. I5.- Jusqu'en I760, le Professeur destinoit tous les mois deux chirurgiens à la pharmacie pour l'instruire des poids et mesures, y apprendre à connoitre les drogues et la préparation des remèdes.

La forme d'administration de l'hôpital ayant changé, l'exécution de cet article suffira des difficultés. Il est cependant important d'y tenir la main.

TITRE 3

Art. I - Il seroit sans contredit fort en place que le chirurgien major fit au moins quelques démonstrations tant d'anatomie que de chirurgie dans les cours publics et qu'il ne s'en déchargea pas entièrement sur le démonstrateur comme il est arrivé jusqu'à présent. Etant à la tête de la chirurgie du département, il devrait s'en faire un point d'honneur. Ce serait le moyen de s'attirer plus de considération et de confiance.

TITRE 4

Art. I.- Jusqu'à présent, le chirurgien démonstrateur a toujours fait les démonstrations sans les Médecins dans les jours solennels, quoiqu'il ne doit le faire que pour suppléer au chirurgien-major en cas de maladie ou pour quelque autre cause. Le seul inconvénient qui en peut résulter c'est qu'en cas de maladie ou d'absence, les cours publics seroient nécessairement suspendus, n'y ayant aucun des chirurgiens entretenus qui soit en état de le remplacer ni de faire des démonstrations publiquement.

Art. 3.- Depuis que les leçons sont imprimées, le Démonstrateur est dispensé de les faire copier, il n'est plus tenu que de les leur faire répéter tous les jours.

Art. 5.- Il conviendroit d'attacher un domestique à l'amphithéâtre pour balayer les salles des exercices, le réfectoire en cas que les choses soient rétablies sur l'ancien pied, aller chercher là où dont on a besoin dans le temps des dissections ou autres bons offices.

Art. 6.- Comme les fonctions du démonstrateur le mettent à portée de connoitre la capacité des sujets plus particulièrement, son suffrage ne doit pas être négligé.

TITRE 5

Art. I - 2 - 3.- Ces trois premiers articles et plusieurs des suivants supposent que les chirurgiens soient remis comme ils étoient ci-devant.

Art. 4 - 5.- Ces articles sont relatifs à l'ancien établissement. Il seroit plus convenable qu'un domestique fut chargé de tout ce détail.

Art. 7.- Ces permissions deviennent abusives quand elles sont trop fréquentes et à moins d'une nécessité urgente, il ne doit pas en donner sans en prévenir ses supérieurs.

Art. IO;- Depuis plusieurs années les chirurgiens se sont imaginés qu'il étoit au-dessous d'eux de savoir raser. La plupart même s'en acquittent fort mal. Il est cependant essentiel qu'ils sachent bien raser, n'y ayant presque point d'opérations qui exigent ce préliminaire. D'ailleurs à qui les équipages s'adresseroient-ils dans un vaisseau pour se faire raser ? Faudra-t-il embarquer des perruquiers ? Il est important que cet article soit observé exactement.

TITRE 6

Art. I - 2 - 3.- Pour entretenir l'émulation et n'avoir que des sujets en état de bien servir, il conviendroit dans les promotions et les remplacements d'avoir moins d'égard à l'ancienneté qu'au mérite et aux services, et que tout remplacement fut précédé d'un examen autant que les circonstances le permettront

Art. 5 - 6.- Ces articles ne peuvent plus être observés depuis la défense faite par M. BERRYER de remplacer les chirurgiens embarqués, de faire passer leur paye jusqu'à leur retour sur la tête des élèves. Je serois bien d'avis que ces sortes de remplacement n'eussent plus lieu et qu'on laisse en réserve les payes des chirurgiens embarqués.

Art. 7.- Les élèves étant la pépinière et la profession qu'ils embrassent exigeant des talents et quelque éducation, il convient de ne pas admettre le premier venu et pour être assuré qu'ils sont de bonnes moeurs les IO positions requises pour cet état. C'est de l'argent et du temps perdu que de recevoir des sujets d'un esprit bouché, sans aptitude et sans bonne volonté. Après bien des années et bien des peines on n'en fera que des chirurgiens bien médiocres sans compter qu'ils ne sont propres qu'à retarder les progrès des autres, qu'à déranger le train de l'Ecole et rebuter ceux qui sont chargés de les instruire. Il paroit donc indispensable quand il se présentera des places vacantes à remplir, de faire un bon choix.

I° De n'en recevoir aucun de moeurs suspectes ou en qui on remarqueroit ni les dispositions, ni bonne volonté et de refuser absolument ceux qui auroient déjà été renvoyes pour défaut d'aptitude ou pour mauvaise conduite.

2° De ne point admettre d'enfant au dessous de quatorze ans et qui ne sache bien lire et écrire.

3° De donner la préférence aux enfants de chirurgiens entretenus ou de ceux qui sont attachés au service de la Marine, de famille honnête et élevée.

Art. IO.- Cet article, de même que plusieurs autres ne peuvent avoir lieu qu'autant que les jeunes chirurgiens seront responsables de l'hôpital.

Art. I2.- La Commission ne donnera ces permissions qu'à ceux qui auroient obtenus le consentement du chirurgien-major et du démonstrateur.

Art. I4.- Pour retrancher toute occasion de dissipation et de libertinage, on ne doit accorder que très rarement la permission de manger leurs rations en ville et chez leurs parents.

Art. I6.- Pour la commodité du service il conviendroit de régler l'heure du lever à 5 heures en été et à 6 heures en hyver.

Art. I9.- Cet article concerne principalement les seconds qui devant avoir plus d'acquit sont plus en état d'en profiter. Il seroit très bien que chacun d'eux s'attachent à suivre plus particulièrement trois ou quatre malades, d'écrire sur un cahier les observations qu'ils auroient faites chaque jour et de rendre compte à chaque visite des accidents survenus d'une visite à l'autre.

Art. 22.- On ne peut faire trop d'attention à cet article à cause des accidents qui peuvent arriver pour s'assurer davantage. le Prévôt doit être chargé de faire la ronde tous les soirs après l'heure du coucher, d'éteindre les lumières s'il en rencontre et d'en rendre compte au Commissaire qui punira les délinquants et les chassera même en cas de récidive.

Art. 25.- Si au bout de cinq ou six mois d'épreuve on remarque qu'un élève a manqué de disposition et d'application, il est inutile de le garder plus longtemps. Il occupe la place d'un autre qui en profiterait davantage. C'est d'ailleurs lui rendre service pour qu'il puisse embrasser un autre état.

Dans le nouveau règlement qui sera fait pour l'Ecole, on pourroit y insérer un titre concernant les chirurgiens entretenus ordinaires et extraordinaires qui ne peut être que très avantageux. Ce seroit d'établir des conférences qui se tiendroient à l'amphithéâtre auxquelles profiteront les médecins. Elles rouleront alternativement sur quelque point de pratique de médecine et de chirurgie dont on fixerait les objets au commencement de chaque année. Chaque chirurgien entretenu seroit obligé de lire un mémoire qu'il auroit travaillé sur l'objet de la conférence, les autres argumenteroient leurs observations avec politesse et sans aigreur. Ils laisseroient leur mémoire sur le bureau pour les comparer, tirer de tous ces mémoires un résultat qui resteroit en dépôt pour y avoir recours au besoin.

On n'exigeroit pas qu'ils donnassent rien de neuf mais seulement qu'ils discutassent avec méthode et avec précision le point qui feroit l'objet de la conférence Lorsque quelqu'un d'eux auroit quelque nouvelle observation ou quelque cas de pratique embarrassant, il pourroit aussi le proposer. Cet établissement contribueroit infiniment à perfectionner dans les connoissances acquises et à les étendre en même temps qu'il les entretiendroit dans l'habitude et dans le goût de l'étude et du travail qu'ils ne perdent malheureusement, que trop tôt et deviendroit une occasion d'émulation surtout .....

..... à la fin de l'année, on accordoit une médiocre gratification à ceux qui auroient fourni les meilleurs mémoires pour leur donner le temps de travailler, on pourroit fixer le nombre de ces conférences à une par mois.

pour l'instruction des Médecins destinés à servir dans les Hôpitaux Militaires de la Marine tant en EUROPE que dans les COLONIES.

-=-

Du Premier Février 1783.

D E P A R L E R O I

Sa Majesté ayant jugé à propos d'établir à BREST, une Ecole de Médecine Pratique pour l'instruction des Elèves Médecins destinés à servir tant dans les Ports que dans les Colonies, Elle a ordonné et ordonne ce qui suit :

ARTICLE Ier

Il sera établi au Port de BREST un cours de Médecine Pratique pour former les jeunes Médecins qui devront remplir les places de Médecins dans les Hôpitaux de la Marine.

ARTICLE 2

Les leçons de Médecine Pratique seront données aux Elèves Médecins par les Médecins des Hôpitaux dudit Port auxquels il sera payé des fonds de la Marine 400 par an, pour chaque élève qui suivra le cours.

ARTICLE 3

Il ne sera admis de jeunes Médecins au cours de Médecine pratique que ceux qui auront été nommés par le Secrétaire d'Etat au département de la Marine, et ils ne seront nommés que sur les attestations d'application et de capacité qui leur auront été donnés par les Professeurs des Universités où ils auront pris le grade de Docteur.

ARTICLE 4

Chacun des élèves Médecins qui auront été ainsi admis jouira d'un traitement de 800 par an, dont il sera payé sur les fonds de la MARINE et que Sa Majeste veut bien accorder auxdits Elèves pour les mettre en état de donner tout leur temps à l'étude de leur état.

ARTICLE 5

Les places de Médecins des Hôpitaux Militaires de la Marine, tant en EUROPE que dans les COLONIES, ne seront données qu'aux élèves qui feront leur seconde année du cours de Médecine pratique ou qui l'auront finie.

ARTICLE 6

Aucun des élèves malgré la préférence qu'on pourra donner aux plus studieux dans les trois premières années ne demeurera plus de trois ans à l'Ecole de pratiqu et passé ce terme, il aura un droit imprescriptible à la première place, à moins qu'il n'y ait des motifs pour l'exclure totalement.

ARTICLE 7

Les élèves Médecins suivront le Médecin Professeur dans toutes les visites qu'il fera à l'Hôpital.

ARTICLE 8

Ledit Médecin fera aux Elèves une préleçon sur les maladies les plus graves qu'il aura à leur faire observer ; il fixera leur attention sur tous les symptômes, il leur demandera leur avis sur les pronostics et le traitement de la maladie et après la visite il leur dira les motifs qui l'auront déterminé au traitement qu'il se sera proposé de suivre, afin que les Elèves puissent en observer les effets et vérifier les erreurs.

ARTICLE 9

Les Elèves indépendamment de la visite qu'ils auront faite avec le Médecin, seront obligés d'en faire une seconde, afin de s'accoutumer à connaître la marche et le génie des maladies. Le Médecin ne sera point obligé d'assister à cette visite, mais il indiquera l'heure à laquelle les Elèves devront la faire et en nommera un pour pointer ceux qui ne s'y seront point rendus et lui en remettre la note qu'il enverra tous les trois mois au Secrétaire d'Etat.

Indépendamment de cette seconde visite, les Elèves auront la liberté d'aller observer les malades, avec les précautions convenables pour ne les point fatiguer.

ARTICLE IO

Le Médecin désignera à ses Elèves les bons ouvrages de Médecine relatifs aux maladies les plus communes aux gens de Mer et aux autres maladies actuelles qu'il aura à traiter, afin qu'ils acquièrent la facilité de comparer les observations écrites avec celles faites sur la nature et qu'ils puissent rectifier les unes par les autres.

Il exigera que les Elèves qui lui remettent tous les trois mois leurs observations par écrit, sur les ouvrages dont ils auront fait la lecture, et sur ce qu'ils auront remarqué eux-mêmes dans les maladies qui seront traitées dans ces ouvrages.

ARTICLE II

Les observations des élèves étant ainsi soumises à l'examen du Médecin, celui-ci enverra tous les trois mois au Secrétaire d'Etat, ayant le Département de la Marine, des notes exactes sur le zèle et la capacité de chaque Elève.

ARTICLE I2

Il sera nommé par Sa Majesté un Médecin Inspecteur qui sera chargé d'aller tous les ans vérifier les progrès des Elèves tant par le compte que lui en rëndront les Médecins Professeurs que par l'examen qu'il en fera lui-même, et ledit Inspecteur se fera représenter par le Médecin Professeur les observations qui lui auront été remises par les Elèves et sur lesquelles le dit Médecin aura assis les notes qu'il aura envoyées au Secrétaire d'Etat.

ARTICLE I3

Sa Majesté voulant éviter que tous les objets de cette Administration importante ne se réunissent pendant longtemps sous la même main et qu'ainsi les abus ne se perfectuent sans pouvoir être réformés, Elle veut et entend que le Médecin Inspecteur soit changé tous les trois ans.

ARTICLE I4

Lorsqu'il vaquera une place de Médecin dans les Hôpitaux, soit des Ports, soit des Colonies, Sa Majesté y nommera celui des Elèves Médecins qui d'après les comptes qui sont rendus, tant par le Médecin Professeur que par l'Inspecteur, paraîtra le plus instruit.

Mande et ordonne Sa Majesté à nous le Duc de PENTHIER, amiral de FRANCE, aux Intendants de la Marine, Commissaires Généraux des Ports et autres Officiers qu'il appartiendra de tenir la main à l'exécution du présent réglement.

Fait à VERSAILLES le Ier Février mil sept cent quatre vingt trois.

Signé : L. S. M. de BOURBON.

et plus bas : son Altesse Sérénissime, signé : PERIER

et plus bas : pour copie, signé : CASTRIES.

Collationné pour nous Contrôleur de la Marine, à l'origine déposé au Contrôle

Sans signature.

- D E U X I E M E P A R T I E -

-=-

LA MEDECINE EXOTIQUE FRANÇAISE

AUX XVIIe et XVIIIe SIECLES

-=-

Dès le XVIIè siècle, les navires français débarquent dans tous les points stratégiques ou commerciaux du monde connus des soldats, des marins, des missionnaires, des commerçants, des colons et des aventuriers. En Amérique, le Canada, la Louisiane, la Guyane, St-Domingue et les Antilles attirent de nombreuses familles, illustrées par Madame de MAINTENON, la sultane VALIDE et l'Impératrice JOSEPHINE. En Afrique, existent de petites colonies françaises au Maroc, sur la côte occidentale d'Afrique, à Gorée, à Madagascar, à l'île Bourbon et à l'île de France. Le décor des îles Mascaraignes (actuelles Réunion et Maurice) servira de cadre à l'idylle de Paul et Virginie (I787). Plus à l'est, l'Inde, le Siam, le Vietnam et la Chine (depuis I700) sont dans la zone d'activité de la Compagnie des Indes. Cette expansion est partiellement arrêtée par le traité de Paris (I763). Mais elle reste assez importante pour provoquer de violentes campagnes anticolonialistes dont le couronnement se trouve dans la célèbre histoire de l'abbé RAYNAL (I770), informé par DIDEROT.

°

° °

Les tâches des médecins français étaient très différentes. Il existait d'abord un organisme de centralisation et de contrôle dirigé par un Inspecteur Général de la Médecine et des Hôpitaux aux Colonies (POISSONNIER) et un Inspecteur Général de la Chirurgie aux Colonies (HEVIN).(I32)

Dans chaque colonie, la médecine était exercée par des charlatans, des sages-femmes, des barbiers et des religieux. Les maîtres-en-chirurgie, venus de la Métropole, soit au titre de la marine, soit au titre de l'armée, soit par contrat, formaient l'aristocratie de la profession.

(I32) Prudent HEVIN (I7I5-I789), gendre de QUESNAY, Membre de l'Académie Royale de chirurgie à sa fondation professeur de thérapeutique chirurgicale au collège royal de chirurgie, premier chirurgien du Dauphin et Inspecteur des hôpitaux militaires et des colonies.

Les chirurgiens des colonies naissantes ne furent généralement pas des chirurgiens de Marine, comme cela devint la règle au XIXe siècle, car il n'y avait pas de corps de santé naval.

C'étaient des praticiens obscurs, qui bénéficiaient du privilège, (I635-I664), donné à tout artisan passant 6 ans aux "isolés", d'être réputé maître de chef d'oeuvre et de pouvoir ultérieurement ouvrir boutique dans toutes les villes de France, sauf à Paris. Les docteurs en médecine étaient beaucoup plus rares. Un ou plusieurs médecin royaux étaient chargés de conseiller le chef de la colonie et de vérifier la valeur professionnelle des praticiens. Des écoles de médecine et d'obstétrique pratique, des hôpitaux, une législation sanitaire existaient dans plusieurs colonies. Le remboursement des honoraires par un forfait, réalisant le premier type connu d'assurances médicales, était assez répandu et paraît avoir été très apprécié des populations coloniales, avant de se répandre en métropole.

I - ETABLISSEMENT d'AMERIQUE.

CANADA (I608-I759). Guillaume DESCHAMPS de Honfleur accompagne CHAMPLAIN (I608). Le premier médecin du Roi est Robert GIFFARD (+ I668). En I648, pour 24I âmes, il y avait I5 chirurgiens ou apothicaires et plusieurs hôpitaux : Hôpital de Sillery (I640) et Hôtel Dieu de Québec (I658) fondés par les Augustins Hospitaliers de Dieppe et la Duchesse d'Aiguillon.[I33] Louis HEBERT, apothicaire parisien, est premier colon et le premier seigneur de la Nouvelle France.

L'exercice de la médecine est mal connu pendant la première moitié du siècle. Un chirurgien "entretenu" (c.à-d. fonctionnaire) de la Marine est détaché à l'hôpital de Québec en I72I, ce qui semble prouver une insuffisance de personnel. L'édit de I750 règlementa l'exercice de la médecine et de la chirurgie. Deux médecins de qualité, tous deux membres correspondants de l'Académie Royale des Sciences, Michel SARRAZIN (I629-I734) et François GAUTHIER (+ I742) eurent une grande réputation. Ils étaient botanistes comme le Marquis de la GALISSONNIERE, alors gouverneur général. Le Code BIGOT (I750) règlementa l'exercice de la profession et la police sanitaire des navires venus de France, souvent générateurs d'épidémie.

La guerre franco-anglaise fut suivie de pertes considérables. L'organisation du service de Santé militaire de cette époque fut remarquable et a été étudiée par le médecin général DES GILLEULS.[I34]

(I33) VAILLANCOURT. Le médecin et la médecine canadienne. Union médicale du Canada I9II pp. 766-68

(I34) J. DES GILLEULS. L'oeuvre du Service de Santé au cours de la guerre de I755-I76 Hist. Méd. avril et mai I960.

Pendant la guerre ffanco-anglaise de I755, on ne compte pas moins de 5 hôpitaux : un hôpital ambulant d'armée, un hôpital de la Marine, et les hôpitaux civils déjà existants : Hôtel Dieu de Québec, Hôtel Dieu de Montréal et Hôpital de Louisbourg.

Le corps de santé est mixte : marine ou guerre. Les chirurgiens les plus connus furent POLEMOND (chirurgien major des troupes, + I755), remplacé par ARNOUX (marine + I760), puis par MASSE (guerre). VOISIN, ABB, BRIAULT, HENRI, de BONNE, DUBUISSON, chirurgiens-major ou aides-major de la Marine ; LE BEAU, médecin de la Marine, DELPUECH, DUBUISSON. Outre les pertes par le feu, les troupes de terre et de mer eurent à faire face au scorbut, à la famine, aux gelures et à diverses épidémies. Quelques garçons-chirurgiens : DUVERGER et COUGNY ne doivent pas être oubliés.

Avec MONTCALM, arrivèrent André et Joseph ARNOUX, dans les bras de qui mourut MONTCALM André, directeur du service de santé des hôpitaux, mourut en I760 En I763, il ne restait plus que 30 médecins, dont Jacques DENECHAUD (+ I8IO). Il fut le dernier médecin français de l'Hôtel Dieu de Québec. Les diplômes français furent quelquefois contestés. Pierre de SALES-LABERRIERE (I766), titulaire d'un certificat de St Côme, dut repasser des examens devant un jury anglais, en exécution du Bill de I788.

La thèse de GARIEPY (Paris I96I) donne de plus amples détails.

LA LOUISIANE ne comptait que 400 blancs en I7I6. Dans les quatre année suivantes, 7 020 européens et 600 noirs y furent débarqués. En I726, il ne restait plus que 2.228 blancs, du fait surtout des épidémies.

Des hôpitaux temporaires furent fondés par la Compagnie des Indes. Une sage-femme, Mme DOVILLE arrive en I720, suivie de plusieurs chirurgiens : POUILLADON de LATOUR (I722), BIVARD, ALEXANDRE ; ce dernier fit connaître en France le cirier et les chandelles de cire végétale du Missipi, les magnolias, les mico-couliers. En I73I, la Compagnie des Indes abandonna la Louisiane. Un hôpital fut créé à la Nouvelle Orléans, auquel un marin enrichi, Jean LOUIS fait un legs de IO.000 livres.

Louis PRAT en fut le médecin chef comme plus tard de FONTENETTE, correspondant de JUSSIEU, de DUHAMEL de MONCEAU et de la GALISSONNIERE (CHALIGNE).(I35)

(I35) Claude CHALIGNE - Chirurgiens de la Compagnie des Indes. Histoire du Service de Santé de la Compagnie (I664-I793). Thèse de Paris I96I 94 pages.

en rapport fréquent avec Bordeaux (GRUCHET) par des bateaux comme l'Amitié (I749, chirurgien Raymond DALESTRE) et le Dondonnois (I750, chirurgien CH. Jean CAYRON). En I736, 3 chirurgiens "entretenus" de la marine royale servent aux troupes à la Mobile et à la Nouvelle Orléans. En I738, un autre "entretenu", CENDRET, est envoyé, pour 3 ans, à l'hôpital de cette dernière ville avec un contrat de I.200 livres par an. LE BEAU (I72I-I777), D.M.P. I747, déjà médecin du Roi à Québec, le devint en Louisiane avant de terminer sa carrière à Brest comme premier médecin de la Marine et Membre associé de la Société Royale de Médecine. En I793, les riches créoles de St-Domingue émigrent à la Nouvelle Orléans où un pharmacien bordelais, PEYCHARD, (I36) établi rue Royale, imagine la recette du "coquetier", ancêtre du cocktail (CRUCHET)

ETATS-UNIS d'AMERIQUE. Abraham CHOVET (I704-I790) huguenot français, naturalisé anglais, fut démonstrateur d'anatomie des barbiers chirurgiens de Londres (I734-36). Après avoir exercé à la BARLADE et à Jamaïque, il créa le musée anatomique de Philadelphie. ROUCH, établi dans la même ville, fut nommé correspondant de la Société Royale de Médecine (I778). J. GARDETTE (I756-I83I) fut un pionnier de l'art dentaire aux U.S.A.

Il semble que quelques chirurgiens de la marine française se fixèrent en Amérique. RODDIS signale les noms de MAUDUYT (+ I792) et de Adolphe LA BERNIERE, aide-chirurgien sur le Bonhomme Richard (I779), probablement volontaire, provenant de la Marine française (RODDIS).(I37)

LA GUYANE. Le passage de l'astronome RICHER à Cayenne (I669) et le voyage de la CONDAMINE (I743) avaient fait connaître la Guyane en France. Aussi dès que le Canada fut perdu, fut-elle le théâtre d'une tentative de colonisation, l'expédition du Kourou (I763-I764) qui amena dans la colonie IO.446 colons sur lesquels 6.500 périrent de diverses maladies : fièvre typhoïde, typhus, scorbut, dysenterie, paludisme. La fièvre jaune n'est pas certaine. J. CHALA en a donné une bonne étude.

Vers I744, la population se composait de I.200 blancs, 5.000 esclaves, et 2.000 mulâtres. Il y avait déjà un médecin du Roi, LABORDE et des médecins capables. BARRERE (I690-I755), membre correspondant de l'Académie Royale des Sciences, fut envoyé à Cayenne par JUSSIEU. Il a laissé une histoire naturelle de la France équinoxiale (I743-I749), un opuscule anthropologique et la réputation d'un praticien

---

(I36) R. CRUCHET. La médecine et les médecins dans la littérature française. Bordeaux I939

(I37) RODDIS - Liste des chirurgiens de l'U.S. Navy, Milit. Surgeon 89, I948 p. 8I6

cupide. Il essaya d'expliquer la mélamodermie des Noirs par la couleur noire de leur bile. "Si l'on frotte, dit-il, leur épiderme avec un linge, on remarque une humeur grasse, onctueuse et nauséabonde qui ne peut être que la bile".

Le Museum conserve plusieurs manuscrits de BARRERE (n.683-87) : Description de 2 nouvelles espèces de vanille de Cayenne. Histoire du roucou. Histoire du liège. Fruca vicafera. De nuce marinapipea.

Après son départ en I776-I777, l'effectif officiel des praticiens de Cayenne et de la Guyane est le suivant : Médecin du Roi ; De LABORDE ; chirurgiens du Roi : GAURON, NOYER, BAUDAMANT, REMY, CAZAUBIEL et SENELLEC.

REMY fut nommé correspondant de la Société Royale de Médecine en I788.

Jacques F. ARTHUR (I708-I779), docteur en médecine, correspondant de l'Académie des Sciences et correspondant du Jardin du Roi et du Cabinet d'Histoire Naturelle (il fut un des premier à recevoir ce brevet), fut médecin du Roi à Cayenne de I735 à I77I. Sauf une communication sur la larve d'un diptère oestride (Dermatorie noxialis), parasite de nombreux vertébrés, il n'a rien publié. Mais il a correspondu avec DUFAY, BUFFON, DUHAMEL du MONCEAU, G.F. ROUELLE, REAUMUR, Antoine de JUSSIEU et une partie de cette correspondance a été conservée.

Bertrand BAJON arriva à Cayenne en I764, avec un certificat de TENON dont il avait été l'assistant, le déclarant apte à remplir les fonctions de chirurgien des Armées et Hôpitaux de la Guyane. Il s'occupa de recherches botaniques dans lesquelles il fut encouragé par DAUBENTON et fut très populaire parmi les malades de sa clientèle privée. Poursuivi de la haine de LABORDE, médecin du Roi, il quitta la colonie, en I776, et publia, en I777, une histoire de la Guyane. Un mémoire sur les affections chirurgicales de la Guyane lui avait valu une médaille d'or de l'Académie Royale de Chirurgie dont il fut ultérieurement correspondant, comme de l'Académie des Sciences. Il a étudié le tétanos ombilical des nouveaux-nés et l'abcès du foie.

En histoire naturelle, il a décrit le gymnote électrique, le pecari à collier et le tapir, (description copiée par BUFFON). Il a adressé plusieurs mémoires au Ministère de la Marine au sujet de l'hôpital de Cayenne et déconseillé l'expédition du Kourou. Sur les conseils de LA CONDAMINE, auquel il avait servi de guide, il entreprit une volumineuse histoire des colonies françaises de la Guyane (I3 volumes in-folio), restée manuscrite. Il a laissé une description du cacaoyer (Cayenne I737, Mns Museum I865). Sa biographie a été refaite par CHAIA (I962).

CAMPET (n. I724), d'abord praticien à St-Domingue, s'établit à la Guyane vers I754. Il dédia au Premier Consul son Traité des maladies les pays chauds (I802).

J.B. LEBLOND (I747-I8I5), praticien sans diplôme, voyagea aux Antilles, au Pérou et en Guyane. Botaniste et minéralogiste, il a rapporté du platine en France (I785) et fut correspondant de l'Académie des Sciences. Il a aussi étudié la Fièvre jaune et les maladies tropicales.

LES ANTILLES avaient en I789 une population de 750 000 habitants, dont 55 000 blancs, 36 000 mulâtres, et près de 640 000 noirs. En moins d'un siècle, le trafic annuel des Antilles était passé de 25 à 239 millions.

Les colonies européennes réunies ne produisaient pas, en sucre, la moitié de ce que produisait St-Domingue. La France ne consommait que le huitième du sucre dont elle disposait.

Grâce aux "Iles", l'ensemble du commerce extérieur français avait le volume du commerce britannique.

SAINT-DOMINGUE. La documentation des archives nationales est loin d'avoir été entièrement fouillée. Voici une note à ce sujet que M. le Professeur Lavier a bien voulu rédiger pour faciliter nos recherches.

I°- Archives coloniales.

Il existe un inventaire sommaire (manuscrit) ainsi divisé :

Série A : Actes du pouvoir souverain : Conseil de Marine, connus en I723 seulement.

Série B : Correspondance et ordres du Roi (registre).

Série C : Correspondance générale (voir les diverses colonies marquées chacune par une lettre, registres, cartons où il y a souvent des détails intéressants). L'Ordre dans chaque registre est : lettres du gouverneur, lettres communes du gouverneur et de l'intendant. Lettre de l'Intendant - lettres du chef de service et divers.

Série D : Troupes coloniales.

Série E : Personnel individuel

Série F : Comptabilité - Commerce etc... à signaler seulement le fond E.3 (collection MOREAU DE SAINT MERY qui parle de tout).

Série G : Etat-civil.

Série H : Pénitentiaire (ne se consulte pas).

Série J : Successions vacantes.

Série K : Indemnités coloniales.

Une partie de la série B (jusqué vers I700 environ) a été publiée en inventaire assez poussé, il y a un index alphabétique à la fin des noms des destinataires avec même une courte notice biographique sur chacun.

2°- Archives de la Marine.

Inventaire sommaire imprimé, assez poussé pour être utile. A signaler dans la série C 2 "officiers civils" page 4I4 de l'inventaire, il y a même un historique abrégé du service de santé et C 7 "Personnel individuel".

A signaler en outre "mémoires sur le service de santé C 2 II2 (I7IO-I787) et C 2 II3 (I752-I788) et mémoire et projets sur médecine et chirurgie etc... G I02 (I694-I789) et G I79 (I726-I792).

Il peut y avoir des renseignements précieux dans la série B 2 (ordres et dépêches) et dans la série B 3 (lettres reçues) mais il faut consulter l'inventaire sommaire tout au long.

I - ARCHIVES COLONIALES.

C 9 B IO (Saint-Domingue) I733

Le Marquis de Fayet 2I Nov. I732. Les médecins et les Frères de la Charité lui ont dit que la plante appelée Carota est excellente en Amérique pour la gangrène et pour les brûlures. Rendra compte des observations qu'on fera de cette plante.

D2 D8 (Saint-Domingue) I784

Tableau du Cercle des Philadelphes. Y figure : JOUBERT, médecin naturaliste breveté du Roi, membre de la Société Royale de Médecine et de nombreux médecins et chirurgiens de St-Domingue. Sa mort est annoncée en I786 (Soci. Royale de Med. t.7).

C9 BI2 (Saint-Domingue) I750

Mémoire par M. LEGER à Mgr de Rouillé, secrétaire d'Etat.

Art. 4- Quelques médecins envoyés avec appointements de la Cour seraient très nécessaires. L'Etat y trouverait son compte par les découvertes immenses qu'on ferait dans la botanique...etc.

D2 D7 (Saint-Domingue) I763

Habilitation de CRISLIN comme apothicaire à Port au Prince."enjoignant sa Majesté au dit Crislin d'entretenir correspondance avec le Sr POISSONNIER, médecin de la Faculté de Paris et consultait de sa personne qu'elle a nommé Inspecteur et Directeur général de la Médecine de la Pharmacie et de la Botanique dans les différentes colonies... etc.

2 - ARCHIVES DE LA MARINE.

B2 6I I687 - Sur Médecin botaniste à envoyer aux iles p. 466.
B2 66 - Lettre à FAJON sur Plumier p. 252.

St-Domingue, la plus riche des colonies fut aussi la mieux sanitairement organisée. On y rencontre, en effet, des hôpitaux publics (royaux et religieux) ; des hôpitaux privés sur les grandes plantations avec médecins payés à l'abonnement ; des maisons de Providence pour incurables, vieillards et orphelins ; des écoles de sages-femmes. Des commissions quarantenaires portuaires s'occupaient de la police sanitaire maritime. Des Commissions d'urbanisme et d'hygiène urbaine suggèraient de grands travaux d'assainissement et le développement du thermalisme. La presse médicale était elle-même représentée par la Gazette de Médecine et d'Hippiatrique, fondée en I777 par DUCHEMIN de l'ETANG.

Après DELLON, le premier médecin français ayant consacré un livre à la pathologie exotique est CHEVALIER, auteur des Lettres à M. Dejean sur les maladies de St-Domingue, Paris I752.

Toute cette activité médicale donna lieu à une réglementation assez touffue :

- Ordonnance royale du 23 Août I723 sur l'exercice de la chirurgie dans les colonies;
- Réglementation des hôpitaux de St-Domingue (I739) ;
- Ordonnances du I7 Avril I749, I4 Juin I757 et 30 Avril I764 sur l'exercice de la chirurgie et les accouchements ;
- Ordonnance du I8 Janvier I787 sur la création d'un poste de médecin du Roi, accoucheur expert et sur l'école locale de sages-femmes.

St-Domingue était la seule colonie à compter plusieurs médecins du Roi. Il y eut même, de I763 à I765, un premier médecin inspecteur des hôpitaux de St-Domingue, d'HORMEPIERRE (+ I765), sans d'ailleurs aucune autorité.

Par contre, il y eut, depuis I70I, un poste de médecin du Roi tenu successivement par : DEPAS D.M.P. (I70I-I723), DANTUN (I7I2), FONTAINE, (I7I4), DUVALLAIN (I720), ANT. POISSONNIER DESPERRIERES (I749-I75I), auteur d'un Traité des fièvres à St-Domingue (I756), ARLLOT, ALLIEZ (I757), DUMOULIN etc..

Si nous nous en tenons à la seule année I777, pour laquelle nous disposons d'un annuaire, nous trouvons 7 médecins du Roi : BARADAT, RICHARD, DUCHEMIN DE LETANG, BECHL, JOUBERT, PELERIN, de LABUSSIERE et I6 chirurgiens du Roi : de MAISON NEUVE, de GERMON, LESTE, DESLANDES, LAFFEVRE DE LAFOND, RICHAUD, REVILLON, CARRE, MARTINES, DALAY, FLECHET, CASTILLON, du ROUSSEAU, LEROY DE BEAULIEU, DESLANDES Un maître en chirurgie de Nantes, SAVARIAUD est également noté.

Le plus connu des médecins du Roi a été CH. POUPPE-DESPORTES (I704-I748), correspondant de l'Académie des Sciences, mort à son poste, après I4 ans de séjour ininterrompu. Elève de DUVERNEY, de WINSLOW et de JUSSIEU, il a laissé une Histoire des maladies de St-Domingue posthume (I770) étudiée par GROS, le Dr. LAVIER et A. LACROIX. Les deux premières parties sont consacrées à la pathologie et, en particulier, à la fièvre jaune et à l'abcès du foie dont sont rapportées plusieurs cas heureux opérés et guéris. La troisième contient un exposé des plantes médicinales et vénéneuses dominicaines ; une pharmacopée américaine ; un mémoire sur la source minérale de Ne Mirebalais et un traité de la culture de la canne à sucre et de ses applications industrielles. Un manuscrit conservé au Muséum, (Descriptio plantarum americanarum), est le premier travail botanique dominicain connu. Mais dès I690, le R.P. PLUMIER (I646-I704), accompagné du médecin marseillais D. SURIAN (+ I69I), avait constitué un herbier et fait imprimer sa Description des plantes de l'Amérique (I693). Un autre médecin de St-Domingue, DUHAMEL, a été également correspondant de l'Académie des Sciences, au titre de botaniste (LACROIX.).

DAZILLE (I738-I8I2)[I38] a laissé des observations sur les maladies des nègres (I776). Il est mort à Montmartre.[I39]

(I38) DAZILLE (Jean-Barthélémy), médecin du Roi à St-Domingue né dans la Saintonge vers I738, mort à Paris en Juin I8I2. Observations sur les maladies des nègres, leurs causes, leurs traitements et les moyens de les prévenir, suivies d'un précis sur l'analyse des eaux minérales pour servir de guide aux jeunes médecins et chirurgiens. Paris, I776. Didot, Ivol. in-8° de 3I6 p. 2° édition, Paris, I792 Croullebois, 2 vol. in-8°.
-Observations générales sur les maladies des climats chauds, leurs causes, leur traitement et les moyens de les prévenir. Paris I785, P.F. Didot, I vol. In-8°, xvj 256 pages.
-Observations sur le tétanos, précédées d'un discours sur les moyens de perfectionner la médecine sous la zone torride, suivies d'observations sur la santé des femmes enceintes dans ces régions, terminées par le rapprochement des vices et des abus des hôpitaux d'entre les tropiques et les moyens d'y remédier, pour servir de développement et de suite à ce que l'auteur a écrit sur le tétanos dans ses ouvrages. Paris I788.

(I39) Discours prononcé dans le cimetière de Montmartre, aux funérailles de Jean-Barthélémy Dazille, docteur en médecine, ancien chirurgien-major des armées navales, ancien inspecteur général des hôpitaux militaires de l'île de France, ancien médecin du roi à Saint-Domingue, pensionnaire du gouvernement, membre de la Société de médecine de Paris, auteur de plusieurs ouvrages, etc,etc.. par Moreau de Saint-Méry, le 20 Juin I8I2. (Gazette de Santé du II Juillet I8I2, p. 96).

RICHAUD fit une curieuse observation enregistrée par l'Académie de Médecine de Paris. Nous citons in extenso son travail suivi d'un rapport de M. DUP...

Par M. RICHAUD chirurgien de St-Domingue au Cap.

Un jeune enfant âgé de II ans nommé Guillaume GAY, fils de Laurent et d'Elizabeth Antoine du hameau de St-Etienne, paroisse de Châteauroux qui a été nourri par sa mère pendant environ 2 ans I/2, ayant toujours été reconnu d'un bon tempérament et d'une forte santé depuis lors cet enfant a été nourri des mêmes aliments que ses père. et mère. Il a toujours paru robuste et a travaillé suivant son âge aux petits employs qu'on lui a donnés.

Le 24 Octobre I760 il fut attaqué subitement de violents meaux de tête et d'une ébulition de sang dans presque toute la sufface de son corps. A la fin de cette petite maladie il lui survint un rhumatisme universel avec des douleurs très considérables qu. le tourmentoit nuit et jour jusqu'au 20 Avril qu'il commença à perdre totallement l'apétit et même l'usage de manger et de boire de quel espèce d'aliment que ce fut, ayant pendant toute la durée de ces douleurs rhumatismales toujours mangé et bu, le dernier jour d'avril on s'aperçu que l'enfant ne faisoit aucune fonction naturelle excepté 2 selles qu'il a poussées quelques jours après avoir cessé de ne rian prendre et 2 vers qu'il a rendu en 2 autres différents sans aucun excrément. Cet enfant étair entièrement perclu de tous ses membres et ne pouvoit se remuer dans son lit, souffrant considérablement de tout son corps par de violentes douleurs. A mesure qu'il a perdu l'usage de ne prendre d'aucune espèce d'aliments ny solide, ny liquide, ces douleurs ont disparu peu à peu et le mouvement des parties ont commencé à se rendre libre, les forces sont venu peu à peu et au bout de I5 jours le jeune malade se servit de tous ses membres, promenant, jouant, riant avec d'autres enfants et ne paraissant point s'affecter de son défaut d'ápétit. Il a continué de même jusqu'au 25/6 qu'il voit les symptômes de la petite vérole et dont il fut fort inquiété pendant 4 à 5 jours l'éruption de cette petite vérole a été fort heureuse et les pustules ont sorty de plus belle et en assez grande quantité lorsque l'enfant á été entièrement guéri de cette dernière maladie il a repris son premier sommeil et son exercice ordinaire, tel est l'exposé exact que nous a fait M. DESQUEL chirurgien-major d'Embrun, M. CELLEN chirurgien également à Embrun qui ont vu le malade et ensuite même par ordre de M. MOISSON prétendant du dauphiné, adressé à M. PANTIN Sub de ligne de l'embrunois le père, la mère de cet enfant et le curé de la paroisse m'ont également certifié tout l'exposé ci-dessous.

M'étant rendu à Embrun en visite et ayant eu occasion de voir le chirurgien-major de cette ville que je connois depuis I5 ans et qui m'a fait part de la phénomène singulier, j'ay été fort aise de me transporter ainsi même sur le lieu de la demeure de l'enfant pour voir par mes propres yeux cet espèce de miracle. Le chirurgien-major en question voulut m'accompagner, j'ay donc vu et examiné cet enfant le 2I de ce mois et voici en peu de mot, Monsieur l'état où j'ay trouvé cet enfant qui a aujourd'hui environ I5 ans et dont il y eu à 4 qu'il ne mange ni ne boit ; il est d'une grandeur proportionnée à son âge et telle qu'elle doit être ordinairement, son visage est d'une assez belle couleur tant un peu palle, ses lèvres sont vermeilles, les yeux vifs, les dents d'une blancheur tirant un peu le jaune, les gencives sont saines, sa langue et tout le reste de sa bouche propre et humectée, sa poitrine est conformée, l'abdomen de même, les muscles de cette capacité sont un peu en contraction et les fibres extrêmement tendu en levant du côté de la cavité de qui paraît à n'en point douter que l'estomac, l'intestin, le viscère se trouve, vidés, racornis, "évisqués" et qu'il ne reste de place dans le vantre que pour contenir les viscères qui lui sont propres. Les extrêmités tant supérieures qu'inférieures ont la même grosseur et volume qu'elles ont ordinairement

à cet âge là, dans l'état de santé et l'on ne s'aperçoit seulement qu'elles diminuent ainsi que la partie musculeuse non plus qui les enveloppe commune. Au contraire cet enfant a grandi et grossi à proportion depuis qu'il ne mange ni ne boit, les artères ont leur battement ordinaire à l'exception des pulsations qui sont un peu plus fréquentes. J'ai fait mâcher un peu de gomme à l'enfant qu'il a bien "broyé" et qu'il n'a pu avaler. Il l'a ensuite rejeté ainsi que de l'eau et du vin après s'en être raincé la bouche. Il lui arrive de temps en temps de mâcher du pain ou autre chose pour donner à manger à plusieurs oiseaux et lapins que cet enfant s'amuse à élever mais il ne peut nullement rien avaler.

Je pense que cet enfant ne prenant aucun aliment ne peut faire aucun chille ni par conséquent entretenir la masse du sang mais comme cette masse ne peut pas diminuer vu qu'il ne dépose aucune secrétion, le même volume restant toujours en circulation, s'entretient par l'air que cet enfant est accoutumé de respirer. Nous savons que la vie consiste dans le mouvement progressif du sang et de l'humeur. Le mouvement ne dépend que de l'action des fibres du coeur et des vaisseaux sur les humeurs et de la réaction d'humeurs sur le coeur et des vaisseaux. Tous les mouvements ne peuvent être continue sans être circulaire tant que le mouvement réciproque de la circulation subsistera, toutes les parties du corps seront neuves et cet enfant pourra vivre mais nous croyons qu'un changement de climat surtout un climat chaud ne fut capable d'interrompre le mouvement réglé de la circulation et qu'il n'occasiona subitement cette interruption et enfin la mort à l'enfant. Noter qu'il a été 2 à 3 fois à Cuotte où qu'il avoit beaucoup ..... le souffle de tant de monde, le feu qu'on faisoit dans la chambre où il étoit incommodoit tellement l'enfant qu'il se trouvoit presque suffoqué il n'a plus voulu y retourner ny même aller à l'église lorsqu'il s'y trouve beaucoup de personnes. Cet enfant n'est presque pas sensible au froid. Lorsque j'ai été pour le voir il était à la campagne où il y avoit 2 à 3 pieds de neige, à s'amuser à prendre des oiseaux, il y en avait même un qu'il aporta chez lui, il s'occupe de cela et de nourrir des chiens et d'autres petits amusements, on a dit dans quelques papiers publics qu'il avoit une aversion pour toute sorte d'aliment, ce qui est faux ainsi que de dire qu'il n'y a que 2 ans qu'il est dans cet état.

J'ai cru, Monsieur, que vous ne sauriez pas mauvais gré de vous faire part de cet évènement des plus rare, je ne saurois d'ailleurs, Monsieur, mieux m'adresser pour éclairer les effets d'un pareil phénomène, trop heureux si je pouvais me flater que vous voulussiez bien me faire la grâce de me faire part de ce que vous en pensez.

RAPPORT SUR L'OBSERVATION - RICHAUD.

L'observation présentée à l'Académie par M. RICHAUD chirurgien de St-Domingue au Cap sans être des plus rares, mérite cependant beaucoup d'attention sur ce qu'elle présente un fait sur lequel on dispute tous les jours et qui a rapport à cette question si souvent rabattu dans les écoles, sçavoir si un homme peut rester plusieurs années sans boire ni manger, question agitée aux écoles de Médecine, dans une thèse dont la conclusion étoit que l'homme peut bien à la vérité vivre longtemps dans l'abstinence parfaite mais non pas jouir de cet état donné de santé parfaite quoiqu'il en soit l'enfant qui a fait le sujet de l'observation de M. RICHAUD âgé actuellement de I5 ans est resté depuis II jusqu'à I5 c'est-à-dire 4 ans sans prendre aucune nourriture, ni solide, ni fluide. Dans le détail des accidents qui ont précédé cette longue abstinence il est aisé de voir qu'ils diffèrent très peu de ceux qui ont coutume de précéder ces sortes de maladies. En effet puisque tous les malades sont attaqués ainsi que celui-ci de violents maux de tête, de rhumatismes, de spasmes et de douleurs très vives partout le corps qui ne leur laisse aucun repos

ni jour ni nuit. Un qui est arrivé au malade dont il en fait mention dans le 6° volume des Essais de Médecine de la société d'Edimbourg et enfin ce qu'on nous dit avoir remarqué dans celui dont parle le journal de médecine du mois d'Obtobre I755, un autre conformé entre tous ces malades qui a été observé dans l'enfant dont il s'agit en qui à mesure qu'il perd l'usage de manger et de boire, les douleurs, les rhumatismes et les autres accidents disparaissent insensiblement. M. RICHAUD après avoir dit exactement l'état où il a trouvé cet enfant la Ière fois qu'il l' a vu, ajoute que lui ayant présenté du pain et du vin, il n'a pu mâché l'un ni se rinser la bouche avec l'autre. Duù peut dépendre cette impossibilité de la déglutition et quelle peut être la cause, c'est ce que je n'entreprendrai point d'expliquer, il suffit de savoir que le fait s'est averré et ne peut nullement être mis en doute. C'est pourquoi j'estime que l'Académie peut très bien faire image de cette observation et la placer avantageusement dans ses mémoires, des faits aussi rares et aussi curieux n'étant pas destinés à être ensevelis dans les ténèbres de l'ignorance. DUP...

CH. ARTHAUD a été rapporteur de l'affaire des magnétisés du Baquet du Cap. (Carton 25 archive de chirurgie de l'Ac. Méd, Paris) où il rapporta : 42 morts dont M. BRUN, médecin magnétiseur - 60 échecs - 42 cas encore au Baquet au moment de son rapport.

CH. ARTHAUD (I748-I79I) a rédigé un Traité des Pians. Poursuivi en justice par un client qu'il avait opéré de fistule anale, il vint plaider à Paris, et demander l'appui de son compatriote Antoine LOUIS, le célèbre chirurgien légiste. Il fut le fondateur du cercle des Philadelphes.

Louis VALENTIN (I758-I825), médecin militaire, termine sa carrière à Nancy.

St-Domingue comptait quelques praticiens, correspondants de la Société Royale de Médecine : DAZILLE, ARTHAUD,(+ I786), GERARD (depuis I776), DUCHEMIN de l'ETANG (depuis I780), JOUBERT (depuis I784), YCARD, LAFOSSE, MOLIN (+ I786) depuis I786. Elle s'était même adjoint un fonctionnaire non médecin LEFEVRE DESHAYES (I73I-I786), membre du cercle des Philadelphes et auteur de travaux de zoologie, de botanique, d'anthropologie et d'hydrologie.

Le premier chirurgien connu est PICHON (Honfleur), chirurgien de l'ESNAMBUC et du ROISSEY (I625), informateur du R.P. DUTERTRE. Olivier EXQUEMELIN (I4C) (I646 + après I707), docteur de Leyde en I677, séjourna à St-Domingue. Il a laissé d'intéressantes observations de chirurgie et de zoologie, et une "Histoire des Avanturiers..." qui a connu plusieurs éditions polyglottes, Hollandaise (I678), Espagnole (I68I) anglaise (I684) française (I686). Dans la même île, André MINGUET, d'abord flibustier, puis chirurgien, étudia les plantes indigènes médicinales, ce qui fut ultérieurement profitable à d'authentiques médecins.

J.F. DUQUESNE (I692-I750) D.M.M. a voyagé à la Martinique, aux Antilles et au Vénézuéla. Il est le premier européen ayant exercé à Santa Fé (I4E)

En I67I, il y a à St-Christophe II chirurgiens, pour 7.629 habitants. Les praticiens souvent s'enrichissent, et dès qu'ils le peuvent, quittent leur profession pour devenir propriétaires importants, demandant des lettres de noblesse (MENIGAUT, ancien chirurgien du commandeur de POINCY, SIGALONY, ami du R.P. LABAT). Quelques-uns même, deviennent lieutenants civils (GIRAUD), ou gouverneur de la Guadeloupe, comme AUBERT. On note plusieurs hôpitaux : l'hôpital de St-Christophe, créé avant I643, l'hôpital de la Martinique, (I665), l'hôpital de la Guadeloupe (I665). Ils sont gérés par les frères de charité. Exempts de certains impôts, ils reçoivent, par contre, une part des taxes des cabarets, des amendes et des prises de guerre.

J. DEVEZE (I753-I829), d'abord Maître en Chirurgie, puis Docteur en Médecine (I804) séjourna à la Martinique et à Saint-Domingue (I775-et I778). Il y ouvrit même une maison de santé. Ayant observé une épidémie de fièvre jaune à la Martinique, il conclut qu'elle n'était pas contagieuse. Dans la suite, il passa en Amérique et fut nommé médecin de l'hôpital militaire français de Philadelphie. Il y exerça de I793 à I797 et prit une part importante dans la lutte contre l'épidémie de fièvre jaune qui ravagea cette ville. Rentré en France, il devint un apôtre du non contagionisme de la fièvre jaune.

Il faut également citer Jean PERE.(I42)

(I40) EXQUEMELIN ou EXMELIN a été très étudié. Voir à ce sujet :

P. VALERY RADOT Exmelin, navigateur, historien et historien des flibustiers. Histoire de la Médecine I96I n° 8

RAVINA Médecins et chirurgiens des boucaniers et des corsaires. Presse médicale I939 28 Janvier.

PIGNET (H.) A.O. Exquemelin, chirurgien des aventuriers Thèse de Montpellier I939.

J. MOUNNIER Journal de bord du chirurgien Exmelin - Edition de Paris I956

EXQUEMELIN ne fut pas seul à être chirurgien des boucaniers. Il eut une féplique anglaise Lionel WAFER (+ I705) B.H.M. Juin I959.

(I42) PERE (Jean), ancien chirurgien-major à Saint-Domingue - Mémoire sur le dragonneau (Journ. de méd. de Vandermonde, août I774, t. XLII p. I2I).

(I4I) Chr. Méd. I926 p. 30I

MARTINIQUE. Le Professeur LAVIER a eu le grand mérite de rechercher ce qui a trait à ce territoire d'outre-mer aux Archives Nationales, série B2 6I, B2 66, C2 II2, C2 II3, CIO BI, C8 AI, C8 A6, B I8, C8 A8, C8 A2I, C9 BIO, D2 D8, C9 BI2, D2, D7, G IO.

Voici un rapide résumé de ces données que nous devons à sa grande amabilité.

I670 -

de BAAS (le frère de d'Artagnan) meurt en I677, au ministre IO Nov. I670 (égaré dans St-Christophe CIO BI) f°4 V°propose l'établissement d'un médecin dans chaque île, il n'y a que des chirurgiens qui sont trop ignorants et tuent beaucoup plus de personnes qu'ils n'en guérissent.

Il donne d'autre part le 24 Février I670, C8 AI f° 5 V° un long mémoire sur les maladies : mal d'estomac, pian, coliques, chiques.

C8 A6 -

26 Nov. I690 : du METZ de GORINSKY au Ministre rapporte l'arrivée de l'Oriflamme 2 vaisseaux de la Compagnie des Indes qui apportent la fièvre jaune.

7 Mars I69I : de METZ demande brevet de médecin pour LAMERTINIERE.

A partir de ce moment la correspondance porte surtout sur la fièvre jaune.

B I8 -

Le Ministre à du MAITZ : Versailles IO Fév.I694 : vous trouverez ci-joint un mémoire que M. FAGON a fait après avoir [illegible] avec M. du BUISSON (du F.J.) (Je n'ai pu le retrouver ni aucun des mémoires de Lamartinière qu'avaient eu et Moreau (C8 A7,29 X° I69[illegible]) qui disent "qu'il parlait en homme entendu").

C8 A8 -

du MAITZ 29 Mai I694 signale l'arrivée du mémoire de FAGON . Lamartinière y répondra (il avait aussi été envoyé à BEGON à Rochefort B. 27 Août I692).

Plus tard vint SURIAN avec le P. PLUMIER. On pouvait rechercher les détails dans la série B des colonies sur Surian . Sur celui-ci détails drôles dans LABAT qui l'a connu à la Martinique. Izambert ne vint qu'en I7I6 et mourut peu après son arrivée de F.J., sa mort est annoncée au Régent par Mesnier, faisant l'intérim d'intendant dans une lettre du I4 Juillet I7I6 (CA 2I). Mesnier avait déjà quelques mois avant annoncé la mort de Lamartinière par lettre du 2I Avril I7I6.

LE CROM (d'après Lacroix - sa notice fourmille d'erreurs) était médecin botaniste du Roi "aux isles de l'Amérique", nommé en I7I9 correspondant de l'Académie des Sciences (pas de renseignements).

Il y avait au début du XVIII° siècle un médecin botaniste à la Louisiane, je n'ai pu retrouver son nom. Le fond Louisiane aux Colonies est CII A, B et C.

VAUX DE LA MARTINIERE D.M.P. (+ I7I6), arriva à la Martinique en I686. C'est le premier médecin du Roi dans les colonies (I69I), sa nomination ayant été imposée par les ravages de la "maladie du Siam". C'est le pionnier de la réglementation de la médecine d'Outre-Mer (LAVIER).

Le remplaçant désigné de VAUX DE LA MARTINIERE fut ISAMBERT D.M.P. (+ I7I6) médecin botaniste qui mourut de la fièvre jaune à la Martinique après y avoir apporté le premier plant de café.

Ses successeurs ont bien été indiqués par le Prof. LAVIER. Le premier Fr. Ant. LE DRAN (+ I724), l'un des I6 enfants du célèbre chirurgien parisien, arrive à la Martinique en I7I7, revint en I72I et mourut à Cadix. Le second fut J.B. ALLIOT DE MUSSAY D.M.P. (+ I730), remplacé par Jean DAMIEN CHEVALIER D.M.P. (+ I755) dont nous avons mentionné les lettres médicales.

Ultérieurement, le dispositif du Service de Santé est le même qu'à St-Domingue ; mais il est beaucoup moins étoffé. Pour I776-I777, l'effectif officiel est à la Martinique ; un médecin du Roi, LAGUAIGNE et 4 chirurgiens duRoi : GUILLOTEAU, de VERMONT, LESTRADES, GERMAIN. A la Guadeloupe, de LAVERGNE est médecin du Roi ; PERNET, COUCHY, GASSIE et HOURY chirurgiens : PRAT, accoucheur. ISAMBERT (+ I7I6) autre membre de l'Académie des Sciences, D.M.P. apporta à la Martinique les premiers plants de café qui y furent cultivés et mourut de la fièvre jaune. J.A. PEYSSONNEL (I694-I759), correspondant de l'Académie des Sciences et de la Royal Society, fut médecin du Roi à la Guadeloupe de I726 à sa mort. Il démontra la nature animale des coraux (I723), que REAUMUR, GETTARD et de JUSSIEU avaient niée, étudia la contagion de la peste (I722) et préconisa la création d'une chaire de matière médicale à Marseille à l'usage des chirurgiens et médecins navigants. Il fit de nombreuses études sur le soufrière, la lèpre, les éponges, la toxicité du fruit, du mancenillier et les racines de la Guadeloupe.(I43-I44)

Il y avait, à la Guadeloupe, quatre correspondants de la Société Royale de Médecine, DELAVERGNE (depuis I776), REGNAUDOT (depuis I778), JAY (depuis I78I) et BERTIN (depuis I782). A ces médecins fut adjoint en I788 GELIN (+ I79I) "maître vétérinaire" et CASSAN D.M. à Ste Lucie.

RENAUDOT(I45) essaya de diffuser à la Guadeloupe la "Chirurgie infusoire". Il avait fait construire une instrumentation spéciale reproduite dans l'Histoire de la Société Royale de Médecine (II, pp. 250-5I). Il injectait des purgatifs et différents remèdes dans les veines de l'avant-bras à l'aide d'une seringue d'oculiste. Le résumé de ses observations est un peu convaincant.

(I43) En I798, les Anglais installèrent à la Martinique un hôpital pour [illegible] dirigé par Léonard GILLESPIE (I758-I842), plus tard médecin de NELSON. Il y [illegible] connaissance d'une mulâtresse dont il eut deux enfants et termina sa vie à Par

Les médecins français étaient recherchés dans les autres Antilles que les Antilles françaises.

Pendant la révolution, MOREAU DE JONES (I, pp. 290, 293) fait la connaissance d'un vieux médecin français, établi aux Antilles espagnoles. Il se faisait 200.000 D. de rente, moitié par sa clientèle, moitié par le revenu de ses plantations.(I46)

ST PIERRE ET MIQUELON avait deux chirurgiens du Roi en I777 : HENRY et ARNOUT.

2 - AFRIQUE.

Trois médecins furent successivement ambassadeurs au Maroc. Guillaume BERARD (c. I589) médecin de MOULAY ABEL EL MALIK ; ARNOULT de LISLE et Etienne HUBERT professeurs d'arabe au Collège de France.(I47)

En Afrique noire, en I777, deux chirurgiens sont responsables de Gorée DENIEY et HACHOT, et un, du Comptoir de Juda(I48), DUFOUR, MALLET de la BROSSIERE lui succède comme chirurgien et médecin du Roi. Il est correspondant de la Société Royale de Médecine, depuis I776. FOREST, chirurgien privilégié fait un voyage sur la côte de Guinée (I770).

3 - PROCHE-ORIENT

Nicolas AIGNAN (I644-I709), dit le R.P. Tranquille, oncle de l'abbé FR. AIGNAN (+ I727), D.M.P. fit un séjour en Egypte, avant de devenir un des capucins du Louvre.

HOLLANDE, correspondant de la Société Royale de Médecine, depuis I778, étudia au cours d'un voyage en Méditerranée, les maladies des pays du Levant. (Mem. Soc. Roy. Med. II p. 303).

(I44) G. KEEVIL, B.H.M. I954, 4-30I-32, Médecine in New Amsterdam B.H.M. I96I

(I45) RENAUDAT (Jean-Maire), médecin à St-Domingue et à la Guadeloupe né en Bourgogne. Manière d'administrer les pilules scilitiques dans l'anasarque et dans quelques autres maladies du même genre. (Histoire et mém. de la Soc. Roy. de Méd. [illegible], p. 226).

- Observation sur la chirurgie infusoire, avec la forme et le dessin des instruments employés à cet usage (Idem. id, p. 250).

(I46) Chaque soir, disait-il, je mets un millier de francs dans mon secrétaire, car que dans une province, j'avais grand peine à gagner un petit écu par jour"

(I47) A. SOUBIRAN - Trois médecins ambassadeurs de France au Maroc. Presse médicale I956 n° 93 64 2I45-6.

(I48) Le comptoir de Juda ou Ouidah était situé dans le Golfe de Guinée, à 200 km de la rivière du Bénin.

Eusebio VALLI (1755-1816) rédigea un mémoire sur la peste de 1784 à Smyrne (Lausanne 1788). Il semble avoir fait un voyage médical en Orient (1786) comme médecin militaire français. Il étudia ensuite la loi d'excitabilité du nerf ressaqué (1794) et écrivit : De la vieillesse (1796). Après avoir étudié la peste de Constantinople (1803) et celle de Mantoue (1805), il mourut à Cuba, de la fièvre jaune. Il connaissait l'utilisation de l'agent infectant pour lutter contre les épidémies.

PARIS, bachelier de Montpellier, fut médecin de MOLDAVANGI PACHA, suprême vizir et a laissé des observations physiques et morales chez les Orientaux, Montpellier 1790.

IRAN. L'Iran attira plusieurs voyageurs français et étrangers de marque : CHARDIN, TAVERNIER, KAEMPFER. Il y eut dès la fin du XVIIème siècle, des religieux qui exercèrent la médecine à Ispahan : le Fr. Louis BAZIN (1712-1774), mort ultérieurement à Pékin ; le R.P. RAPHAEL du MANS, dont on connaît le célèbre Etat de la Perse (1669) et le R.P. Ange LABROSSE, auteur d'une Pharmacopéia persica (Paris 1684).

Nous relevons également le nom de 2 médecins : Ch. J. PONCET († 1706) ami de BENOIT de MALLET, ancien médecin du Négus, mort dans de pays, et plus tard, MARTIN de MONTCAMP, chirurgien, correspondant de la Société Royale de Médecine depuis 1781.

4 - MASCARAIGNES.

Ces îles étaient des escales pour la Compagnie des Indes. Leur service de Santé a été bien étudié par CHALIGNE. En 1735, les Mascaraignes comportaient 9.922 habitants dont 8.000 à l'Ile Bourbon (Réunion) et 1.922 à l'Ile de France (Maurice), eden de la mer des Indes.

Le tableau suivant donne quelques renseignements démographiques :

Années	1767	1776	1787	1797	1805-06	1807	1808
Blancs	3 163	6 386	4 372	6 237	6 798	6 289	7 194
Noirs libres	587	1 199	2 235	3 703	7 154	5 912	7 366
Esclaves	15 027	25 154	33 832	41 908	60 646	58 723	60 810

En 30 ans les Blancs ont augmenté de 1/6°, les Noirs libres croissent 6 fois et les esclaves doublent. Mais les colons dissimulant le nombre réel de leurs esclaves, ces chiffres ne sont qu'approximatifs (BOURDE de la ROGERIE).

ILE BOURBON. Voici les chiffres :

ANNEES	I788	I803	I806	I807
Blancs	7 833	I2 I06	I2 620	I2 702
Noirs libres	9I9	2 696	2 932	2 946
Esclaves	37 265	50 350	53 69I	53 069

A Bourbon, deux chirurgiens sont établis depuis I669 : Ant. ROGER (I646-I697) et René SENEAU ; le premier abandonne d'ailleurs la chirurgie pour devenir planteur. Il y eut bientôt un chirurgien-major, (ECLEVAUT DU CLOS en I739) et trois hôpitaux à Saint-Paul (I722), Sainte-Suzanne et Saint-Philippe (I735). On y soignait des coliques, des tétanos et des maladies vénériennes. En I729, la variole venue des Indes fit 800 décès à Saint-Paul (CHALIGNE). La colonie avait un conseiller-médecin du Roi, COUZIER[I49] puis DESCHAMPS (+ I783), correspondant de la Société Royale de Médecine.

En I782, il y a I médecin et 2I chirurgiens aux Iles Bourbon et de France.

A partir de I735, les navires des Indes escalèrent à l'Ile de France et non plus à l'Ile Bourbon. Mahé de la BOURDONNAIS fit construire le bel hôpital de la pointe Desforges, d'une capacité de 500 lits (I737). Il avait un directeur venu de France et des chirurgiens venus soit des troupes, soit de la Compagnie des Indes. La population civile était soignée par des "chirurgiens engagés". J.F. ADRIEN (+ I724) ; LEMOINE (arrivé en I73I) ; J.B. MARSAT(arrivé en I737) ; LE PRINCE Il y avait également un chirurgien-major et une sage-femme, Mariane TUFFERET (arrivée en I750) (CHALIGNE).

PETIT RADEL (I749-I8I5) futur professeur à la Faculté de Médecine de Paris, vient fuir la tourmente révolutionnaire, pendant les années I793-I795. Il fut chirurgien-major, breveté pour les Indes Orientales et les Colonies.

DERMIGNY[I50] a donné la liste suivante des praticiens installés aux Iles de France et de Bourbon, réduite à ceux d'origine languedocienne ou provençale

(I49) COUZIER ci-devant conseiller-médecin du Roi, à l'île Bourbon, habitant de l'île Bourbon (Journ. de méd. chir. pharm. I757, t. VII p. 40I)

(I50) DERMIGNY Languedociens et Provençaux aux Iles de France et de Bourbon R.H.C.P. I956.

FR. SEGNY, chirurgien à St-Paul Ile Bourbon (I776).
LE COMTE, médecin (St-Denis)(I5I)
CAZEAUX, chirurgien (Ile de France I776).
GALDEMAR, chirurgien (Ile de France I788).
HEBRARD, médecin (Ile de France I788).
MAINGAND, chirurgien (Ile de France I776).
PAUL, chirurgien (I776).
ANOUX, chirurgien (I788).
ALET, chirurgien (I788).
TALROU, chirurgien (I758).

5 - INDES.

DELLON (c. I649 + après I709)(I52) est l'auteur du premier traité français de pathologie exotique (traité des maladies particulières aux pays chauds Paris, CL; Barbin, I685.) Pour lui, les médecins européens ont quelquefois intérêt à profiter de l'expérience des médecins de couleur : "La longue expérience qu'ils ont du pays fait qu'ils réussissent souvent mieux que les étrangers, et que ceux-ci sont obligés, en certaines occasions, de suivre leur méthode, s'ils ne veulent pas se mettre en péril évident et avoir un mauvais succès".

François BERNIER (I620-I688) disciple de GASSENDI, D.M.M. atteignit l'Inde par le Caire, La Mecque, Moka, l'Iran.(I53) Il y resta I2 ans, à la cour du Grand Moghol où vivait, en permanence, un noyau de médecins européens. BERNIER y aurait fait une traduction d'un traité d'anatomie européen ; longtemps confondu avec l'ouvrage analogue, rédigé par le R.P. PARENNIN, pour l'empereur de Chine KANG HI. On lui doit une division classique des 4 grandes races humaines et des remarques sur le thé, les exercices yogiques, le café, le chocolat et la filaire de Médine. Il sait qu'il s'agit d'un ver, et que les eaux de boisson jouent un rôle certain dans la transmission de la maladie, dont il donne une description sommaire, mais exacte. Il réussit à y échapper en n'utilisant, comme eau potable, que celle du Gange (BEN AMRAN). Mais l'influence de BERNIER fut surtout littéraire. Il fut l'ami

---

(I5I) Il s'agit peut-être d'un des LECOMTE, famille de médecins bas-normands. Elle a été représentée par Ch. Marie LECOMTE DE LISLES (I739-I806), venu à l'Ile Bourbon, Aide Apothicaire sur le Puissant. Il eut un fils Charles Guillaume, né en I787, père de Ch. Marie, René LECOMTE DE LISLE, le poète. Il fait paraître à Rennes ses premiers essais poétiques dans un petit journal étudiant La Variété.

(I52) COVILLE. Th. Paris I9I4.

(I53) TH. MORISON, Un français à la cour du Grand Moghol. Fr. Bernier. Revue historique sept, oct. I927

de BOILEAU, de LA FONTAINE, dans les fables de qui il introduisit les émirs, les vizirs et le Grand Moghol. Il fut avec LIENARD et de MAUVILLAIN, le conseiller de MOLIERE lorsqu'il rédigea les turqueries du Bourgeois Gentilhomme et les farces du malade imaginaire.(I54 à I56)

La Compagnie des Indes entretenait dans ses comptoirs un certain nombre de chirurgiens, Docteur en médecine, BOURDIER, correspondant de la Société Royale de Médecine, (depuis I776) exerçait à Pondichéry.

D'après le R.H.C.F. (I928), l'Etat du personnel de nos établissements du Bengale (I752) fait ressortir :

- Chandernagor = 642 Français, dont 3 chirurgiens - Cassim bazar = 73 Français dont I chirurgien - Patna-Paka = II8 Français dont I chirurgien - Patna = 55 Français dont I chirurgien - Jougdiu = 28 Français dont I chirurgien - Balassor = 26 Français, sans chirurgien.

Chandernagor comptait 26 8I5 habitants de I676 à I755. DUPLEIX y fit construire un petit hôpital de 60 lits (I732), agrandi en I736 et dirigé par le chirurgien-major du comptoir. Il recevait de nombreux marins qui terminaient leur traversée gravement malades et mouraient au Bengale. Le Falvy (I740) laisse I3 morts, le Maréchal de Saxe (I749) en un an doit payer 6I9 hospitalisations, totalisant I0.200 journées. Le Bourbon (I752) laisse I3 morts.

Pondichéry comptait 60.000 habitants en I7I9 et avait un hôpital construit par F. MARTIN de I70I à I704. Il fut réorganisé par DUPLEIX en I747 ; un hôpital annexe avait été créé à Oulgavy en I74I. En I736, il y a I33 morts à l'hôpital contre 60 naissances en ville (CHALIGNE).

DUPLEIX, gendre du chirurgien ALBERT (I675-I72I) fut opéré à l'hôpital de Pondichéry d'une fistule anale par le seoond chirurgien DELAHAYE.

BOURDIER, correspondant de la Société Royale de Médecine depuis I776 et docteur en médecine était un des praticiens les plus connus.(I57)

Un certain nombre de chirurgiens quittèrent le service de la Compagnie pour celui plus lucratif du Grand Moghole : DELLON, PALISSY, MARTIN, SAINT-HILAIRE, de VOLTON (CHALIGNE).

(I54) BAMBOAT ZENOBIA. Les voyageurs français dans l'Inde au XVI et XVIII° siècles Paris I933.
(I55) MORIN,F. Bernier, Voyageur Paris médical Fev. I928
(I56) Voir aussi GROS, Paris Médical I929. LACOSTE, Ch. Médicale I929 ; BOUGER th. Paris I937.
(I57) BOURDIER (Jos.Franç.), Ier médecin du Roi au département de la marine, à Pondichéry. Observation sur une blessure au bas-ventre, traitée d'une manière très singulière par un médecin indien.(Journ. de méd. chirurg. pharm. I767, t. XXVI, p. 538 à 540).
Observation sur la morsure des couleuvres capelles de la côte de Coromandel. (Idem, I78I, t. LV p. 24I à 245).

6 - EXTREME-ORIENT

On trouve des praticiens français au Vietnam et en Chine à Macao, à Canton et à Pékin.

Au Vietnam, autour de Mgr. PIGNEAU de BEHAINE, vit une petite colonie française dans laquelle nous trouvons deux chirurgiens : PHILIBERT, signalé à Tourane vers I750 et DESPIAU (+ I824). Il va chercher du vaccin antivariolique à Macao et introduit la vaccination au Vietnam.

Jacques François VANDERMONDE (/ I746), médecin à Macao, entre I720 et I73I, s'y maria par contrat conservé aux Archives Nationales. Il revint en France (I732), avec une traduction de la partie minéralogique du Pen ts'ao Kang mou (I596) de LI CHE TCHEN, qu'il donna à Bernard de JUSSIEU. Elle est actuellement conservée à la Bibliothèque du Museum d'Histoire Naturelle (Mss 465). Il rapporta également des échantillons minéralogiques de matière médicale chinoise qui furent identifiés par les analyses d'Alexandre BRONGNIART (I770-I847), et étudiés par Ed. BIOT (I803-I850) de I835 à I840. De ses deux fils, l'un, Alexis (I735-I795) fut mathématicien et membre de l'Académie des Sciences, l'autre Ch. Augustin (I727-I762), filleul de A. de JUSSIEU, fut le fondateur du Journal de Médecine Chirurgie et Pharmacie.

A Canton, un chirurgien de la Compagnie des Indes dut affecter au comptoir à partir de I750. Il s'appelait MOULIN. Il y était encore en I762. Le poste de chirurgien major fut ensuite occupé par BEAUREGARD, DESTOURELLES et PARIS.(I58)

La mission des jésuites de Pékin fut très active pendant tout le XVIIIème siècle ; elle comprenait de nombreux éléments français. Les R.R.P.P. BOUVET et GERBILLON guérirent l'Empereur K'ANG HI d'un accès palustre, en lui administrant du quinquina qu'ils avaient rapporté d'Europe. Le Fr. RHODES le guérit d'un furoncle de la lèvre supérieure et de palpitations.

Plus tard, les R.R.P.P. AMIOT, CIBOT etc.. firent connaître en France la médecine chinoise.

(I58) Julien PARIS, I782, chirurgien de la Marine à Lorient fut chirurgien attaché au Consulat de Canton (I783). Il débuta dans les hôpitaux de la Marine (I754). Promu chirurgien (I755) il voyagea sur la frégate La Hyacinthe, la Fleur de Lys (I756), le Duc de Parme (I757), le Dromadaire (I759), le Diadème (I76I), le Diligent (I763, le Villevault (I767), le Bertin (I769) et devint chirurgien major de la Nation à Canton (I773). Il conquit une certaine notoriété en soignant le Gouverneur et l'Archevêque des Manilles. PARIS, fut toutefois plus attiré par le négoce que par la pratique médicale. Il sauva des enchères le Vaisseau les Deux Amis (I777) et frèta le Triton (24 pièces de canons) et la Sainte Anne en Chine et à Pondichéry. Il se rendit à l'Ile de France avec le Triton. Puis circula quelques temps avec la Méduse, la Sensible et la Dryade (I783). Il fut en relation avec le naturaliste SONNERAT. PARIS, demanda pour son fils âgé de I5 ans la place "d'enfant de langue chinoise" (I783).

7 - LA PATHOLOGIE EXOTIQUE EN FRANCE.

En France même, la pathologie exotique commence à être connue par des récits de voyage. Jean MOCQUET, apothicaire, garde du cabinet et des "singularités" du Bois des Tuileries, sous Louis XIII, fit des voyages en Asie, Afrique, Indes Orientales et Occidentales.(I59)

Le "Ver de Médine" (notre dracunculose) dont A. PARE avait déjà parlé, est signalé par Jean ROBIN (I530-I629). Il faut bien dire que les récits de voyage de Jean de Thévenot (I633-I667), de J. CHARDIN (I643-I7I3) dans l'Inde et l'Iran et de VILLAUT en Guinée (I666-I667), ont beaucoup mieux fait connaître la dracunculose et sa propagation possible par l'eau de boisson, que les traités chirurgicaux contemporains. Faute d'observations personnelles, après A. PARE, on répète que la veine de Médine est une humeur et non un parasite, comme VELSCHIUS (I624-I677) l'avait affirmé dès I774.

DIONIS,(I60) décrit l'éléphantiasis du scrotum, après Prosper ALPINO, (qui l'avait observé en Egypte) et KAEMPFER (qui l'avait vu en Perse). C'est le premier chirurgien français qui ait opéré semblable tumeur. Son malade était un indien de Pondichéry. La pièce opératoire pesait 63 livres et mesurant I5 x 42 pouce MEHEE de la TOUCHE en enleva un mesurant I8 x 37 pouces. François RAYMOND (Histoire de l'éléphantiasis, I767), après avoir disséqué et conservé verge et testicule, fit l'exérèse d'un scrotum de 29 livres, mesurant 23 x 32 pouces. Il perdit son opéré au 6ème jour. CHOPART observa une tumeur de 40 livres sur un noir de la Gold Coast.(I6I) Le malade mourut d'infection, avant d'avoir été opéré. (PENFOLD).

La matière médicale exotique commence à être connue en France. Mais il faut noter la confusion qui existe entre les produits d'origine américaine et ceux qui viennent du Moyen et de l'Extrême-Orient. L'écorce de quinquina, par exempl était connue sous le nom de cortex chinae ou le china china. Le mot China (Chine) était associé à des substances médicamenteuses regardées, à tort, comme d'origine chinoise. D'Amérique sont importés : le cacao, la pomme de terre, l'ipéca, et le quinquina. Le guérisseur anglais TALBOT, traite avec succès les fièvres des ducs de Bourgogne et d'Anjou. HELVETIUS guérit le dauphin d'une dysenterie, grâce à la racine brésilienne. Mais toutes les acquisitions des médecines exotiques ne sont pas également valables.

(I59) J. DES GILLEULS. Revue d'Histoire de la Pharmacie, oct. déc. I960

(I60) J. PENFOLD. Scrotumis elephantiasis. Ann. Med. Hist. I937

(I6I) BRASSAC. L'éléphantiasis des Arabes (Ann. Méd. Navale I866).

Avec une apparence pseudo-scientifique, l'urine humaine est employée en thérapeutique après congélation et distillation dans l'Europe du XVIIème siècle Par exemple, l'eau de mille fleurs(I62) ou de mille pertuis n'est autre que l'urine de bovidés, répandue en Occident par des voyageurs venant de l'Inde où ce liquide est sacré.

(I62) PESTALOZZI (I664-I742) Traité de l'eau de mille fleurs, remède à la mod
Lyon I706.

- C O N C L U S I O N S -

-=-

I - L'histoire de la Médecine Navale et de la Médecine Exotique française aux XVIIe et XVIIIe siècles correspond à une période dynamique de l'expansion française outre-mer. Elle a été jusqu'ici négligée et de nombreuses pièces des archives sont encore à explorer.

2 - La Médecine Navale française est remarquable par les écoles de Rochefort, Brest et Toulon où Médecine, Chirurgie et Pharmacie sont enseignées simultanément à l'encontre de ce qui se passe dans les facultés de Médecine et l'importance de ses effectifs souvent minimisés, faute de tenir compte de la Marine de Commerce.

De ce fait, elle a joué un rôle important à l'échelle nationale dans la formation des Chirurgiens et Médecins français. Leur niveau technique élevé leur a permis d'occuper des postes importants et d'accéder aux sociétés navales. Ils ont contribué aux progrès importants enregistrés par l'hygiène et la pathologie navale de cette époque.

3 - Les jardins botaniques des ports, en relation avec le jardin du Roi, introduisent dans les jardins français de l'Ouest de la France, une grande quantité d'espèces ornementales nouvelles.

4 - La Médecine Exotique française d'abord rudimentaire se structure rapidement, à l'image de la métropole. Par ailleurs les médecins naturalistes jouent un rôle considérable dans le développement de la botanique tropicale et dans l'acclimatation en France des plantes exotiques. Beaucoup sont correspondants de l'Académie des Sciences et du Jardin du Roi. Ils apportent une contribution omportante au développement des Sciences Naturelles qui comptent, à cette époque, tant d'amateurs dans les milieux dirigeants.

./.

5 - Incarnée d'abord par des charlatans et des aventuriers, la Médecine Navale et Exotique s'annexe bientôt des chirurgiens et des docteurs en Médecine dont la culture générale est remarquable. Certains sont capables de raconter d'une façon piquante et exacte ce qu'ils ont vu. Leur audience est très large. C'est ainsi que EXMELIN et BERNIER ont introduit l'exotisme dans la littérature française. Sans BERNIER, ni La Fontaine, ni Molière, ni Montesquieu, ni Voltaire n'auraient mis dans leurs fables, pièces ou contes tant d'allusions au Proche-Orient, au Moyen-Orient, à l'Inde et à la Chine.

VU,
Monsieur le Président,

VU,
Monsieur le Doyen de la Faculté de Médecine,

VU,
Monsieur le Recteur de l'Université,

INDEX SOMMAIRE DES MEDECINS, DES CHIRURGIENS ET DES APOTHICAIRES DE LA MARINE ET DES COLONIES FRANÇAISES AU XVIII° SIECLE

3AN (Jacques Cyprien) (I75I-I824)

3AN (Jacques Robert Camille) (I798-I870)

THAUD (Ch.) (I748-I79I)

NOUX (+ I760)

ANSON (I749-53)

BADIE (Vincent) (I737)

LIOT de MUSSAY (J.B. Fausto) (+I730)

IC (J.M.) (I752-I8I9)

IC (Jean-Charles) (I794-I86I)

SSON (Alain) (I732-98)

RMOND (J.Fr.) (I757-I836)

UCHILLON dit FONDALON (Fr.) (I649 + I733)

JON (Bertrand)

IZARD (+ I805)

SSEUIL (Fr. Louis) (I79I-I835)

USLE (Michel) (+ I82I)

GOT (Pierre) (I723)

BIGOT (François) (I743-50)

BIGOT (Jacques) (I732-43)

BOUIN (Pierre) (+ I824)

BARRERE (Pierre) (I690 + I755)

BOSSAGNET (Hyacrysthe)

BARBERET (Denis) (I7I4-c. I785)

BAGOT (J.L) (I728-94 ?)

DUBOIS ST SEVRIN

BERNIER (François) (I620-88)

BEUZELIN (Fr.) (I702-I732)

BENVILLE (Et.) (+ I754)

BERGERON (J.B.) (+ I739)

BOLION (Justin) (I777-I869)

BOHAN (Alain)

BRU

BACQUE (Joseph) (I759-I82I)

BILLARD (Et.) (I730-I808)

ENOIST (MarcHenri) (I754-I840)

ELLEFIN (Jérôme) (I764- + I835)

AUDAMANT (J.B)

ROF (+ I805)

OMMERSON (Philibert) (I727-I773)

OSTE (J. Fr.) (I74I-I8I9)

AMPET (I726-I805)

APELLIER (Louis Armand) (+ I824)

ARPENTIER (I780-I85I)

AMBON (I647-I732)

AUDEIRAN (Louis) (I739 - an XIII)

ATELAIN (Marie Fr.) (I780-I853)

ONSTANTIN (Jacques) (I797-I857)

ONSEIL (Blaise) (+ I742)

AMPOURY (Gilles De) (I650-I704)

AMPOURY (Louis) (+ I743)

OULOMB (A.) (I756-I84I)

ARRAULT

[illegible] (I726-I805)

CATEL (I782-I862)

CHEFDEBOI (Et. Cl.) (+ I736)

CHEVALIER (Jean Damien) (+ I755)

CHIFOLIAU (J. Guillaume) (I7I6-I799)

CHIFOLIAU (Didier) (I780)

CHIRAC (I650-I732)

CHERON (Jules Fr.) (I820-I866)

DUQUESNE (J.F.) (I692-I750)

De NASSAU SIEGHEN (I768-I843)

DAZILLE (I738-I8I2)

DULAURENC (Joseph Michel) (I726-I789)

DARISTE (Père)

DARISTE (Fils)

DUCASTAING (I774-I8I9)

DELAPORTE (Louis) (I773-I853)

DURET (Pierre) (I745-I825)

DUMAS (Ch. Louis) (I765-I8I3)

DELLON (c. I649 + après I709)

DEVEZE (I753-I8)

PROGUET (I769-I836)

DUBRUEIL (Jean) (I754-I8I9)

DUBRUEIL (Joseph) (I790-I852)

DUBRUEIL (I834-I900)

DEVILLIERS (Ch.) (I739-I8I2)

DELORME (Louis Fr.) (I77I-I823)

DALMAS (A) (I757-I830)

DESPIAUX (+ I824)

ETIENVRIN

ELIE De la POTERIE (+ I794)

EXQUEMELIN (Alex Olivier) (I646 après I707)

ROUX

AMMON

PETUGUIN et COMBES

SURINGER

EMERY (+ I764)

AUBAN (Jacques) (I75I-I824)

BRUNET (I770-I832)

LECONTE DE LISLE (I739-I806)

LECONTE DE LISLE (Ch. Guillaume) (I787)

LECONTE DE LISLE (Ch. Marie René) (I8I8)

FONTEAU, dit LACLOS (+ I738)

FERET (J.) (I759-84)

FURET du Gué (François) (+ I772)

FORUETU Le COMTE (c. I800)

FOURNIER (Pierre) (I738-I790)

GARDETTE (J.J) (I756-I83I)

GILLET (Yves) (I705-92)

GENDRON (François) (I6I8-88)

GESNOUIN (Fr. JB) (I750-I8I4)

GOUJAUD (Aimé Jacques) (I773-I858)

GAUJAUD (Michel Simon) (I770-I850)

GOIVIEL (René) (+ I728)

GALLOT (I756-I7I2)

GUIGOU (Jean) (I747 + après I806)

GODEBERT (I730-98)

GILBERT (NP) (I75I-I8I4)

HENRY (Th) (I734-I8I6)

HOLMBERG (+ I762)

LEMELE (Gatien) (I775)

LAMANON (Robert de Paul) (I752-I787)

ERAUDREN (Pierre-François) (I769-I858)

SAMBERT - (+ I7I6)

ERNANDEZ (J.V.) (I769-I835)

UZEAU (E.L.) (I776-I839)

A VILLARDIERE (Jacques Julien Houton de) (I755-I834)

EBLOND (JB) (I747-I8I5)

EROUX (Martin) (I7II-I732)

E PREDOUR (Louis) (I784-I872)

E BEAU (J Fr.) (I72I-I777)

ALLEMAN (N) (I764-I8I4)

EVAILLANT (Fr) (I753 + I824)

EFORT (Pierre) (I767-I843)

EGRIS-DUVAL (I780-I84I)

ALANNE (Raymond) (I779 + I840)

E DRAN (Fr. Antoine) (+ I724)

EYSSEGUE (+ I805)

ARQUIS (J.Louis) (I775 + après I8I8)

ARIE (I776-I858)

AISTRAL (Fr. Louis) (+ I770)

MARRIC (+ I805)

MICHAUX (André) (I746-I803)

MICHAUX (F.André) (I770-I855)

MINEE (Julien) (I7I2-85)

MANGIN (Cl) (I763-I838)

MESNARD (Jacques) (I685-I746)

MIRIEL (J.Joseph) (I779-I829)

MAYGRIER (I77I-I835)

NEGRIN (Louis) (I747 + après I8I3)

OLLIVIER (+ I722)

OUERELLE (J.P.) (I773)

PELLICOT (André) (I769 + après I83I)

PEYSSONNEL (Charlesdo) (Le jeune?) (I700-57)

PEYSONNEL (Jean André) (I694-I759)

PUGNET (I765-I846)

PERON (Fr) (I775-I8I0)

PALISOT de BEAUVOIS(I725-I820)

PELLICOT -(I769-I822)

PAVET de Courteille (Ch.Jacques René) (I754-I790)

PONCET (Ch. J.) (+ I706)

ALOIS (Fr. Vincent) (I77I-I847)

ETIT-RADEL (Philippe) (I749-I8I5)

OMME (+ I8I2)

CCHARD (Cl.) (I746-I835)

EPEY (J.B.) (I780-I837)

EJOU (Pierre Benjamin) (I775-I836)

OYER (Antoine) (I646-I697)

EGNIER (+ I798)

EMONIER (Louis) (I773-)

EJOU (Pierre Benjamin) (I775-I836)

OUSSILLON (Antoine) (+ I798)

EYNAUD (J. Joseph) (I773-I842)

OUSSIN (+ I899)

OCHOUX (J.A.) I787-I852)

EYNAUD (Jean) (I773-I842)

URIAN (+ I69I)

MITH (÷ I779)

AINT-HILAIRE (Barthélémy) (I774-I864)

AVARY (Jacques) (+ I768)

SABATIER (Antoine) (+ I798)

TAILLEFER (I779 ÷ I866)

TEXTORIS (J.B.) (I773-I828)

TREDERN (Louis de) (I780 + après I8II)

FRESAL (J.B.) (I783-I873)

VAUX DE LA MARTINIERE (+ I7I6)

VERGOZ (Jacques Alex) (+ I765)

VALENTIN (Louis) (I758-I825)

VERDIER (P.L.)

VENETTE (Nicolas) (I636-I698)

VANAULD (Lòuis Nicolas) (I778-I845)

VIVES (J.B.) (I700-I780)

DUNAND (Ch.) (I785-I864)

LALLEMAN (Nicolas) (I764-I8I4)

DESCHAMPS (Louis Ay.) (I765-I842)

BONPLAND (Aimé) (I773-I858)

GOUJAUD (Aimé Jacques, dit Bonpland) (I773-I858)

FOLLET (Amand Nicolas) (I789-I86I)

FRELAMBOT Nicolas (+ I764)

[illegible] (Jean) ([illegible])

OULLYOY (Quentin) (+ I8IO)

ESTE

USEE-AUBLET (J.B.) (I725-78)

LBERT (Jacques Théodore) (I675-I72I)

- B I B L I O G R A P H I E -

-=-

Cette bibliographie a pour base les travaux antérieurs des Prs ACKERKNECHT et SCHADEWALDT que nous avons complétés.

-=-

ACKERKNECHT (E) - The naval surgeon. Ciba Symposia 4 (I942/43) I394.

ADLUNG (A) und URDANG (G) - Grundriss der Geschichte der Deutschen Pharmazie Berlin I935, p. 294.

" " " - Anleitung zur Gesundheitspflege an Bord von Kauffahrteischiffen. Bearb. von B. Nocht. 2 Aufl. Berlin I899.

ALLISON, (R. S.) - Sea Surgeons - J. Roy. Nav. Med. Serv. 27 (I94I) I25

" " - Sea Diseases. The story of a Great Natural Experiment in Preventive Medicine in the Royal Navy. London I943.

" " - One hundred Years of commissioned Rank. J. Roy. Nav. Med. Serv. 29 (I943) 83.

ARTELT (W) - Deutsche und Niederländer als Pioniere der Tropenmedizin im I7. Jahrhundert. Klin. Wschr. I7 (I938)

ARUVIGNE (R) et KERNEIS (J.P.) - Nantes herbier des Isles. Histoire de la Médecine Décembre I956.

ATKINS (J) The Navy-Surgeon or a Practical System of Surgery - London I734.

AUBIN - La faculté de Médecine de Nantes au XVIII° siècle - Thèse de Paris I949.

AUBREY (T) - The sea Surgeon or The Guinea Man's vademecum. London I729.

AVALON (J) - Revue critique sur les Apothicaires dieppois du XVIe au XIXe siècle France méd. 60 (I9I3) (33I).

AVEROUS, (C.R.) Etienne Billard - Arch. méd. pharmacie nav. I25, (I935) 34I

BALDINI (F) - La sanità dei naviganti ad uso dell'Armata Navale di S.M. Siciliana Naples I789.

BALDINGER (E.G) Litteratur für Schiffsaerzte - Neues Mag. F. Aerzte I7 (I795) 509

BAMBOAT ZENOBIA - Les voyageurs français dans l'Inde au XVI et XVIIIèmes siècles Thèse de Paris I959.

BARTET - Quelques notes biographiques sur Savigny, second chirurgien-major à bord de la Méduse. Chron. Méd. I9 (I9I2) 265

BERENGER FERAUD - De la fièvre dite bilieuse inflammatoire aux Antilles et dans l'Amérique tropicale, I878.

" " - Traité théorique et clinique de la fièvre jaune, I890.

BEATTY (W) - Authentic Narrative of the Death of Lord Nelson. London I807

BEAUCHESNE (G) - Les sources de l'Histoire du port de Lorient et des Trois grandes Compagnies des Indes, Rev. Hist. Col. Fr. I955.

BAUER, (W) - Vom Schiffsbarbier zum Marine sanitätsoffizier. Kriegsmarine I943, H. Okt.

" - Die Geschichte des deutschen Marine sanitätsoffiziers. Unveröff, Manuskript I943 (Anschr. d. Verf. : Reg.- Med - Rat Dr. Med. W. Bauer, Tübingen. Regierungspräsidium Süd - Württemberg).

WERNER BAUER - Geschichte des Marinesanitätswesen bis I945 (I958)

BELL (J) - Memorial Concerning the present State of Military and Naval Surgery I800.

BELLI, (C.M.) - Die Entwicklung der Schiffshygiene im I9. Jahrhundert. Arch. Schiffs-Tropenhyg. 7 (I903) I9.

BEN AMRAM - Histoire de la dracunculose et de la lilharziose et leur incidence économique et sociale. Thèse de Lettres Rennes I959.

BERCHTOLD, Leop. Von - Projet d'une méthode sûre et aisée d'approfondir les véritables causes des mal des gens de mer, Paris I79I.

BERENGER FERAUD - De la fièvre dite bileuse inflammatoire aux Antilles et dans l'Amérique tropicale, I878.

" " - Traité théorique et clinique de la fièvre jaune, I890.

BERGER (Ch.) und REY, (H) - Répertoire bibliographique des travaux des médecins de la marine française. Paris I867.

BERRE (X) - Les Chirurgiens navigants à Marseille avant la Révolution - Thèse Méd. Marseille I93I

------ Betrachtungen über Seekrankheiten im Spiegel der Zeiten. Med. Mitt. Schering. Kahlbaum 2 (I930) II2

BETT (W.R.) - William Paul Crillon Barton (I786-I856) Naval surgeon, Sanitary Reformer and Botanist. Chemist and Druggist London I65 (I956) I82.

BEZARD (Y) - Fonctionnaires maritimes et coloniaux sous Louis XIV, Paris, Albin Michel, I934.

BLANE (G.) Sir - Observations on the Diseases incident to Seamen. London I785 - Ed. allemande - Marburg I788.

BLAU - Der Skorbut in der russischen armee und marine Dtsch mil.ärztl. Zschr. 38 (I909) 657.

BLOCH - Schiffsärzte in byzantinischer Zeit. Janus I7 (I9I2) I5

BIELLO, J.A. - U.S. Naval hospital Newport, R.I. Rhode Isl. Med. J. 24 (I94I) 89

BILLARD (E) - Médecine Navale - Paris I7I5

" - Problèmes de médecine nautique - Paris I763.

" - The Blane Medal. Ann. Coll. Surg. 5 (I949) 70

BLANCHARD - La médecine coloniale. Arch. Parasitologie 1905 pp. 95-121

BOERS (H) - Skorboens Haergen i Norden
Unveröff Manuskript 1948 -(Traduction allemande : Die verheerenden Auswirkungen des skorbuts im Norden im Ciba archiv.)

BONNAULT (Cl. de) - Le Marquis de la Galissomière. Rev. de l'Université d'Otawa Oct. Décembre 1940.

BOTHA (C) - Instructions for the surgeons of the dutch east indiamen in the 17 th century.
South Afr. Med. Rec. Kapstadt 22 (1924) 479

BOUDET - Eléments de l'histoire coloniale du corps de santé de la marine.
Arch. Méd. pharm. nav. 127 (1937) 193, 401, 629
123 (1933) 247
124 (1934) 442
125 (1935) 228

BOUGER - FRANÇOIS BERNIER - Th. Paris 1936

BOURDE DE LA ROGERIE - Les Bretons aux Iles de France et de Bourbon au XVIIe et XVIIIe siècles.
Mem. Soc. Archéologique de Bretagne 1933 n° 2.

BOUVET (M) - L'Apothicaire Louis Hébert premier colon français du Canada.
Rev. Hist. Pharm. Paris 1954.

BOURNE (G.H.) - Records in the older literature of Tissue Changes in Scurvy.
Proc. Roy. Soc. Med. London. 37 (1944) 512.

BOWMAN (J.B.) : History of Nursing in the U.S. Navy
Amer. J. Nurs. 28 (1928) 883

BRAATZ (U) - Enemalige deutsche Arzte der Armee und Marine als Wissenschaftler. Zugleich ein Beitrag zur Entwicklung des Heeressanitätswesens.
Ing. Diss. Berlin 1954, F.U. (Maschinenschriftl.)

BRADLEY, G.P. - A brief sketch of the history of the medical Corps U.S. Navy
U. Ass. Mil. Hosp. 10 (1901) 487.

BRASSAC - L'éléphantiasis des Arabes - Annales de Méd. Navale 1866

BRAU Paul - Trois siècles de médecine coloniale française. Paris 1931.

BRINNER (L) - Die deutsche Grönlandfahrt.
Abh. Verkehrs- u. Seegeschichte,
Bd. 7, Berlin 1913

BRUGIS (T) - Vademecum or a Compagnion for Land or Sea Service - London 1652.

BRUNET (F) - Alexandre de Tralles, un précurseur de la marine militaire, navale et coloniale au VIe siècle.
Arch. Méd. Pharm. nav. 124 (1934) 277

BRUZZA (A.L.)- Notizie storiche sull'igiene navale.
Genua I86I.

" " - Origine e progresso dell'igiene navale.
Genua I864

BUTLER (C.S.) - Contributions of U.S. Naval Medical Officers to Science
Amer. J. Trop. Med. 2I (I942) I3.

BUSCHE (R) - Beiträge zur Geschichte der Schiffshygiene.
Inaug. Diss. Düsseldorf I939.

CASARINI (A) - I medici della marina imperiale romana
Atti Accad. stor. arte san., 2 serv. 2 (I936) 3I2

CAZANOVE - Pauline Bonaparte à St Domingue pendant l'épidémie de fièvre jaune.
Les grandes endémies tropicales, Paris I934.

" - Fièvre jaune, vieux papiers, vieux traitements. Les grandes endémies
tropicales, PARIS I935.

" - Une page de l'histoire du service de santé aux colonies. Rev. Troupes
Coloniales, Juin I936.

CHABERT - Réflexions médicales sur la maladie spamodico-lyspérienne des pays chauds
vulgairement appelée fièvre jaune, Paris I82I.

CHALIGNE - Chirurgiens de la Compagnie des Indes. Histoire du Service de Santé de
la Compagnie I664-I793 - Thèse de Paris I96I

CHARDON DE COURCELLES (E) - Nouvelle nourriture des gens de mer. Brest I775.

CHARLIAT - l'Académie Royale de Marine et la Révolution nautique au XVIIIe siècle -
Thalès I934.

CHAUMEIL (L) - Abrégé d'histoire de Lorient de la fondation à nos jours.
Ann. Bretagne I939.

CHICHE - Hygiène et Santé à bord des vaisseaux négriers au XVIIIe siècle -
Thèse de Nantes I956.

CHINARD (G) - An early treatise on tropical medicine - B H M I935.

CHIRAC - Traité des fièvres malignes : des fièvres pestilentielles, Paris I742.

CHIRAG (P) - Observations sur les incommoditós auxquelles sont sujets les équipages
des vaisseaux et la manière de les traiter. Paris I724.

CLARK, (J) - Observations on the diseases which prevail in long voyages to the hot
countries.
London I773.
Traduction allemande

CLAVIJO (S) - Los medicos de la Armado en la Sanitarizacion de la Colonia guineana
del Africa Tropical - Med. colon. Madrid 2 (I953) 36

COCKBURN (W) - An account of the nature, causes, symptoms and cure of distempers that are incident in the seafaring people.
London I696/97.- Traduction allemande - Rostock I726.

CONAN - La dernière compagnie française des Indes I785-I855, Paris I935.

CORDIER - Le voyage à la Chine au XVIIe. R.H.C.F. I9I3

CORDIER - La mission Dubois de Jancigny dans l'Extrême-Orient - R.H.C.F. I9I6

COOK (E.F.) - Army and Navy Pharmacists. Amer J. Pharmacy 42 (I920) 462

COOK (G.W.) - The Mariner's Physician and Surgeon.
New York I773
Boston-Philadelphia I848.

COOKE (J;) und MANLE (J.) - An Historical Account of the royal hospital for seamen at greenwich. London I789.

CORNEILLE - La médecine aux colonies (Arch. gen. Méd.I906, p. I699)

CORSINI (A) - I medici navali nelle'ero antico e medio
Ann. med. nav. 22 (I9I6) I94

" - Military and naval medical men in Roman and medieval Times.
Mil. Surgeon 40 (I9I7) 589

" - Il servizio sanitario nella marina toscana.
Ann. Med. nav. 23 (I9I7) 282

COURTEIX-PENHELEUX - Le jardin des Apothicaires de Nantes. Thèse de Nancy I929

COVILLE (R) - Un médecin maritime français au XVIIe siècle C. Dellon
Thèse Méd. Paris I9I4

CRUCHET (R) - La médecine et les médecins dans la littérature française. Bordeaux I939.

CUMSTON (Ch. J.) - Le timon et Carte de navigation des jeunes chirufgiens navigants par Maistre David (Marseille I675)
Bull. Soc. frc. Hist. méd. I8 (I924) I53

" - Letter of Dr. Darlington to Dr. Rush, concerning diseases in an East India voyage.
Philadelphia Med. Mus. 5 (I808) 89

CURY (H) u. BOHEC (J) : Le mal de mer dans le passé. Aesculape, Paris I7 (I927) 67.

CUTBUSH (E.) - Observations on the means of preserving the health of soldiers and sailors - Philadelphia I808.

DA O L M I - Précis historicophysiqued'Hygiène navale, Paris I8I8
Réunion des articles de KERANDEN au Dict. des SC Méd. KERANDEN menace de faire saisir le livre si l'autre ne le détruit.

DELLON - Voir COVILLE.

DELIVET - Principes d'Hygiène Navale - Gênes I808

DIXON (B.F.) - Highlight on the "Ancaduccos".
Hosp. Corps Quart. 2I (I948) Nr. 2, I9.

DRIGALSKI (W. Von) - Der Aufstieg des Sanitätskorps.
Oldenburg-Berlin I939.

DRUMMOND (J.S.) et LEWIS (W.R.) - The examination of some tinned foods of Historical interest.
Publications of the international tin research and development council, Ser. A, Nr, 85, I938
und
Chem. Industr. 57 (I938) 808, 827, 9I4.

DUBOIS SAINT SERVRIN - A propos de la médecine navale
Arch. méd. pharm. nav. 68 (I897) 970.

DUDLEY, SHELDON, FRANCIS - Yellow fever as seen by the medical officers of the royal navy in the nineteenth century.
Proc. Roy. Soc. Med. London 26 (I933) 443
und
J.Roy.Nav. Med. Serv. I9 (I933) I5I

" " " - James Lind : Laudatory Address
Proc. Nutr. Soc. I2 (I953) 202

DUNCAN, L.C. - Medical Service in the War of I8I2 : V : The Battle of Lake Erie
Mil. Surgeon 72 (I933) 24I.

EHRENFREUND (E) - Détails médicaux sur le naufrage de Leonardo da Vinci.
Ann. Méd. Pharm. nav. 2 (I926) I67

ELGOOD (C) - A medecine history of Persia and the eastern caliphate - Cambridge I95I.

ELOESSER (L) - Pirate and Buccaneer Doctors. Ann. Med. Hist. 8 (I926) 3I

-----.----- - Early history of the Hospital Corps U.S.N., prior to the Establishmen of Hospital corps.
Mil. Surgeon II3 (I953) II9

------.--- - English pioneers in Naval Medicine - Brit. Med. J. I9I7, II, 866.

DALMAS - Recherches historiques sur la fièvre jaune, Paris I8I5.

DARMSTAEDTER (E) - Johann Rudolf Glaubers "Consolatio Navigantium".
Münch, med. Wschr. 72 (I925) I565.

DELUMEAU - Le Commerce à la fin du XVIIe - Ann. de Bretagne Sept. I959

DENIZET - Histoire de la Marine française. Essai d'orientation documentaire.
Revue maritime, avril I95I

DEPREAUX (A) - Les uniformes des troupes de la marine et des troupes coloniales et nord-africaines. Paris I93I.

DEROT - Les voyages de circumnavigation (I800-I850)

DESCHIENS et CH. COSTE - L'Histoire médicale des dysenteries amibiennes sensibles à l'ipéca, avant la découverte de l'amibe dysentrique. S.F.H.M I945.

DES GILLEULS (J.) - Histoire de la médecine : Oeuvre du Service de Santé au cours de la guerre de I755-I760. Histoire de la médecine, Mai I960.

DESNOYERS et BARBIER - I708-I7II - Relation de voyage publié par GENTIL DE LA BABINAIS

DEVEZE - Recherches et observations sur les causes et les effets de la maladie épidémique qui a régné à Philadelphie en I793, I794.

Kennet DEWHURST - The Quicksilver Doctor, the life and times of Thomas Dover (I957)

DU HALGOUET - Relations maritimes de la Bretagne et de la Chine au XVIIIe. M.S. hist. ... Bc. I934

DUHAMEL DU MONCEAU (J.J.) - Moyen de conserver la santé aux équipages des vaisseaux Paris I759

DICKSON (W.E.C.) - Blast in I8I2
Lancet I943, I, 385

DIXON, B.F. - "White Lily" (Hospital Ships) - Hosp. Corps Quart. I8 (I945) Nr. 7,2.

ERSKINE HUME (EDG.) - Spanish colonial medicine - B H M I934

-------.-------- Encyclopaedisches wörterbuch der medicinischen wissenschaften (Abschnitt scorbut)
Bd. 3I, Berlin I843, P; 4I8 u. 42I.

ETHERIDGE, (C.E.) Medicine in Nelson"s Day - Med. Press, London 203 (I940) 29

EVERETT, H.S. - Dr John Calef, Physician, Naval and Military Surgeon and Statesman. (Canad. Med. Ass. J. 72 (I955) 390)

-------.------- - Extract from the Journal of a Medical Officer I865-I866
J. Roy. Nav. Med. Serv. 22 (I936) (5I)

FALCK, N.D. - The seaman's Medical instructor - London I774.

FELDHAUS, FRANZ, MARIA - Eine Patentmedizin gegen seekrankheit
Mitt. Gesch. Med. Naturw. I6 (I9I7) I2I

FINLAYSON, Rob. - An essay on the baneful influence of so frequently washing decks in his majesty's ships on the health of british seamen. London I823.

FLETCHER, Ch. - A maritime state considered as to the health of seamen; Dublin I736

FLOURENS - Une chaire de médecine coloniale à Paris - Journal de Médecine de Bordeaux I906.

FOLTZ (Ch.S) - Surgeon of the seas - Indianapolis I93I.

FONSSAGRIVES (J.B.) - Traité d'hygiène navale - Paris I856

FONTANA (N) - Osservazioni intorno alle malattie che a ttaccano gli Europei nei climi caldi e nelle navigazioni - Livorno I782 - Deutsch I790

FORGET (C.P. - Médecine navale - Paris I832

FORSTER (R) - Mittel, die Gesundheit der Seeleute auf langen Reisen zu erhalten London I780.

FOSSEYEUX - Un médecin français en Ethiopie au XVIIe siècle. Revue d'Histoire de l'Eglise de France I936 XXX II p. II7-I2I

FOY (G.) - The naval medical service one hundred years ago. Med. Press. London II3 (I922) 429.

FRABOULET - Histoire de l'eau de boisson à bord des navires - Thèse de Paris I938

FRASER-HARRIS (D.F.) - Some Account of David Samwell, the Welsh surgeon, Eye-Witness of the murder of Captain Cook, Frebruary, I4, I779. Ann. Med. Hist., N.S. 7 (I935) 509

FRIEDEL (C) - Die krankheiten der marine - Berlin I866.

FRIEDEL (D) - Ein altes seekrankheitsrezept - Med. Mitt. schering-kahlbaum 3 (I93I) I4I

FRIEDENWALD (H) - The medical pioneers in ten east indies. Bull. Hist. Med. 9I (I94I) 487.

FRIEDMAN, (S) - Uber arzneikunde auf kriegsschiffen - Erlangen I850

GAMGEE (J) - Yellow fever, a nautical disease - New-York I879.

GARDNER, F.T. - Pedro Prat - Surgeon of the spanish conquest. Ann. Med. Hist. N.S 3 (I94I) Nr. 6

GARRISON, FIELDING, HUDSON u. MORTON, LESLIE T. - Medical Bibliography 2 Aufl. London I954 p. I86 u. 324

GATEWOOD (H.D.) - Lost trails, a plea for naval medical biographies. U.S. Nav. Med. Bull. 7 (I9I3) 360.
" " - William Longshair Jr. U.S. Nav. Med. Bull 7 (I9I3) 503

GAUVREAU (E.) - Les Médecins au Canada Français - Montréal I933.

GERLITT (J) - Quarantäne - CIBA Zschr. Berlin 2 (I935) 779

GILES - Heale, Mayflower surgeon. B. H. M. I946

GILLESPIE (T.P.) - The Diet and Health of Seamen in the West indies at the End of the eighteenth century ; some remarks on the work of Leonard Gillespie, M.D. J. Roy. Nav. Med. Serv. 37 (I95I) I87

DES GILLEULS J. - Revue d'Histoire de la Pharmacie - Oct. Déc. I960. Mémoires de l'Apothicaire Jean MOCQUET.

GLASS (J.) - James Lind, M.D. - Eigtheenth century naval medical hygienist. J. Roy. Nav. Med. Serv. 35 (I949) 2I2

GLAUBER, J. R. - Trost der seefahrenten - Amsterdam I657.

GLEITSMANN (H) - Die Seuchen im seeverkehr - München I928.

GOBSON (J.E.) - John Bullen, Naval Surgeon. Transact. Coll. Physicians - Philadelphia 4. Ser. I2 (I944) I08

GONZALEZ (Don P.M.) - Tratado de las enfermedades de la gente de mare. Madrid I805.

GORDON (F) - The naval apothecary since the civil War - Some historical data and personal reminiscences. J. Amer. Pharmaceut. Ass. I (I9I2) 57

GRAAF, (N. de) - Voyage aux Indes Orientales et dans d'autres lieux de l'Asie, depuis I639 jusqu'en I687. Amsterdam I7I9 - (Verf. war Schiffsarzt).

GRANDCLEMENT - Les navires hôpitaux (Rev. Intern. Croix-Rouge 20 (I938) 395.)

GROSH (D.M.) - The naval apothecary in the civil war - Merck Report 2I (I9I2) I25

GROS - L'état des médecins à bord des navires, il y a deux siècles. Arch. Méd. Pharm. nav. 70 (I898) 226

GROS - Jean Bernier, de Blois - Paris Médical (I929)

GROS - Médecins de la marine allemande - Arch. Méd. Nav. 6I (I894) 70

GRUNBLATT - Les chirurgiens de l'Hôtel-Dieu de Nantes sous l'Ancien Régime - Thèse de Nantes I96I.

GUERRE, (F) - Hispanic-American Contributions to the history of Scurvy - Centaurus I (I950) I2

HABERLING (W) - Die altrömischen militärärzte - Veröff. Mil. San. Wesen, Heft 42, Berlin I9I0.

A.W. HAGGIS - Fondamental errors in the early history of cinchona - B H M I94I

HAMELIN (J. R. L.) - Mgr. de SAINT-VALLIER et l'Hôpital Général de Québec. Québec I882

HAMY - Peyssonnel et Antoine de Jussieu - Bull. Géo. Hist. 1907, pp. 34I-45.

HAMY (E.T.) - Les blessés de Béveziers - France méd. 49 (I902) 57 u. Bull. Soc. Hist. Méd. I (I902) 37.

HAND (W.M.) - The house surgeon physician designed to assist head of families, travellers and seafaring people. New Haven I820.

HARDOUIN -

HARDY (H.N.) - Lord Nelson's Physician to the Fleet. Med. Mag. London 4 (I895) 40

HARMS (zum Spreckel) - Stammliste des Marine-Sanitätsoffizierskorps von I848-I9I8. Berlin I9I9.

---;--- - Haslar. J. Roy. Nav. Med. Serv. 39 (I953)59.

HEBERT (J.) - Les ports militaires de France SP. Paris c. I865.

LE HELLO - Thèse de Paris I822

HENNING (E) - James Cook, Erschlieber der Erde. Grobe Naturforscher, Bd. 9, Stuttgart I952

HENNING (F) - Diätetisch-medizinisches Handbuch für Seeleute - Leipzig I800.

HERWIG (R) - Uber schiffshygiene an bord von Auswandererschiffen unter Berücksichtigu der See sanitätsgesetzgebung von Bremen und Hamburg, England, Frankreich Italien und Nordamerika. Berlin I878?

" " - The History of Pharmacy exhibition at the wellcome historical medical museum. Brit. Med. J. I (I95I) I322.

HESS (A.F.) - Scurvy, Past and Present. Philadelphia I920.

HEYDRICH, (M.) - Arzte als Entdecker und Forscher in Asien. Ciba Zschr. Berlin I (I934) 405.

HILL (R.) - Then an now (medical experiences of a naval surgeon during the civil war) Railways Surgeon J. 24 (I9I7/I8) I80 et Lancet I9I9, II, 883.

HODENPIJL (A.K.A. Gijsberti) - De ziekten aan boord van de schepenson de Oost Indide Compagnie in de eerste helft der I8de eeuw. Ned. tschr. geneesk. 62 (I9I8) 636. u. 972.

" - Opdracht in de I7de eeuw. aan apothekeres en chirurgijns der vloot. Ned. tschr. geneesk. 63 (I9I9) I743

" - De Scheurbuik (scorbut) op s' -compagnie sche pen uit het Vaderland Komende in het jaar I730. Ned. tschr. geneesk. 66 (I922) 496.

HOFFMANN (E) - Ein kurzer Uberlick über das Marinesanitätswesen. Dtsch. med. Wschr. 40 (I9I4) I8I9.

" - Einiges aus dem Marinesanitätswesen. Dtsch med. Wschr. 4I (I9I5) 8, 44 u. 67

HOLCOMB (R.C.) - A century with the Norfolk naval hospital, I830-I930. Portsmouth I930.

HOLDEN (J.) - The hospital Corps u.s. Navy.- Hosp. Corps Quart. IO (I926) I

HORNER (G.R.R.) - Diseases and injuries of seamen - Philadelphia I854.

" " - Hospital Corps U.S. Navy. Hosp. Corps Quart. 2I (I948) I

HORNER (G.R.R.) - Hospital Corps U.S. Navy History Prior to Establishment of Hospital Corps. Mil. Surgeon II3 (I953) II9

HOUDET (H) - Quelques considérations médicales sur l'escadre de l'amiral Courbet Thèse Méd. Paris I888.

HUARD -

HUDSON (A.) EDWARD, (A.), und HERBERT (A.) - James Lind : Hiscontribution to shipboard sanitation. J. Hist. Med. II (I956)

HUNTER (W) - An essay on the diseases incident to indian seamen, or lascars in long voyages. Calcutta I804.

HURFORD (A.) - Early history of Plymouth hospital. J. Roy. Nav. Med. Serv. 2I (I935) 40.

HUXHAM (J.) - Méthode de conserver la santé des gens de mer dans les longues croisières (I747).

Invalides, de Rochefort, et de Toulon en I673 ; Chronique médicale, I906, p. 363.

IZQUIERDO (J.) - The first look on physioloy written and printed in New World. B.H.M. I937

JAMES (R.R.) - A naval surgeon's log I78I-I783. J. Roy. Nav. Med. Serv. I9 (I933) 22I.

JEANSELME - Etude historique dur le scorbut au XVIIIe siècle. SFMM I925 I30.

JENKINSON, S. - Extract from "The Oriental Voyage", by J. Johnson, Surgeon in the Royal Navy. J. Roy. Nav. Med. Serv. 24 (I938) I78

" " - Alexander Bryson, C.B., F.R.S., M.D., F.R.C.P., Q.H.P. J. Roy. Nav. Med. Serv. 25 (I939) 99

" " - Sir William Burnett (First Medical Director-General of the Royal Navy J. Roy. Nav. Med. Serv. 26 (I940) 3.

" " - John Woodall, Surgeon, Royal Navy, I569-I643. J. Roy. Nav. Med. Serv. 26 (I940) I07.

" " - Dr.Baikie, M.D., Surgeon, R.N., Naturalist, Traveller, Philologist. J. Roy. Nav. Med. Serv. 29 (I943) 203.

" " - John Moyle, One of Her Majesty's Ancient Sea Chirurgions. Brit. J. Surg. 3 (I9I5/I6) 585

JOHNSON, RAYMOND - Diary of the First Governor of Plymouth Hospital. J. Roy. Nav. Med. Serv. 2 (I9I6) I9I.

JONES (J) - Plain concise practical remarks on the treatment of wounds for naval surgeons. Philadelphia I776.

JORET - La mer et les chirurgiens à Nantes au XVIIIe siècle. Thèse de Paris I957.

JORDAN (P.D.) - A Naval Surgeon (Lewis A. Wolfbig) in Paris, I835-36.
Ann. Med. Hist., N.S. 2 (I940) 526,
3 (I94I) 73 u. I48.

" " - An Ohio Naval Surgeon at Sea. Ohio Med. J. 39 (I943) 753

KEEVIL (J.J.) - The Cockpit of H.M.S. Vanguard, August I798.
J. Roy. Nav. Med. Serv. I8 (I932) I28

" " - Sea-Surgery in the Early Nineteenth Century.
J. ROy. Navy Med. Serv. I8 (I932) I28.

" " - William Anderson, I748-I778, Master-Surgeon, Royal Navy.
Ann. Med. Hist. 5 (I933) 5II
und
J. Roy. Nav. Med. Serv. 2I (I935) I24.

" " - The Menace of Yellow Fever.
J. Roy. Nav. Med. Serv. 2I (I935) 28

" " - Sir Alexander Armstrong.
J. Roy. Nav. Med. Serv. 22 (I936) 275

" " - Medicine and the Navy - Vol. I/II, Edinburgh, London (I957)

" " - Some Forgotten Medical Memorials.
J. Roy. Nav. Med. Serv. 24 (I938) 83.

" " - Robert McCormick, R.N., Stormy Petrel of Naval Medicine.
J. Roy. Nav. Med. Serv. 29 (I943) 36

" " - Historical Introduction.
Handbook of the Royal Navy Sick Berth Staff, London I944.

" " - History of the Neil Robertson Stretcher.
J. Roy. Nav. Med. Serv. 30 (I944) I62

" " - Archibald Menzies, I754-I842. Bull. Hist. Med. 22 (I948) 796

" " - Benjamin Bynoe, Surgeon of H.M.S. Beagle.
J. Hist. Med. 4 (I949) 90
und
J. Roy. Nav. Med. Serv. 35 (I949) 25I.

" " - Leonard Gillespie, M.D., I758-I842.
Bull. Hist. Med. 28 (I954) 30I u. 332.

KERAUDREN, Pierre François - Le chirurgien de papier, ou des soins à donner aux marins des navires de commerce sur lesquels il n'est pas embarqué de chirurgien. Ann. Hyg. publ. Paris 9 (I833) 90

" " - Mémoire sur les causes des maladies des marins et sur les soins à prendre pour conserver leur santé dans les ports et à la mer. Paris I8I7.

KERAUDREN, Pierre François - Réflexions sur le scorbut et instructions médicales pour les capitaines des navires. Paris I826.

KERMORGANT - Historique de la fièvre jaune à la Martinique. Soc. Path. Exot. I908.

KERR (W.M.) - Peter St. Medard, Surgeon in the Navy of the U.S. U.S. Nav. Med. Bull. I6 (I922) 867.

" " - Benjamin Henri Latrobe, I764-I820, the designer of the first Naval hospital. U.S. Nav. Med. Bull. I7 (I922) 6I5

" " - Elisha Kent Kane. Ann. Med. Hist. 6 (I924) 7I

" " - With Anson to Juan Fernandez. U.S. Nav. Med. Bull. I7 (I922) 35

KIRCHENBERGER (S) - Lebensbilder hervorragender österreichisch-ungarischer Militär und Marineärzte. Wien I9I3

KLOVEKORN (G.H.) - Ärzte auf Forschungsreisen. Ther. Ber. "Bayer" Beilagen zu jahrg I954 u.55.

KNAPP, LEWIS MANSFIELD - Tobias Smollet, Doctor of men and manners. Princeton I949.

KNYVETON (J) - (Surgeons Mate) Diary I756-62 - London I942.

KOCH - Ein ostindienfahrer im jahre I75I. Marine-Rundschau 6 (I895) 258.

KONJIAS (H) - Medical men as explorers in Australia and the South seas. Ciba symposium 2 (I940) 653.

" " - Physicians as Explorers in the New World. Ciba Symposium 2 (I940) 643.

KREBEL (R) - Der scorbut in geschichtlicher, literarischer, pathologischer, prophylactischer und therapeutischer beziehung. Leipzig I836.

" - Geschichte und chronologische ubersicht der Gesammtliteratur des scorbuts. St Petersburg I849 et Med. Zeitung Russlands I849, Nr. 2 - 6, 8 u. 9.

KREMERS (E) und URDANG (G) - History of pharmacy. Philadelphia-London-Montreal I945, p. 3I8.

KRITZLER-KOSCH (H) - Dier erstmalige anwendung persönlicher schutzmabnahmen zur verhütung von geschlechtskrankheiten. Dtsch. Med. Wschr. 60 (I934) I520.

" " - Kriegssanitätsbericht über die deutsche marine I9I4-I9I8 Berlin I934-39.

LACOSTE - Jean Bernier, étudiant en médecine - Chronique Médicale I929.

LACROIX Alfred. Figures de Savants. Tome IV. L'Académie des Sciences et l'Etude de la France d'Outre-Mer, de la fin du XVIIe au début du XXe. Paris, Gauthier Villars Imp. I938.

LAFOND - La dynastie des Helvetius. Thèse de Paris I925.

LANCELIN - Les médecins de la Marine et la fièvre jaune. Presse Médicale I942 n° 5 et 6.

" - L'Expédition de St Domingue (collection des campagnes maritimes, Audin, Paris I827).

LAVIER G. - Le matériel d'un chirurgien des Antilles françaises au milieu du XVIIe siècle S.H.M. I947.

" - La médecine coloniale française avant la Révolution. Progrès médical Août, I9I9.

" - Un pionnier français de la médecine tropicale, J.B.R. POUPPE PORTES S.F.H.M. I947

" - Vaux de la Martinière Semaine des Hôpitaux, Juin I947.

" - L'ordre de Malte aux Antilles, Hist. Méd. nov. déc. I947.

LEBLOND - La France et la médecine canadienne - Progrès médical Août I949.

LE BOZEC - L'école de chirurgie navale de Rochefort. Thèse de Bordeaux I959.

LE CORRE (A.) - Le grand commerce maritime - Ann. Bretagne Sept. I9I8.

LEFEVRE (A.) - Histoire du service de santé de la marine. Paris I867.

Le FUR (J.) - Etienne Chardon de Courcelles et le Service de Santé de la France Thèse de Rennes I959.

LEGRAND - Inventaire des archives de la Compagnie des Indes; Paris, I9I3.

LEHMANN (Fr. R.) - Der Anteil von Arzten an der Erforschung Australiens und der Südsee - Ciba Zschr., Berlin I (I934) 396.

" " - Lemon Juice and Scurvy J. Hist. Med. 9 (I954) I2I.

" " - James Lind. Bicentenary of the publication of the first Edition of his treatise on Scurvy. J. Roy. Nav. Med. Serv. 39 (I953) I95.

A.E. LEUFTINK - De Geneeskunde bij's Lands oorlogsvloot in de I7e Eeuw (I953).

LE ROY DE MERICOURT, M - Rapport sur les progrès de l'hygiène navale. Paris I867.

LIND (JAMES) - A Treatise of the Scurvy. Edinburgh I753
Deutsch Riga u. Leipzig I775

" " - An Essay on the Most Effectual Means, of Preserving the Health of Seamen, in the Royal Navy.
London I757
Deutsch Leipzig I760

LIND (J.) - An Essay on diseases incidental to Europeans in hot climates. London 1768 - Traduction allemande. Riga u. Leipzig 1792.

" " - 1753, Treatise on Scurvy ; 1757, On the most effectual means of preserving the health of the seamen in the royal navy ; 1768, D in hot climates ; Hygiène antityphique ; épouillage ; changement d'habits, douche.

LINTON (A.W.). - East Indian voyages of the sixteenth and seventeenth centuries in their relation to drugs, spices and dyestuffs. J. Amer. Pharmaceut. Ass. 5 (1916) 250, 366, 574.

LIETZ (O) - Die entwicklung des sanitätswesens in der marine mit spezieller Berück sichtigung der marinepharmazie. Ber. Dtsch. Pharmaz. Ges. 18 (1908) 224.

LIOT (A.) - Les apothicaires dieppois du XVIe siècle - Thèse Rouen 1912.

LOCKWOOD (H.H.) -Naval methods - Md. Med. Surg. J. 3 (1843) 139.

LORENZ (A.J. - The conquest of scurvy. J. Amer. Diet. Ass. 30 (1954) 665.

LORIA - Assistenza medica et tutela. Pag. Shov. Med., 1960.

LOYER (J.) - La réunion du Corps de santé de la marine et de l'armée pendant la Révolution. Le carnet de la Sabretache Nr. 407, p. 44.

" " - L'uniforme des officiers du Corps de santé de la marine. Passepoil 17 (1937) 99 ; 18 (1938) 57 ; 19 (1939) 77 ; 20 (1940) 9.

LUTRARIO (A.) - Les médecins de bord. Bull. Office inter. Hyg. Publ. 21 (1929) suppl. Nr. 7

" " - La médecine navale au moyen âge et à l'époque moderne. Bull. Office inter. Hyg. publ. 24 (1932) 1448.

" " - Sir Robert Macara, K.C.B. Ship's surgeon and peninsular veteran. Brit. Med. J. 1924, II, 673.

MACDONALD (J.D.) - Outlines of Naval Hygiene - London 1881.

MAC NAMARA - Famous naval surgeons - Brit. Med. J. 1908, II, 1459.

MAHE (J) - Manuel pratique d'hygiène navale - Paris 1874.

MANN (W.L.) - The origin and early development of naval medicine. U.S. Navy Inst. Proc. 55 (1929 9 u. 772)

MARC'HADOUR (Le) - Dominque Larrey et la marine. Arch. Méd. Pharm. Nav. 128 (1938) 3.

MAREC - Archives de la Marine à Lorient. Répertoire numérique des manuscrits - L et O - 1925.

MARGUET - Histoire de la longitude à la mer au XVIIIe siècle en France. Paris 1917.

MARTENS (F.) - Spizbergische oder groenland ische reisebeschreibung gethan im jahre I67I. - Hamburg I675 reproduction en fac-similé. Faksimileausgabe Berlin I923.

MARTIN (G.) - Négriers et bois d'ébène au temps de Louis XV. Toulouse I930.

" " - Nantes au XVIIIe siècle, l'ère des négriers (I7I4-74). Paris F.Alcan I93I.

MARTIN (De Vitrilé) - Description du premier voyage fait aux Indes Orientales par les Français. Paris I609.

MASSICOTTE (E.Z.) - Les Chirurgiens de Montréal du XVIIème siècle. Bulletin des recherches historiques, I9I4 XX p. 252-258 I92I XX VII p. 4I-47.

" " - Union Médicale du Canada. I9I7 XLVI p. 3I0-3I5

" " - Les Médecins chirurgiens apothicaires de Montréal de I70I à I760. Bulletin des recherches historiques I92I. XXVII p. 75-80, 325,327. I922 XXVIII p. 247-25I.

MASSONE (G.B.) - Manuale d'igiene e medicina navale ad uso della marine mercantile italiana e specialmente sarda. Genua I848.

MAURAN - Essai sur les maladies qui attaquent le plus communément les gens de mer. Marseille I786.

MAYOR (R.) - William Clowes. Ann. Med. Hist., N.S. 4 (I942) I

MCCAY (C.M.) - The contribution of naval experience to human nutrition. N.Y. State J. Med. 52/I (I952) 304.

MC DONALD (D) - Surgeons to the buccaneers. The Doctor as Pirate. History Today 6 (I956) I93.

MC NEIL (R.) - Medical care aboard Australia-bound convict-ships I786-I840. Bull. Hist. Med. 26 (I952) II7.

MC WILLIAM - Medical history of the ex pedition to the Niger - London I843.

" - The Medical Department of the U.S. Navy with the Army and Marine Corps in France in World War I. - Washington I947.

MEIKLEJOHN (A.P.)- The Curious Obscurity of Dr. James Lind. J. Hist. Med. 9 (I954) 305.

MERLEAU-PONTY, (Jean-Jules) - Une page de l'histoire de la médecine navale : Amédée Lefèvre (I798-I869). Les médecins de la marine et la colique sèche. Thèse méd. Bordeaux I895.

MEYERHOF (M.) und ROGGE (H.C.) - Medizinisches aus Reisebeschreibungen nach Niederländisch Indien im I7. Jahrhundert. Janus 43 (I939) 92.

MILLER (Daniel G.) - History and Symbolism of the Naval Medical Corps Insignia. U.S. Arm. Forc. Med. J. 3 (I952) 225.

MINNING (HEINZ) - Uber Entwicklung der Hygiene und sanitären Ausrüstung auf Seeschiffen Med. Mitt. Schering-Kahlbaum 2 (I930) 95.

MOORE, Alan, Sir - An Examination of the Chief Causes of Diseases at Sea in the Era of the Tudors and Stuarts and of the Measures Taken against it. Diss. London I9II

und

St. Bartholomew's Hosp. Rep. London 47 (I9II/I2) 67

" " - The Naval Medical Service in I790 and after. Brit. Med. J. I902, I, 974

" " - Naval Medical History I898-I948. U.S. Nav. Med. Bull. 48 (I948) 435.

" " - A Naval Surgeon of I8I4-I5. (Joseph Arnold) Brit. Med. J. I9I5, I, 27.

" " - Navy Medical Department Observes three Anniversaries. Mil. Surgeon II5 (I954) I97.

MOYLE (J.) - Chirurgus marinus or the sea-chirurgeon. (1. Aufl. unter dem Titel "An abstract of Sea-Surgery) London I686.

" " - Chirurgic Memoirs being on account of many extraordinary Curves which occured in the series of the authors practice, specially at sea, when employed in the Governments Service. London I708.

" " - (John Moyle) - One of her majesties ancient sea-chirurgeons, Died I764. Brit. U. Surg. 3 (I9I5) 585.

NAVARANNE - Une expédition coloniale ayant tourné à la catastrophe épidémiologique : St-Domingue. Med. Trop. I943 - Thèse Montpellier I943.

NEESER, (R.A.) - Statistical chronological history of the U.S. Navy I775-I907. New-York I909.

NEUMANN, (H.) - Ubert die Bekämpfung der Geschlechtskrankheiten in verschiedenen ausländischen Kriegsmarinen. Arch. Derm. Syph. I79 (I939) 65I.

NIXON, (J.A.) - Thomas Dover, Physician and Merchant Adventurer. Bristol Med. Chir. J. 27 (I909) 3I.

" " - Further Notes on Thomas Dover. Proc. Roy. Soc. Med. London 6 (I9I2-I3) 233.

" " - Thomas Dover, Physician and Circumnavigator. Brit. Med. J. I9I3, I, 6I9.

" " - Salt-Water Surgeons. Lancet I94I, II, 774.

NIXON (J.A.) - Health ans sickness in the Merchant Navy I8I5. Proc. Roy. Soc. Med. London 37 (I944) 5I0.

----.---- - Notices sur les médecins de la marine des différents pays. Arch. Méd. pharm. nav. 6I - 64 (I894-95) - Paris I895.

NOEL (K.) - La situation matérielle des esclaves à l'Ile de France (I7I5-I8I0). Revue historique des Colonies Françaises I95I.

NORTHCOTE (W) - The Marine Practice - London I770.

ODERWALD (J) - Hygiëne bij de scheepwaart, voorheen en thans. Vragen van den Dag 29 (I9I4) 706.

" " - Zorg voor de gezondheid san boord von zeilschepen in de I9 de eeuw Nederl. Tschr. Geneesk. 84 (I940) 4I6.

OETTINGER (J.P.) - Unter kurbrandenburgischer Flagge. Hrsg. von Paul Oettinger Berlin I886.

OlMI, da - Précis historico-physique d'hygiène navale, suivi d'un recueil analytique. (Plagiat der Arbeit Nr. II4, wurde aus dem Buchhandel zurückgezogen) Paris I828.

----.---- L'opera sanitaria della Marina nella guerra. Hrsg. v. Mola u. Prisco. In : La Marina italiana nella guerra europea. Ser. II A, fasc, II, Mailand I9I8.

OSLER (W. Sir) - Thomas Dover, Physician and Buccaneer. An Alabama Student.., Oxford I908.

OUDARD (P.A.) - Le Professeur Jules Fontan et la médecine navale de son époque. Rev. Med. Nav. 5 (I950) I49 ; 6 (I95I) 47 u. I87 ; 7 (I952) 65.

PARSONS, (E.P.) History of the medical department of the united States Navy. In : History of Medicine in the United States. 2 - Auflage, Bd.2, Kap IO, New-York I93I.

PANTERO, Pantera - L'Armata navale - Rom. I6I4.

PARISEAU, (L) - En marge du récit de la "grosse maladie" du Capitaine Cartier Montréal I934.

PEDROSO (O.P.) - The first maritime Hospital and the Second Oldest Hospital in the New World. U.S. Navy med. Bull. 48 (I948) 437.

PENFOLD (J.B. - Scrotinis elephantiasis - Ann. Med. Hist. I937

PESTALOZZI - Traité de l'eau de millefleurs, remède à la mode - Lyon I706.

PEZZI (Giuseppe) - Medici navali del 7oo. Ann. med. nav. 52 (I947) 427

" " - Una rara opera di terapia spagirica del sec. XVII al uso di naviganti. Ann. Med. Nav. Trop. 53 (I948) 333

PEZZI (G.) - La dotazione sanitaria di bordo negli ordinamente navale della origini alla metà del secolo XIX. Ann. Med. 52 (I947) II3 u. 2I5.

" - Un opera d'igiene navale del secolo XVIII. Riv. storia Sc. Med. nat. 38 (I947) I70.

" - I grandi Navigatori del cinquecento e gli alberi della medicina tropicale Ann. Med. nav. trop. 54 (I949) 5I3.

" - La cura del mal di mare attraverso i tempi. Ann. med. nav. trop. 56 (I95I) Fasc. V.

" - "Patenti di sanità" e "Bolletini di salute" napolitani del seicento. Ann. med. Nav. trop. 56 (I95I) Fasc. IV.

" - Arte farmaceutica e farmacisti navali nel caso di tempi. Raccolta di scritti in onore di Giulio Conci I953, p. 209.

" - Sulla dedicà al Fracastoro dell'opera del Ramusio "Delle navigationi et viaggi". Ann. med. nav. trop. 58 (I953).

" - Sui progressi dell'igiene e della medicina navale nei secoli XIX e XX. Riv. storia Sc. med. nat. 44 (I953) I94.

" - Artò farmaceutica e farmacia navale del V al XII secolo. Intern. Kongr. Gesch. Med. Rom I954.

PHEAR (D.N)- Thomas Dover, I662-I742, Physician, Privateering Captain and Inventor of Dover's Powder. J. Hist. Med. 9 (I954) I39.

PICK, B. PICKERING - Medical Department of the Navy in I838. J. Roy Nav. Med. Serv. I9 (I933) 24I.

PICTORIUS, (G.) - Raiss-Buechlein. Augsburg I557.

PLEADWELL, FRANK LESTER - Usher Parsons, I788-I868, M.D. (I788-I868), U.S.N. U.S. Nav. Med. Bull. I7 (I922) 423. und Mil Surgeon 45 (I922) 35I.

" " - Edward Cutbush. Ann. Med. Hist. N.S. 5 (I923) 337

" " - Niniman Pinkay, M.D. (I8II-I877), Surgeon U.S.N. Ann. Med. Hist. N.S. I (I929) 666 ; 2 (I930) 89

PLEADWELL KER (W.M.) - James Inderwick, Surgeon, U.S.N. I8I3-I8I5. U.S. Nav. Med. Bull. I6 (I922) 699.

" " - Jonathan Cowdry, Surgeon, U.S.N. I767-I852. U.S. Nav. Med. Bull. I6 (I922) 63 u. 243.

PIGNET - Exquemelin - Thèse de Montpellier I939.

PLEADWELL (FR. L.) - William Paul Crillon Barton, Surgeon U.S.N. A Pioneer in American Naval Medicine (I786-I856) Ann. Med. Hist. 3 (I92I) 267.

PLISCHKE (H.) - Ärzte als Entdecker und Erforscher Afrikas. Ciba Zschr. Berlin 1 (I934 387.

PLUMERT (A) - Gesundheitspflege auf kriegsschiffen mit besonderer Berücksichtigung der Verhältnisse in der K.U.K. Kriegsmarine. Pola I89I.

PODESTA (H.) - Marineärztlich-statistische Betrachtungen über den japanischen Sanitätsdienst im russisch-japanischen Kriege.
Veföff. Mar. San. Wes., Heft 8, Berlin I9I4.

POISONIERS-DESPERRIERES, (A.) - Traité des maladies des gens de mer. Paris I767.

" " - Mémoire sur les avantages qu'il y aurait à changer absolument la nourriture des gens de mer. Paris I77I.

POLLARD (E.B.) - Diary of a medical officer on active service with the royal mariners in Egypt in I882.
J. Roy. Nav. Med. Serv. 22 (I936) I32.

POP (G.F.) - De geneeskunde bij het nederlandsche Zeewezen, geschiedkindige nasporingen. Hrsg. v. i. S. Von Römer. Veltevreden I922.

POUSSIER (A.) - Instructions pour coffres à médicaments au XVIIIe siècle à Dieppe.
France méd. 6I (I9I4) 45.

POWER (d'Arey Sir) - The operation on Nelson in I797. Brit. J. Surg. I9 (I932) 53I.

PRESSOIN (E. et H. TROUILLOT) Historiographie de Haïti - Mexico I955.

PRESTON (T.J.) - A report on Journals of medical officers.
Statistical report of the health of the navy. London I902.

" " - The Medical Service of the Navy in the Early Part of the Last Century.
Brit. Med. J. I904, 1, 6I2.

PRIEUR (G.O.) - François Gendron, the first physician of old Huronia. Calgary Assoc. Clin. Hist. Bull. I956 2I I - 7.

Relations des voyageurs français.
Presses Universitaires de France - Paris I923.

PRINGLE (J.Sir) - Observation on the Diseases of the Army .
London I752 - Tráduction allemande.
Altenburg I754.

" " - A discourse upon some late Improvements of the Means for preserving the health of Mariners. London I776.

PRINGLE (J.S.) (I707-83) - Observations on the diseases of the Army I752.

QUESNE, L.P, le - Nelson's Wounds. Middlesex Hosp. J. 55 (I955) I82

" - Rank, Pay and Promotions of Naval Surgeons. Lancet II (I938) 403

" - Records of Admiral Hotario Nelson's Wounds.
Ann. Coll. Surg. 4 (I949) 326.

RADBILL (S.X.) - The Barber-surgeons among the Early Dutch and Swedes along the Delaware. Bull. Hist. Med. 4 (I936) 7I8

RAYBAUD (A.) - Les Médecins de bord au dix-septième et au dix-huitième siècle. Marseille médical 2 (I93I) 4I7

RATH (G) - Die Pest - Ciba Zschr. Wehr 7 (I955) 24I6

REBOUL (H.) - Note sur le Système d'Approvisionnement médicaux employé dans la marine anglaise. Arch. méd. pharmacie nav. 6I (I894) 62

REICHNER (H) - The first book on Naval Medicine. Isis 43 (I952) I24.

REINCKE (J.J.) - Gesundheitspflege auf Seeschiffen unter besonderer Berücksichtigung der Handelsflotte. Hamburg I882.

REMINGTON (J.P.) - Edward Robinson Squibb, M.D. Amer. J. Pharmacy 73 (I90I) 4I9

RODRIGUEZ, Tejerina, (J.M) - Brel Errieta Cirurgia a bordo. Cosejo Coleg. méd. España I2 (I952) 45

ROEWER - Der Schiffsarzt. Berlin I890

ROLLESTON, HUMPHRY DAVY (Sir) - James Lind, Pioneer of Naval Hygiene. J. Roy. Nav. Med. Serv. I (I9I5) I8I

" " - Sir Gilbert Blane, M.D., F.R.S. J. Roy Nav. Med. Serv. 2 (I9I6) 72

" " - Thomas Trotter, M.D. J. Roy. Nav. Med. Serv. 5 (I9I9) 4I2.

" " - Sir William Burnett. J. Roy. Nav. Med. Serv. 8 (I922) I und Lancet I922, I, 306

ROSATI (T.) - La medicina sulle navi. Ann. med. nav. I (I895) 793, 892 ; 2 (I896) I05, 379.; 3 (I897) 379.

RODDIS (Louis H.) - James Lind, Founder of Nautical Medicine (I950).

RODDIS - Ann. of Med. Hist. I94I pp. 326-352 4I8-447

ROSEN (G.) - Occupational diseases of English seamen during the seventeenth and eighteenth centuries. Bull. Hist. Med. 7 (I939) 75I

ROSNER (E.) - Ulrich Ellenbog und die Anfänge der Gewerbehygiene. Sudhoffs Arch. Gesch. Med. Naturw. 38 (I954) I05

ROUPPE (L.) - De Morbis Navigatium. Leiden I764.

ROUZIER (P.) - Les origines du Dépôt de Papiers des Colonies, le dépôt de Rochefort - R.H.C.F. I925.

ROY (A.) - Les lettres, les sciences et les arts au Canada sous le régime français Jouve I930

RUBIN - Les esclaves aux U.S.A. I790-I860 - Population I859.

RUGE (R.) - Zustände in den spanischen militärlazaretten der alten un neuen welt. Arch. Schiffs-Tropenhyg. 2 (I898) 225.

REUSSNER (A.) - L'hygiène navale à la fin du XVIIIe siècle. Rev. Hist. Colon. frç. I9 (I93I) 5 I3.

REUT et LALLEMANT - Vannes autrefois, sa traite des nègres. B.S. pol. MO. I933

REY (H.) - Hygiène navale - Thèse de Montpellier I8[illegible]2.

RICARD - Les vieux traitements de la fièvre jaune - Thèse de Paris I935.

RICHTLOT - Geschichte der schiffshygiene - Dtsch. Mil. ärztl. Zschr. 35 (I906) 267.

" - Die Entwicklung der schiffshygiene - Zschr. Baln. 6 (I9I3) 260

RICHTER, Albrecht P.B. - Consolatio Navigantium. Marine-Rundschau 23I (I9I2) I285

RIEPPEL, F.W. - Leonard Rauwolf. Ein Beitrag zu seiner Biggraphie. Dtsch. med. Wschr. 80 (I955) 653.

RIZZI, Guido - Medicinali e medici sulle navi della Repubblica di Venezia. Ann. med. nav. trop. 55 (I950) 95.

ROBINSON, Victor - The Physicians as Explorers in Asia. CIBA Symposium 2 (I940) 626.

" " - Medical Explorers in Africa. CIBA Symposium 2 (I940) 633

ROCHARD, Jules - Du service chirurgical de la flotte en temps de guerre. Paris I86I.

RODDIS, Louis H. - The Influence Of Scurvy upon Maritime History. Mil. Surgeon 86 (I940) 444 et U.S. Nav. Inst. Proc. 66 (I940) 445

" " - A Short History of Nautical Medicine. New-York-London I94I et Ann. Med. Hist., N.S. 3 (I94I) 203, 326 u; 4I8.

" " - Thomas Harris, M.D., Naval Surgeon and Founder of the First School of Naval Medicine in the New World. J. Hist. Med. 5 (I950) 236.

" " - James Lind, Founder of Nautical Medicine. New York I950.

RUGE (R) - Schiffsarztlisches aus dern u. Jahrhundert. Marineundschau II (I900) IOII, I232, u. I376 et : Arch. Med. Pharm. nav. 8I (I904) I09, 200, 249.

" - Fortschritte in der schiffshygiene während des I9. Jahrhunderts Marine-undschau 24 (I9I3) 576.

RUGE (R.) - Geschichte der Schiffshygiene. In : Handbuch der gesundheitspflege an Bord von Kriegsschiffen. Hrsg. v. M. zur Verth, E. Bentmann, E. Dirksen u. R. Ruge. Bd. I, p. 3, Jana I9I4

" - Teilnahme der Marine an der Entwicklung der Tropenmedizin. Med. welt 8 (I934) I460.

RUSSEL, (M.P.) - Thomas Dover, I660-I742. Edinburgh Med. J. 49 (I942) 259

RYMER (J.) - Observations and remarks respecting the more effective means of preserving wounded seamen. London I780

SALONE (E.) - La colonisation de la Nouvelle France. Guilmoto, Paris I906.

SCHADEWALT -

SCHAFFER (C) - Looking back fifty years. Hosp. Corps. Quart. 2I (I948) 9, n° 2

SCHELENZ (H) - Scharbock. Arch. Schiffs-Tropenhyg. I6 (I9I2) II5.

" - Schiffs und landhygiene am Ende des XV Jahrhunderts. Arch. schiffs-Tropenhyg. I9 (I9I5) 2I7

SCHOEMAKERS (W.N.) - Naval uniforms, origins and development. U.S. Nav. Inst. Proc. 58 (I9I5) 2I7

SCHOUTE (D) - De geneeskunde in den dienst der Oost-Indische Compagnie in Nederlandsch Indiën. Amsterdam I929.

" - Occidental therapeutics in the netherlands east indies during three centuries of Netherlands Settlement (I600-I900). Netherlands Indian Public Health service, Batavia u. Amsterdam I937.

" - De Geneeskunde in den Dienst der Oost-Indische Compagnie in Nederlandsch Indie (I929).

SOENEN - La pharmacie à la Rochelle avant I803. Thèse médecine.

SCHRODER, (H.) - Aus den Anfängen der Schiffshygiene. Arch. Schiffs-Tropenhyg. I5 (I9II) 5I4.

" " - Schiffshygienisches aus der Mitte des I7. Jahrhunderts. Arch. Schiffs-Tropenhyg. I7 (I9I3) 849.

" " - Ein Beitrag zur Geschichte des Skorbuts. Arch. Schiffs-Tropenhyg. I7 (I9I3) 263 u. 364

SENEEELDER (L.) - Internationale Seesanitätskonventionen. Amtsarzt 2 (I9I0) 97 u. I45

SICHEL (G.) - Historical Notes on Haslar and the Naval Medical Profession. Guy's Hosp. Gaz. I7 (I903) 328.

" " - Sick Mariners of England. Lancet I943, II, 308

SHAW, SUTHERLAND (J.J) - The Hospital Ship I608-I740. Mariner's Mirror 22 (I936) 422.

SIMPSON, W.J. - Progress of Hygiene in the Navy and its Effect on the Health of the Sailors. J. ROy. Nav. Med. Serv. I (I9I5) 300.

SINGER (CH.) - Early Works in Tropical Medicine. arel. med. J.I9I2, II, I48I.

" " - Dr William Gilbert (I544-I603). J. Roy. Nav. Med. Serv. 2 (I9I6) 495

SMITH (Alice, H.)- An Historiaal Inquiry into the Efficacy of Lime Juice for the Prevention and Cure of Scurvy.
J. Roy. Army Med. Corps 32 (I9I9) 93 u. I88

SMITH, David Bonner & Midshipman W.G. Anderson. Mariner's Mirror I5 (I929) 3

SMART (William, Sir) - On the History of Fever in the Royal Navy. Lancet I883, II, I82

SPER - Essai sur le Service de Santé nautique - Thèse de Paris I8I0 n° 3I

ST-FELIX (Soeur C.) - Mgr. de SAINT-VALLIER et l'Hôpital Général de Québec Darveau - Québec I882.

STAHL, (G.) - Programma de Morbis Nauticis. London I7I5.

STEVENSON, Isobel - The Medical Department of the Army and the Navy during the War or Independence. CIBA Symposium 2 (I940) 498.

STEWARD (C.P.) - Sir John Richardson, Surgeon, Physician, Sailor, Explorer, Naturalist. Brit. Med. J. I93I, I, II0. et J. Roy Nav. Med. Serv. 22 (I936) I8I.

" " - Hospital ships in the Second Dutch War.
J. Roy. Nav. Med. Serv. 34 (I948) 29

" " - u. GUTHRIE (D.) - Lind's treatise on Scurvy : A bicentenary volume Edinburgh I953.

STITT, E.R. - Naval Museum of Hygiene. Mil. Surgeon 86 (I940) 6

" " - Contributions of the Med. Corps U.S. Navy to American Medicine Nav. Med. Bull. 24 (I926) I.

STOCKMANN (R.) - James Lind and Scurvy. Edinburgh Med. J. 33 (I926) 329.

STOCVIS, (J.P.) - La médecine coloniale et les médecins hollandais du I7e siècle. Amsterdam I883.

SWANSON, L.A. - Navy Pharmacy, Past, Present and Future. Amer.J.Pharmacy I20(I948) I99

TAYLOR (J.S.) - The Founders of Naval Hygiene. U.S. Nav. Med. Bull. I4-I920- Okt.

TAYLOR (J.S.) - Military and Naval Medical Men in Roman and Medieval Times. Mil. Surgeon 40 (I9I7) 589 (S.Nr.3I)

THREMBUR (H.) - Kriegssanitätsbericht über die deutsche Marine I9I4-I9I8 Dtsch. med. Wschr. (I936) 978.

THROWER (W.R.) - Contributions to Medicine of Captain James Cook, F.R.S., R.N. Lancet I95I, II, 2I5.

TORRACA (L.) - Le ferite di Nelson. Riforma med. (Ital). 69 (I955) (I202).

TRASK (J.W.) - Early State Hospitals for Seamen. Publ. Health Rep. 55 (I939) 888

" " - The U.S. Marine Hospital, Port of Boston. Washington I940.

TROTTER(T.) - Medicina nautica - London I797-I803 Traduction allemande. Erfurt I798-I804.

TUBBS (F) - John Atkins, Eigtheenth Century naval surgeon. Brit.Med.Bull. 5 (I947) 83

TURNBULL (F) - Archibald Menzies, ship's surgeon. Bull.Vancouver Med:Ass. I954, Aug.

TURNBULL (W) - The Naval Surgeon. London I806.

UNDERWOOD (E.A.) - Medicine and science in the writings of Smolett. Proc. Roy. Soc. Med. London 30 (I937) 96I.

" " - Naval Medicine in the ages of Elizabeth and James. Ann. Roy. Coll. Surg. England 1 (I947) II5.

UTHEMANN (W) - Vom sanitätsdienst in der japanischen Marine während des russich-japanischen krieges. Veföff. Mar. San. Wes. Heft. 5, BERLIN I9I3.

" - Einiges aus der Entwicklung des Marinesanitätskorps. Marinerundschau 36 (I93I) I93

" - Marinesanitätsdienst im Weltkrieg. Dtsch. Med. Wschr. 60 (I934) I933 u. 2005 - 6I (I935) 685.

VATER - De morbis classiorum ac viarum gentium eorumque remediis. Leiden I7I5.

VALENTIN - Traité de la fièvre jaune d'Amérique, I803.

VAILLANCOURT - Le médecin et la médecine canadienne. Union médicale du Canada I94I. pp. 766-68.

VAUGHAN, H.R.H. - Hospital Ship Victualling in the Late Eighteenth Century. J. Roy. Nav. Med. Serv. 8 (I922) 299.

VAULTIER (R.) - La médecine militaire navale à travers les âges. Presse méd. 6I (I953) I375.

VAUX de FOLLETIER (De) F. - Les sources de l'Histoire coloniale aux Archives de la Charente inférieure R.H.C.F.I935.

" " - Documents concernant la Guadeloupe aux Archives du Département de la Seine et de la Ville de Paris. R.H.C.F. I955.

" " - Sources d'histoire coloniale aux Archives de la Seine. R.H.C.F. I950-I95I.

VENETTE (NICOLAS) - Traité du scorbut, où l'on peut connoistre fort exactement la plupart des maladies qui arrivent sur mer.. La Rochelle I67I.

VENN (J.) - Academic "Sports" : A Buccaneering Physician. Caian vol I7, I, 32

VERBRUGGE (J.) - Chirurgijns Scheeps-kist, zijnde een catalogus oft lijste der medicamenten, die yder chirurgijn naer Oost of West-Indien gemeenlijk voert. Amsterdam I675.

VERGELY - Trois siècles de médecine coloniale française. J. Méd. I933 pp. I43.

VERTH, Max zur : Das Lazarettschiff. In :
Handbuch der Gesundheitspflege and Bord von Kriegsschiffen. Hrsg. v. M. zur Verth, E. Bentmann, E. Dirksen u. R. Ruge.
Bd. I, p. 935, Jena I9I4.

" " - Das Lazarettschiff mitt besonderer Berücksichtigung des Einsatzes während des Krieges I9I4/I8 in der deutschen Marine.
Marinearztl. Kriegserfahr. Heft, I, Jena I920.

VIERA - De aanstelling van een praelector in de scheepsgeneeskunde to Amsterdam in het jaar I796. Bijdr. gesch. geneesk. I5 (I935) 247.

VIETS, HENRY (R.) - The War of I8I2 and the Marine Hospital for the Port of Boston.
Bull. Hist. Med. I0 (I94I) 53.

VIGNOLS L. - Les Archives des Amirautés françaises, source documentaire trop peu utilisée. An. Hist. éc. I930.

" " - Inventaire des Archives de la Marine à Paris, Brest, Lorient. Anne Bret. I924.

" " - La campagne négrière (I755-57) et sa réussite extraordinaire.
Rev. Hist. I930.

VILLAULT - Relation des costes d'Afrique appelée Guinée I669.

VILLAGRAZIA, Milo de - Storia di medicamenti marini.
Internat. Kongr. Gesch. Pharm. Rom. I954.

VILLIERS, (A.J.) - Convict-Ships and Sailors. I93I.

VINCENZI (A.) - L'influenza delle affezioni navali nelle salute degli equipaggi
Rom. I826 und Assi Accad.ster.arte san. 20 (I954) ser.II Nv a

VOGEL (KARL) - Scurvy, the Plague of the Sea and the Spoyle of Mariners.
Bull. New York Accad.Med. 9 (I933) 459.

" " - Medicine at Sea. In : Milestones in Medicine. New York I938 p. 8I

VROLINGH, (.L.) - Der matrosen ghesondheydt. Zaerdam I645. Deutsch Dresden I702.

WARING, (Joseph Ioor) - The Marine Hospitals of Charleston.
Bull. Hist. Med. I0 (I94I) 65I.

WALSH, (M.N.) - Usher Parsons. Proc. Staff. Meet. Mayo Clin. I6 (I94I) 766.

WATERHOUSE, B. - A Journal of a Young Man of Massachusetts. Late a Surgeon on Board of an American Privateer. Boston I8I6.

WEBER - Die Organis tion des Marinesanitätswesens und der Verwundetenfürsorge and Bord. Zschr. Ärztl. Fortbild. I2 (I9I5) 76.

" - La Compagnie des Indes Orientales (I664-I875) Paris I904.

WERNER (CH. J.) - Dr Isaac Hulse. Surgeon U.S. Navy I797-I856. New York I922.

WESTERMARCH (H.) - Nagra blad ur navalmedicinens historia : Sverige och om behovet ar en marinelakarkar. Tskr. sjöräsendet. I09 (I946) 638.

WEHBERG, Hans - Der Schutz der Lazarettschiffe im Seekriege. Dtsch. med. Wschr. 36 (I9I0) 275.

WHETSTONE (G.) - The Cures of the Diseased in Forraine Attempts of the English Nation. London I598 - Faksimileausgabe Oxford I9I5, hrsg.v. Charles Singer.

" - Daniel Whistler P.R.C.P. I683, en Early Director of Naval Medical Services. Lancet I950, I, 507 et J. Roy Nav.Med.Serv. 37 (I95I) 6I

WHITESIDE (H.C.) - Problems Old and New of Seafaring Doctor. J. State Med.38 (I930) 449 und J.ROY.Nav.Med.Serv. I7 (I93I)

WILSON (J.) - A Manual of Naval Hygiene - London I879.

WITH (O.H.) Die Gesundheitspflege auf Seeschiffen Für Gebildete aller Stände. Bremerhaven I858.

WISE (J.C.) - The Evolution of the U.S. Naval Medical Service and Naval Medical School. Wash.Med.Ann. 6 (I907) II7.

WITH, (O.H.) - Die Gesundheitspflege auf Seechiffen. Bremerhaven I858.

WOOD (W.M.) - Report upon the Cause of the Naval Medicine Staff. Transact. Amer. Med. Ass. I8 (I867) 288

" - John Woodall. Brit. J. Surg. 4 (I9I7) 369.

WOODALL (J.) - The Surgeon's Mate - London I6I7-I639

WYNN (G.) - The Case Book of Dr. Amos A. Evans, Surgeon on Frigate "Constitution" in the War of I8I2. Ann. Med. Hist. N.S. I2 (I940) 70.

DELAUNAY (P.) - Un médecin auxiliaire de la Marine sous le second Empire : Julien Le Tessier. Bull. Soc. Fr. Hist. Med. 28 - I934 - 287.

J.F. COSTE (I74I-I8I8) -

BONNETTE - Coste, médecin inspecteur des armées, avant I937.

" Le médecin inspecteur Coste -Chron. Méd. I928

" Le service de Santé du corps expéditionnaire français en Amérique Méd. Int. I932 Fev. Avril

J.DES CILLEULS - J.F. Coste Chron. Med I9I7

M.L. DUFRENOY - Un médecin français à la Cour du Grand Mothol au XVII° siècle, Revue trimestrielle I949,35 207 A

" - A precurser of modern anthropology Ins I950, 4I, 24-I9.

M.L. et H. DUFRENOY - Trois siècles d'histoire du Cap. Rev. ex. Bot. Appl. Agronomie trop. I95I, 3I - 3I2 8

" " - François Bernier et en parasitologie Ann. parisitol. I950, 25 - III - 2

" " - François Bernier et le rayonnement de l'école de Montpellier XIII° Congrès int. Hist. Méd. I952.

LAROCHE - Les archives de l'histoire coloniale française Revue Historique Oct.Dec.5I

LARREY (D.J) - Mémoire de chirurgie militaire Paris I8I2 Vol.I

LAURE (J.F) - Histoire médicale de la Marine française pendant les expéditions de Chine et Cochinchine Paris I864.

LOYER.-

ADDENDUM :

I°- BAJON : Un Chirurgien français au XVIIIe siècle.

Ami de Daubenton.

Son long séjour à Cayenne lui a permis de faire de curieuses observations qu'il a consignées dans l'ouvrage suivant mémoires pour servir à l'histoire naturelle de Cayenne et de la Guyane française.

Ab handlungen von krankheilen auf der Insel Cayenne und dem französischen Guiane.

Aus dem Französischen Zpts I v. I56 I35 pp 8° - Erfut G.A. Keyser I78I-4

2°- Les archives de l'Académie royale de chirurgie contiennent un certain nombre d'observations concernant la médecine et la chirurgie tropicales.

Citons celles d'ARTHAUD et de RICHARD (St-Domingue) de RUFFY le fils (Martinique) de DESESSART (Guadeloupe).

3°- Réglement touchant la Marine de la Compagnie des Indes I734, le titre XXI, règle ce qui doit être observé à l'égard des malades.

Première navigation : Chine, Bengale, Gange, Coromandel, Malabar, Moka, Ile de France, Bourbon, vaisseaux de 450 à 600 tonneaux.

Seconde navigation : traite des noirs et autres lieux 200 à 350 tonneaux.